



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

BUDGET DE LA CPS

EXERCICE CLOS LE

31 DÉCEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

Tableaux synoptiques	
Budget des recettes	1
Budget des dépenses	2
CHAPITRE I	
PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	4
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	4
CHAPITRE II	
DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS	7
Bureau du Directeur	7
Programme pêche côtière	11
Programme pêche hauturière	15
CHAPITRE III	
DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES	19
Bureau du Directeur	19
Pilier programmation, performance et systèmes	21
Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	23
Programme océans et services maritimes	29
Programme géoressources et énergie	32
CHAPITRE IV	
DIVISION RESSOURCES TERRESTRES	36
Bureau du Directeur	36
Ressources génétiques	36
Paysages et forêts durables	36
Agriculture durable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	36
Marchés au service des moyens de subsistance et chaînes de valeur	36
CHAPITRE V	
DIVISION SANTÉ PUBLIQUE	40
Bureau du Directeur	40
Programme recherche, preuves et information scientifiques	40
Programme politiques, planification et réglementation	40
Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé	40
CHAPITRE VI	
DIVISION DÉVELOPPEMENT SOCIAL	46
Genre, culture et jeunesse	46
Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	49
CHAPITRE VII	
DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT	52
Division statistique pour le développement	52
CHAPITRE VIII	
DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	56
Durabilité environnementale et changement climatique	56

CHAPITRE IX

RÉSERVE DE FONDS NON AFFECTÉS

Fonds pour l'innovation

CHAPITRE X

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Bureau du Directeur général	58
Directeur général adjoint (Nouméa)	59
Directeur général adjoint (Suva)	61
Équipe Stratégie, performance et amélioration continue	63
Cellule communication et information du public	66

CHAPITRE XI

DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION

Bureaux décentralisés	68
Bureau régional pour la Micronésie	68
Bureau régional pour la Mélanésie et bureau de pays des Îles Salomon	69
Finances, achats, voyages et installations	71
Achats	71
Voyages	71
Finances	71
Ressources humaines	73
Ressources humaines	73
Services d'information	74
Archives et enregistrement	74
Bibliothèque	74
Publications	74
Traduction et interprétation	74

CHAPITRE XII

UNITÉS AUTOFINANCÉES

Technologies de l'information et de la communication	76
Installations	76
Gestion des événements	76
Gestion immobilière et économat	77

Annexes

Annexe 1 – Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes	78
Annexe 2 – Recettes prévisionnelles pour 2019-2020	79
Annexe 3 – Ventilation des recettes fonds ordinaires/fonds fléchés	80
Annexe 4 – Recettes par type et par source de financement (par pays ou organisation d'aide au développement)	81
Annexe 5 – Paramètres budgétaires	85

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES (en euros)

	Budget rectificatif 2018	2019	2020
RECETTES			
FONDS GLOBALISÉS (ORDINAIRES)			
CONTRIBUTIONS DES MEMBRES			
Contributions statutaires			
Australie	2 681 600	2 681 600	2 681 600
France	2 095 000	2 095 000	2 095 000
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900	1 717 900
États-Unis d'Amérique	1 188 000	1 188 000	1 188 000
Membres métropolitains	7 563 700	7 682 500	7 682 500
Membres insulaires	1 771 200	1 771 200	1 771 200
Sous-total	9 453 700	9 453 700	9 453 700
Contributions volontaires			
Australie	6 811 300	5 718 400	6 018 400
France	305 000	305 000	305 000
Sous-total	7 116 300	6 023 400	6 323 400
Subventions spéciales des pays hôtes			
Fidji	33 500	33 500	33 500
Nouvelle-Calédonie	209 500	209 500	209 500
Îles Salomon	41 900	41 900	41 900
Vanuatu	58 700	58 700	58 700
États fédérés de Micronésie	167 600	15 000	15 000
Sous-total	511 200	358 600	358 600
TOTAL CONTRIBUTIONS DES MEMBRES	17 081 200	15 835 700	16 135 700
AUTRES RECETTES			
Intérêts bancaires	20 000	100 000	100 000
Sous-total	20 000	100 000	100 000
TOTAL RECETTES GLOBALISÉES	17 101 200	15 935 700	16 235 700
FONDS FLÉCHÉS			
Programme			
Australie - DFAT ¹	3 731 100	3 395 100	3 390 100
- ACIAR		293 200	282 400
Nouvelle-Zélande	2 755 000	1 971 200	716 000
Suède	1 810 000	1 400 000	1 400 000
Sous-total	8 296 100	7 059 500	5 788 500
Fonds projet	56 898 800	41 902 900	22 430 400
TOTAL RECETTES FLÉCHÉES	65 194 900	48 962 400	28 218 900
TOTAL RECETTES	82 296 100	64 898 100	44 454 600
DÉPENSES			
Dépenses nettes sur fonds globalisés (ordinaires)	16 927 700	17 940 100	19 362 900
Dépenses sur fonds programme fléchés	8 296 100	7 059 500	5 788 500
Dépenses sur fonds projet fléchés	56 898 800	41 902 900	22 430 400
TOTAL DÉPENSES	82 122 600	66 902 500	47 581 800
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	54 700	(2 004 400)	(3 127 200)

¹ - Dans le budget rectificatif 2018, les fonds de l'ACIAR sont inclus dans les crédits du DFAT.

BUDGET DES DÉPENSES

DÉPENSES PAR CHAPITRE	Budget rectificatif 2018				2019			
	Fonds globalisés (ordinares)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total	Fonds globalisés (ordinares)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total
TOTAL RECETTES	17 101 200	8 296 100	56 898 800	82 296 100	15 935 700	7 059 500	41 902 900	64 898 100
DÉPENSES PAR CHAPITRE								
ACTIVITÉS PROGRAMME								
CHAPITRE I – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT								
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	482 400		2 614 900	3 097 300	482 400		2 277 000	2 759 400
TOTAL CHAPITRE I	482 400		2 614 900	3 097 300	482 400		2 277 000	2 759 400
CHAPITRE II – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS								
Bureau du Directeur	243 500	341 400	21 600	606 500	243 500	268 600	28 000	540 100
Pêche côtière	1 070 700	988 500	2 678 200	4 737 400	1 070 700	857 700	4 510 800	6 439 200
Pêche hauturière	1 072 500	1 055 900	5 991 700	8 120 100	1 072 500	886 500	6 833 000	8 792 000
TOTAL CHAPITRE II	2 386 700	2 385 800	8 691 500	13 464 000	2 386 700	2 012 800	11 371 800	15 771 300
CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES								
Bureau du Directeur	424 500			424 500	419 500			419 500
Programmation, performance et systèmes	366 900		346 100	713 000	391 300		259 700	651 000
Résilience aux catastrophes et résilience des communautés	637 200		11 184 300	11 821 500	644 600		12 887 000	13 531 600
Océans et services maritimes	715 100	355 700	9 753 500	10 824 300	232 700	301 800	1 341 100	1 875 600
Géoressources et énergie	591 800	355 600	2 784 300	3 731 700	359 500	301 800	1 597 800	2 259 100
TOTAL CHAPITRE III	2 735 500	711 300	24 068 200	27 515 000	2 047 600	603 600	16 085 600	18 736 800
CHAPITRE IV – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES								
Bureau du Directeur	799 300	228 500	793 200	1 821 000	836 700	363 000		1 199 700
Ressources génétiques	166 300		242 500	408 800	225 100		58 200	283 300
Paysages et forêts durables	121 300		5 895 700	6 017 000	106 900		145 600	252 500
Agriculture durable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	288 300		199 500	487 800	189 300		113 900	303 200
Marchés au service des moyens de subsistance et Chaînes de valeur	66 400		2 084 100	2 150 500	83 600		1 276 000	1 359 600
TOTAL CHAPITRE IV	1 441 600	228 500	9 215 000	10 885 100	1 441 600	363 000	1 593 700	3 398 300
CHAPITRE V – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE								
Bureau du Directeur	224 400	739 900		964 300	233 300	422 500		655 800
Recherche, preuves et information scientifiques	455 700	541 300	91 500	1 088 500	451 400	513 200	1 285 000	2 249 600
Politiques, planification et réglementation	416 000			1 088 500	439 600	654 400		1 094 000
Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels	616 900	676 800		1 293 700	650 000	650 000		1 300 000
TOTAL CHAPITRE V	1 096 100	2 630 500	91 500	3 818 100	1 124 300	2 240 100	1 285 000	4 649 400
CHAPITRE VI – DIVISION DÉVELOPPEMENT SOCIAL								
Genre, culture et jeunesse	618 600		995 700	1 614 300	674 800		127 100	801 900
Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	37 000	1 810 000	1 848 700	3 695 700	39 800	1 400 000	1 379 700	2 819 500
TOTAL CHAPITRE VI	655 600	1 810 000	2 844 400	5 310 000	714 600	1 400 000	1 506 800	3 621 400
CHAPITRE VII – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT								
Statistique pour le développement	963 500	230 000	1 460 200	2 653 700	1 028 700	165 000	1 307 100	2 500 800
TOTAL CHAPITRE VII	963 500	230 000	1 460 200	2 653 700	1 028 700	165 000	1 307 100	2 500 800
CHAPITRE VIII – DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE								
Durabilité environnementale et changement climatique	146 800		5 465 300	5 612 100	372 700		5 216 800	5 589 500
TOTAL CHAPITRE VIII	146 800		5 465 300	5 612 100	372 700		5 216 800	5 589 500
CHAPITRE IX – RÉSERVE DE FONDS NON AFFECTÉS								
Fonds pour l'innovation		300 000	1 550 000	1 850 000		275 000		275 000
TOTAL CHAPITRE IX		300 000	1 550 000	1 850 000		275 000		275 000
TOTAL DÉPENSES PROGRAMMES	9 908 200	8 296 100	56 001 000	74 205 300	9 598 600	7 059 500	40 643 800	57 301 900
ADMINISTRATION								
CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS								
Bureau du Directeur général	1 042 400		17 300	1 059 700	1 158 200		16 900	1 175 100
Directeur général adjoint (Nouméa)	603 800			603 800	840 000			840 000
Directeur général adjoint (Suva)	607 200		92 000	699 200	720 900			720 900
Stratégie, performance et amélioration continue	1 329 800			1 329 800	1 112 800		954 200	2 067 000
Communication et information du public	546 800			546 800	551 900			551 900
TOTAL CHAPITRE X	4 130 000		109 300	4 239 300	4 383 800		971 100	5 354 900
CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION								
Bureaux décentralisés :								
Bureau régional pour la Micronésie	350 400			350 400	375 900			375 900
Bureau régional pour la Mélanésie et Bureau de pays des Îles Salomon	171 300		235 700	407 000	208 600		235 700	444 300
Sous-total	521 700		235 700	757 400	584 500		235 700	820 200
Finances, achats, voyages et installations								
Achats	651 200			651 200	686 300			686 300
Voyages	217 700			217 700	227 300			227 300
Finances	1 198 700		552 800	1 751 500	1 240 700		52 300	1 293 000
Provisions et recouvrements opérations et gestion	751 700			751 700	912 800			912 800
Sous-total	2 819 300		552 800	3 372 100	3 067 100		52 300	3 119 400
Ressources humaines								
Ressources humaines	1 207 500			1 207 500	1 340 600			1 340 600
Sous-total	1 207 500			1 207 500	1 340 600			1 340 600
Services d'information								
Archives et enregistrement	522 600			522 600	614 900			614 900
Bibliothèque	225 700			225 700	228 500			228 500
Publications	765 800			765 800	819 300			819 300
Moins recouvrements publications	(190 500)			(190 500)	(250 000)			(250 000)
Traduction et interprétation	1 170 500			1 170 500	1 172 500			1 172 500
Moins recouvrements traduction et interprétation	(388 600)			(388 600)	(449 300)			(449 300)
Sous-total	2 105 500			2 105 500	2 135 900			2 135 900
TOTAL CHAPITRE XI	6 654 000		788 500	7 442 500	7 128 100		288 000	7 416 100
TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATION	10 784 000		897 800	11 681 800	11 511 900		1 259 100	12 771 000
MOINS : REDEVANCES DE GESTION DE PROJET	(3 894 400)			(3 894 400)	(3 170 400)			(3 170 400)
DÉPENSES NETTES ADMINISTRATION	6 889 600		897 800	7 787 400	8 341 500		1 259 100	9 600 600
CHAPITRE XII – UNITÉS AUTOFINANÇÉES								
Technologies de l'information et de la communication	2 202 300			2 202 300	2 442 200			2 442 200
Moins recouvrements	(1 953 600)			(1 953 600)	(2 442 200)			(2 442 200)
Installations	1 837 100			1 837 100	1 928 600			1 928 600
Moins recouvrements	(1 837 100)			(1 837 100)	(1 928 600)			(1 928 600)
Gestion des événements					80 000			80 000
Moins recouvrements					(80 000)			(80 000)
Gestion immobilière	1 705 500			1 705 500	1 621 600			1 621 600
Moins recouvrements	(1 705 500)			(1 705 500)	(1 621 600)			(1 621 600)
Économat	163 800			163 800	165 000			165 000
Moins recouvrements	(163 800)			(163 800)	(165 000)			(165 000)

BUDGET DES DÉPENSES

DÉPENSES PAR CHAPITRE	2020			
	Fonds globalisés (ordinaires)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total
TOTAL RECETTES	16 235 700	5 788 500	22 430 400	44 454 600
DÉPENSES PAR CHAPITRE				
ACTIVITÉS PROGRAMME				
CHAPITRE I – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT				
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	482 400		2 427 000	2 909 400
TOTAL CHAPITRE I	482 400		2 427 000	2 909 400
CHAPITRE II – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS				
Bureau du Directeur	243 500	266 100	20 000	529 600
Pêche côtière	1 070 700	830 500	4 239 900	6 141 100
Pêche hauturière	1 072 500	886 500	6 017 300	7 976 300
TOTAL CHAPITRE II	2 386 700	1 983 100	10 277 200	14 647 000
CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES				
Bureau du Directeur	425 700			425 700
Programmation, performance et systèmes	414 800		263 900	678 700
Résilience aux catastrophes et résilience des communautés	709 900		3 472 700	4 182 600
Océans et services maritimes	232 700		860 200	1 092 900
Géossources et énergie	359 500		919 000	1 278 500
TOTAL CHAPITRE III	2 142 600		5 515 800	7 658 400
CHAPITRE IV – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES				
Bureau du Directeur	868 900	165 300		1 034 200
Ressources génétiques	216 700		37 100	253 800
Paysages et forêts durables	116 900		96 600	213 500
Agriculture durable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	123 900		87 000	210 900
Marchés au service des moyens de subsistance et Chaînes de valeur	115 200			115 200
TOTAL CHAPITRE IV	1 441 600	165 300	220 700	1 827 600
CHAPITRE V – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE				
Bureau du Directeur	223 600	422 500		646 100
Recherche, preuves et information scientifiques	472 000	513 200	1 085 000	2 070 200
Politiques, planification et réglementation	456 700	654 400		1 111 100
Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels		650 000		650 000
TOTAL CHAPITRE V	1 152 300	2 240 100	1 085 000	4 477 400
CHAPITRE VI – DIVISION DÉVELOPPEMENT SOCIAL				
Genre, culture et jeunesse	739 700			739 700
Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	37 500	1 400 000	951 500	2 389 000
TOTAL CHAPITRE VI	777 200	1 400 000	951 500	3 128 700
CHAPITRE VII – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT				
Statistique pour le développement	1 072 100		962 600	2 034 700
TOTAL CHAPITRE VII	1 072 100		962 600	2 034 700
CHAPITRE VIII – DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE				
Durabilité environnementale et changement climatique	381 900			381 900
TOTAL CHAPITRE VIII	381 900			381 900
CHAPITRE IX – RÉSERVE DE FONDS NON AFFECTÉS				
Fonds pour l'innovation				
TOTAL CHAPITRE IX				
TOTAL DÉPENSES PROGRAMMES	9 836 800	5 788 500	21 439 800	37 065 100
ADMINISTRATION				
CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS				
Bureau du Directeur général	1 059 700			1 059 700
Directeur général adjoint (Nouméa)	856 300			856 300
Directeur général adjoint (Suva)	754 100			754 100
Stratégie, performance et amélioration continue	1 181 200		990 600	2 171 800
Communication et information du public	520 400			520 400
TOTAL CHAPITRE X	4 371 700		990 600	5 362 300
CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION				
Bureaux décentralisés :				
Bureau régional pour la Micronésie	395 700			395 700
Bureau régional pour la Mélanésie et Bureau de pays des Îles Salomon	214 000			214 000
Sous-total	609 700			609 700
Finances, achats, voyages et installations				
Achats	716 600			716 600
Voyages	232 600			232 600
Finances	1 282 100			1 282 100
Provisions et recouvrements opérations et gestion	1 076 300			1 076 300
Sous-total	3 307 600			3 307 600
Ressources humaines				
Ressources humaines	1 257 400			1 257 400
Sous-total	1 257 400			1 257 400
Services d'information				
Archives et enregistrement	593 800			593 800
Bibliothèque	231 100			231 100
Publications	847 600			847 600
Moins recouvrements publications	(350 000)			(350 000)
Traduction et interprétation	1 234 300			1 234 300
Moins recouvrements traduction et interprétation	(512 800)			(512 800)
Sous-total	2 044 000			2 044 000
TOTAL CHAPITRE XI	7 218 700			7 218 700
TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATION	11 590 400		990 600	12 581 000
MOINS : REDEVANCES DE GESTION DE PROJET	(2 064 300)			(2 064 300)
DÉPENSES NETTES ADMINISTRATION	9 526 100		990 600	10 516 700
CHAPITRE XII – UNITÉS AUTOFINANCÉES				
Technologies de l'information et de la communication				
Moins recouvrements				
Installations	1 949 200			1 949 200
Moins recouvrements	(1 949 200)			(1 949 200)
Gestion des événements	90 000			90 000
Moins recouvrements	(90 000)			(90 000)
Gestion immobilière				
Moins recouvrements				
Économat				
Moins recouvrements				
TOTAL CHAPITRE XII				
TOTAL DÉPENSES NETTES	19 362 900	5 788 500	22 430 400	47 581 800
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	(3 127 200)			(3 127 200)

But

Améliorer la qualité de l'éducation en Océanie.

Vision

L'organisme responsable de la qualité de l'enseignement en Océanie.

Mission

Améliorer la qualité de l'éducation et de la formation au profit des apprenants du Pacifique de manière à concrétiser les avantages procurés par l'apprentissage tout au long de la vie.

Objectifs

1. Relever le niveau d'aptitude à la lecture, à l'écriture et au calcul ainsi que l'autonomie fonctionnelle à l'échelle régionale et nationale.
2. Renforcer la capacité du système d'évaluation pédagogique des États et Territoires insulaires océaniques à fournir une éducation élémentaire de meilleure qualité.
3. Améliorer la gouvernance des systèmes éducatifs des pays océaniques.
4. Renforcer la capacité des systèmes éducatifs des pays océaniques à gérer et utiliser des données de qualité, valables et fiables pour étayer la planification et la prise de décision.
5. Mettre en place un système régional facilitant la reconnaissance des qualifications océaniques à l'international, la mobilité professionnelle ainsi que les processus nationaux et régionaux d'assurance de la qualité.
6. Renforcer la capacité de l'EQAP à soutenir les efforts des systèmes éducatifs pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

Relever le niveau d'aptitude à la lecture, à l'écriture et au calcul ainsi que l'autonomie fonctionnelle à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale

- Élaborer et utiliser, au niveau régional, des outils fiables pour recueillir des données sur la situation actuelle en matière de lecture, d'écriture et de calcul.
- Mettre en place un outil d'évaluation régional durable, valable et fiable (évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul – PILNA) qui porte sur l'ensemble de la région.
- Concevoir des cadres pour la notation, le codage, l'analyse et la synthèse des informations relatives aux aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul.
- Faciliter une approche régionale commune de l'élaboration et de la mise en place de politiques et programmes d'intervention pertinents, appropriés et reposant sur des données factuelles dans chaque pays afin d'améliorer les aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul.
- Proposer des formations et offrir des conseils en ce qui concerne les interventions destinées à traiter de défis propres à la lecture, à l'écriture et au calcul.

Renforcer la capacité du système d'évaluation pédagogique des pays insulaires océaniques à fournir une éducation élémentaire de meilleure qualité.

- Faciliter la mise en œuvre de normes professionnelles applicables aux enseignants et aux dirigeants des établissements scolaires par le biais de conseils et d'une assistance technique.
- Concevoir et gérer des outils, logiciels et instruments appropriés pour assurer un suivi des performances des enseignants et des dirigeants.
- Faciliter l'utilisation des données factuelles sur les performances des enseignants et des dirigeants comme base de leur perfectionnement professionnel continu.
- Dispenser des conseils et une assistance technique aux ministères et prestataires de service pour veiller à l'utilisation d'une évaluation fondée sur les résultats dans les établissements de formation des enseignants et dans le cadre de l'examen et de l'élaboration des programmes d'études.

- Proposer des formations et offrir des conseils afin d'améliorer et d'assurer la qualité des qualifications régionales et de soutenir le processus d'évaluation national.
- Proposer des formations et offrir des conseils en matière de conception des programmes d'évaluation en classe afin de guider l'enseignement avant (diagnostic) et pendant (pour) l'apprentissage et la réalisation de l'évaluation en classe, l'objectif étant de contribuer à l'évolution de l'enseignement à des fins d'intervention, d'analyse et de synthèse.

Améliorer la gouvernance des systèmes éducatifs des pays océaniques.

- **Mener une évaluation comparative des politiques d'éducation à l'échelle du système dans les domaines suivants : compétences des enseignants, administration et gestion des établissements, programmes et supports pédagogiques, systèmes d'évaluation, systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et services d'enseignement et de formation techniques et professionnelles (EFTP).**
- Proposer des analyses systématiques, étalonnées et comparatives des politiques et des systèmes éducatifs, ainsi que les leçons qui en sont tirées, afin qu'elles puissent être reproduites dans la région.
- Soutenir le développement des capacités en matière d'élaboration des politiques dans les domaines de compétence de l'EQAP grâce à une base de données et un inventaire des politiques.
- Évaluer les capacités institutionnelles des ministères à élaborer des politiques, et soutenir l'élaboration de politiques éducatives.
- Proposer des formations et offrir des conseils en matière de suivi et d'évaluation des systèmes éducatifs.

Renforcer la capacité des systèmes éducatifs des pays océaniques à gérer et utiliser des données de qualité, valables et fiables pour étayer la planification et la prise de décision.

- Renforcer les cultures institutionnelles au sein des ministères de l'Éducation afin de favoriser l'utilisation de l'information pour étayer les politiques éducatives et leur mise en place.
- Améliorer l'accessibilité de l'information pour les décideurs, les responsables de la mise en œuvre des politiques et les sources d'information.
- Aider les unités chargées des politiques stratégiques et de la planification pour qu'elles proposent une information pertinente, de meilleure qualité et plus opportune.

Mettre en place un système régional facilitant la reconnaissance des qualifications océaniques à l'international, la mobilité professionnelle ainsi que les processus nationaux et régionaux d'assurance de la qualité.

- Soutenir l'accréditation d'organismes ainsi que d'établissements d'enseignement et de formation qui respectent les normes d'assurance-qualité dans la région.
- Soutenir l'élaboration de critères régionaux pour l'octroi de licences à des professionnels, en concertation avec les organismes chargés de l'octroi de licences des pays membres.
- Améliorer la qualité du *South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC)* en renforçant les processus, les outils, l'assurance-qualité et l'établissement de rapports.
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes d'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur.
- Proposer des conseils et un soutien technique aux organismes nationaux chargés des qualifications et autres parties prenantes.

Renforcer la capacité de l'EQAP à soutenir les efforts des systèmes éducatifs pour améliorer la qualité de l'enseignement.

- Élaborer et présenter des travaux de qualité et d'importance régionale, afin que l'unité de recherche de l'EQAP soit reconnue par la communauté internationale des chercheurs.
- Apporter aux systèmes éducatifs nationaux les conseils et l'assistance technique nécessaires pour qu'ils améliorent leurs capacités de recherche.

CHAPITRE I – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

2018R	PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	2019	2020
-------	---	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
482 400	Fonds globalisés (ordinaires)	482 400	482 400
	Fonds projets fléchés		
1 030 000	Australie	1 200 000	1 350 000
1 217 400	Nouvelle-Zélande	825 000	825 000
367 500	Autres	252 000	252 000
2 614 900	Sous-total fonds projet fléchés	2 277 000	2 427 000
3 097 300	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 759 400	2 909 400

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la Communauté du Pacifique (CPS) se compose de deux grands programmes : le Programme pêche hauturière et le Programme pêche côtière. Le nouveau plan d'activité de la Division présente le but et les objectifs de la Division comme suit :

Objectifs fixés et résultats visés par la Division	Sections responsables*						
	FEIMA	DM	SAM	AQ	NFD	CFSM	IS
<i>Des données scientifiques de qualité étayent la gestion halieutique aux échelons régional, infrarégional, national et infranational</i>							
1. Renforcement de la collecte des données et fourniture de services de gestion des données pour la pêche et les écosystèmes marins							
1.1 Améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés	■					■	
1.2 Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données	■	■				■	
1.3 Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données	■	■			■	■	
2. Fournir des analyses et des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants							
2.1 Réaliser des évaluations des stocks de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, afin d'étayer les analyses de données	■	■	■				
2.2 Produire des analyses, des modèles et des évaluations dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et pêcheries	■	■	■			■	
2.3 Élaborer de nouvelles méthodes de modélisation afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques	■		■				
2.4 Appuyer la mise en œuvre de la stratégie « Une nouvelle partition pour les pêches côtières » et de l'approche écosystémique et communautaire de l'halieutique				■	■	■	
2.5 Soutenir la révision et la mise en œuvre de lois, de politiques, de plans ainsi que de dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation en matière de gestion halieutique	■	■	■			■	
2.6 Fournir des conseils et des analyses économiques afin d'étayer la prise de décisions			■	■	■		
<i>Une assistance technique de qualité contribue au développement durable</i>							
3. Appuyer le développement durable de l'aquaculture							
3.1 Aux échelons régional et national, améliorer les politiques, les plans, les lois, ainsi que les dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation dans le secteur de l'aquaculture				■		■	
3.2 Procurer une assistance technique dans le domaine de l'aquaculture				■			
3.3 Améliorer la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique				■			

4. Déterminer de nouveaux moyens de subsistance durables dans les pêcheries côtières							
4.1 Imaginer et tester des solutions novatrices et durables pour ce qui est de la pêche vivrière, artisanale, professionnelle et récréative					■		
4.2 Améliorer les pratiques de manutention du poisson et promouvoir la valorisation des produits de la mer				■	■		
4.3 Appuyer la réalisation d'évaluations des besoins post-catastrophe dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture				■	■	■	
<i>L'accès à l'information et le renforcement des capacités donnent aux peuples océaniques les moyens de gérer leurs ressources halieutiques</i>							
5. Mise à disposition des informations halieutiques et facilitation de leur accès							
5.1 Élaborer des produits d'information et de savoir	■	■	■	■	■	■	■
5.2 Faciliter la gestion et la circulation de l'information							■
6. Appuyer le renforcement des capacités dans les États et Territoires insulaires océaniques dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture							
6.1 Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, et en assurer le contrôle qualité	■				■		
6.2 Contribuer au renforcement des compétences halieutiques dans les domaines suivants : sciences halieutiques, techniques, gestion des données, analyse et conseil	■	■	■	■	■	■	■

*FEMA = Suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème ; DM = Gestion des données ; SAM = Évaluation et modélisation des stocks ; AQ = Aquaculture ; NFD = Développement de la pêche côtière ; CFMS = Science et gestion halieutiques côtières ; IS = Information halieutique.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds ordinaires

- Mise en œuvre et coordination des recommandations et conclusions issues de l'évaluation de la Division, notamment la décision prise par le CRGA de faire des sciences halieutiques un domaine d'excellence.
- Expansion et promotion de la nouvelle initiative qu'est le Centre océanique pour la science marine, et établissement d'un partenariat avec les organisations membres du CORP (Conseil des organisations régionales du Pacifique) ainsi qu'avec les établissements de recherche internationaux en appui à la plateforme du Centre océanique pour la science marine.
- Économies réalisées dans le budget ordinaire de la Division (Bureau du Directeur, Programme pêche côtière et Programme pêche hauturière) grâce au processus de priorisation et de révision du budget pour 2018 et 2019.
- Obtention de 85 % des résultats prévus dans le programme de travail de la Division en 2019.
- Mise en application du plan d'activité de la Division et révision de ce plan en cours d'année si nécessaire.
- Établissement de plans et conduite d'activités par la Division qui répondent aux besoins et aux priorités des membres, mis en œuvre au moyen d'une approche programme intégrée incluant systématiquement les dimensions jeunesse et genre.
- Continuer d'impulser l'élan nécessaire à la stratégie *Nouvelle partition pour la pêche côtière – Trajectoire de changement* (la Nouvelle partition) à l'échelle nationale et régionale, notamment en appuyant, facilitant et préparant l'évaluation périodique des progrès accomplis au titre de cette « nouvelle partition ».
- Feuille de route sur l'avenir des pêches en Océanie – établissement du rapport de situation sur les pêches côtières 2019.
- Mécanismes mis en place dans le but de suivre les progrès accomplis au regard de la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des îles du Pacifique en faveur du renforcement, par la CPS, de la gestion des pêcheries côtières, et présentation de rapports connexes aux dirigeants océaniques.
- Présidence du groupe de travail sur les pêches côtières en tant que nouveau mécanisme de promotion de la gestion et de la bonne gouvernance des pêches côtières, des représentants communautaires et de la société civile comptant parmi les membres de ce groupe de travail.

- Maintien de solides relations de travail avec les directeurs des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques, les bailleurs de fonds, les autres organisations régionales et les organisations non gouvernementales.
- Meilleure information des décideurs nationaux et régionaux et du grand public sur les sujets suivants : problèmes relatifs aux ressources halieutiques ; effets du changement climatique ; contribution majeure de la pêche aux économies nationales, à la concrétisation des aspirations au développement, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et nécessité d'améliorer les mesures de gestion des pêches.
- Participation constructive aux réunions des hauts responsables de l'Agence des pêches du Forum (FFA) et aux réunions ministérielles du Comité des pêches du Forum en vue de l'examen de questions importantes qui touchent à la gestion des pêches et appellent l'attention et l'engagement des pays.
- Avancement des travaux du Groupe de travail du secteur marin, assisté de l'Alliance du Pacifique, sur les projets relatifs à la politique régionale pour les océans.
- Réalisation d'évaluations et de rapports relatifs aux projets et programmes de la Division financés par des bailleurs, et diffusion des documents connexes dans les délais prévus.
- Renforcement des procédures et des systèmes de suivi-évaluation et d'amélioration continue au sein de la Division, en particulier pour ce qui est de l'établissement de rapports destinés aux bailleurs de fonds.
- Efforts déployés en vue d'assurer l'adéquation entre les indicateurs inscrits dans la Nouvelle partition et ceux énoncés dans d'autres directives et politiques appliquées dans la région, notamment les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale de la FAO et l'Objectif de développement durable n° 14 relatif aux océans.
- Rédaction et diffusion auprès des États et Territoires insulaires océaniques membres de deux notes d'orientation sur les pêches.
- *Annuaire des pêches* 2019 établi et diffusé, et élaboration du projet d'Annuaire des pêches 2020.
- Production de nouveaux supports pédagogiques sur les ressources marines à l'intention des établissements scolaires d'un pays océanique membre.
- Production et diffusion auprès des pays océaniques membres de documents de sensibilisation et d'information sur les questions halieutiques.
- Formation d'un fonctionnaire des pêches océanique à l'information et la communication.
- Sensibilisation efficace des parties prenantes dans les États et Territoires insulaires océaniques quant aux résultats des activités menées par la Division, et partage d'expériences et de connaissances dans l'ensemble de la région.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds projet

- Renforcement des composantes suivi-évaluation, amélioration continue de la Division en mettant l'accent sur la collecte de données à des fins d'établissement de rapport dans le cadre de la Nouvelle partition et du rapport de situation sur les pêches côtières.
- Amélioration et renforcement des systèmes et processus de suivi-évaluation en place pour la Nouvelle partition.
- Création et mise en place de mécanismes de communication, de coordination et de collaboration intersectorielles efficaces au titre de la Nouvelle partition.
- Mise en œuvre, en collaboration avec la Division santé publique de la CPS, des derniers volets du projet pour l'alimentation et la santé dans les communautés afin d'élaborer des théories et des méthodes pour l'évaluation des répercussions des initiatives de production communautaire d'aliments sur le risque de maladies non transmissibles (MNT), sur le bien-être social et économique et sur l'environnement.

CHAPITRE II – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS

Budget rectificatif 2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
--------------------------------	---------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
243 500	Fonds globalisés (ordinaires)	243 500	243 500
	Fonds programme fléchés		
191 400	ACIAR	137 600	117 100
150 000	Nouvelle-Zélande	131 000	149 000
584 900	Sous-total fonds globalisés et fonds programme fléchés	512 100	509 600
	Fonds projets fléchés		
10 800	Australie	10 700	10 700
10 800	Nouvelle-Zélande	9 300	9 300
	Autres	8 000	
21 600	Sous-total fonds projet fléchés	28 000	20 000
606 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	540 100	529 600

Le but et les objectifs du Programme pêche côtière sont présentés dans le chapitre sur le Bureau du Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, dans la mesure où le nouveau plan d'activité les intègre sur toute la Division.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds ordinaires

- Supervision de la mise en œuvre de plusieurs projets, notamment dans le domaine des finances et de la rédaction annuelle de rapports aux bailleurs de fonds.
- Définition de nouvelles solutions de financement pour la pêche côtière et l'aquaculture, et élaboration de notes d'orientation et de propositions au format déterminé par le bailleur de fonds.
- Trois pêcheries côtières nationales de poissons ou invertébrés gérées de manière durable sur la base d'un plan de gestion.
- Gestion d'une base de données régionale sur l'aquaculture, ainsi que d'un outil de formation en ligne pour l'identification des poissons.
- Mise en valeur et archivage des données relatives à la pêche côtière dans le cadre du portail océanien de données, et élaboration de méthodes pour la visualisation et la présentation des données.
- Réalisation de campagnes régulières de suivi des pêches côtières et établissement de rapports de suivi à l'appui des plans de gestion des pêches dans trois pays.
- Formation de quinze personnes dans deux pays aux méthodes d'enquête auprès des pêcheurs et/ou en bassin.
- Quatre stages en détachement afin d'effectuer une formation à l'analyse de données et à la rédaction de rapports à Nouméa, dans le but de présenter les résultats à la hiérarchie.
- Mise en place de deux programmes durables de mouillage de dispositifs de concentration du poisson (DCP), avec collecte, suivi et analyse des données en continu.
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan national de gestion des DCP.
- Formation de vingt petits pêcheurs à l'application de méthodes de pêche utilisant les DCP afin d'accroître leurs prises.
- Évaluation de la viabilité économique de deux projets de développement à petite échelle.
- Formation de dix personnes en gestion de petites entreprises de pêche dans différents États et Territoires insulaires océaniques.
- Création d'une entreprise de pêche sportive rentable et gérée de manière durable.
- Création d'une entreprise rentable de recyclage de déchets de poissons.
- Participation et appui à la recherche secondaire et primaire en partenariat avec le Programme du Pacifique pour l'accès aux services financiers afin d'évaluer les besoins d'assurance aux fins de protection en cas de catastrophe ou de phénomène extrême aux Fidji.
- Mise en œuvre de deux projets de diversification de la pêche en vue d'essais de viabilité commerciale.
- Actualisation ou établissement de plans de développement de l'aquaculture dans deux pays.
- Évaluation de deux pays à l'appui du renforcement institutionnel du secteur de l'aquaculture.
- Développement de la stratégie régionale de collecte de données et de statistiques aquacoles.
- Évaluation des formations en aquaculture ainsi que de l'efficacité et de la mise à profit de ces formations.
- Formation de trente agents aux techniques d'aquaculture pour plusieurs produits, notamment les algues et le tilapia.
- Détermination de nouvelles possibilités de financement pour le développement de l'aquaculture et préparation des propositions de financement en conséquence.
- Réponse à deux à trois demandes ponctuelles dans le domaine de l'aquaculture et/ou de la mariculture.

Australie : Mise en place de programmes de gestion communautaire à Kiribati et à Vanuatu (en collaboration avec l’Australian National Centre for Ocean Resources and Security [ANCORS] et WorldFish)

- Aide à l’élargissement de l’approche écosystémique et communautaire de la gestion halieutique à de nouvelles communautés et définition des enjeux, des problèmes et des solutions (diagnostic participatif) dans les deux pays.
- Aide à la mise en œuvre des plans de gestion écosystémique et communautaire de l’halieutique dans trois nouveaux sites de chaque pays.
- Aide au choix des supports de sensibilisation adaptés et traduction de ces documents dans la langue locale de chaque pays.

Australie : Mise en œuvre de l’instrument « Une nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires de changement » (la Nouvelle partition) par le renforcement de la gestion écosystémique et communautaire de l’halieutique dans la région

- Examen et analyse des activités de gestion écosystémique et communautaire de l’halieutique en cours dans la région en collaboration avec les organisations membres du CORP et les ONG, cartographie de ces activités à l’aide du SIG et mise en relation avec la « Nouvelle partition ».
- Mise en place et entretien d’un mécanisme de partage de l’information entre les acteurs de la gestion écosystémique et communautaire de l’halieutique afin de mettre à jour en continu les activités en cours dans la région.
- Élaboration d’une stratégie globale de renforcement des capacités pour la gestion écosystémique et communautaire de l’halieutique en collaboration avec les partenaires.
- Prestation de services de secrétariat pour le groupe de travail sur les pêches côtières et pour la sélection des membres tournants.

Nouvelle-Zélande : Amélioration de la gestion halieutique au profit de la sécurité alimentaire et de la pérennisation des moyens de subsistance des populations océaniques

- Évaluation des lois et des réglementations nationales et infranationales sur l’aquaculture et la pêche côtière dans au moins quatre pays, et fourniture d’une aide en vue de leur révision et de leur actualisation (début de la rédaction dans au moins trois pays).
- Évaluation des politiques et des plans de gestion nationaux et infranationaux sur l’aquaculture et la pêche côtière dans au moins cinq pays, et fourniture d’une aide en vue de leur révision et de leur actualisation dans au moins trois pays.
- Organisation de formations au moyen des dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d’application de la réglementation dans les domaines de l’aquaculture et de la pêche côtière, en concertation avec l’Agence des pêches du Forum (FFA), le ministère néo-zélandais des Industries primaires et l’Université du Pacifique Sud (USP).
- Évaluation des besoins en matière de suivi, de contrôle, de surveillance et d’application de la réglementation aux échelons national et infranational concernant l’aquaculture et la pêche côtière dans au moins quatre pays, et fourniture d’une aide et de formation à cet égard, ainsi que révision et actualisation des approches dans au moins deux pays.
- Organisation de formations portant sur le suivi des pêches côtières et l’élaboration de plans de gestion à l’intention de huit agents des services des pêches.
- Participation à des évaluations sur l’égalité hommes-femmes et les droits de la personne dans les pêches et le secteur marin avec les partenaires dans au moins deux pays ; analyse des données recueillies afin de définir les secteurs à problèmes et les obstacles, ainsi que de les traiter lors de la mise en œuvre de toutes les activités du projet.
- Poursuite du renforcement des systèmes et des procédures de suivi-évaluation applicables au projet.
- Organisation d’une réunion de planification annuelle avec le ministère néo-zélandais des Industries primaires, la FFA et les pays, si possible, en vue de l’élaboration de plans de travail annuels pour le projet.
- Renforcement des capacités nationales et infranationales en organisant au moins huit stages de formation en détachement à la CPS, des formations dans les pays et l’embauche d’un auxiliaire océanien au sein de la CPS pendant douze mois.

- Élaboration de documents de sensibilisation aux questions et à la réglementation de la gestion des pêches côtières dans au moins deux pays, visant plus spécifiquement le secteur privé et les populations littorales.

Nouvelle-Zélande : Développement d'une aquaculture océanique durable pour assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique

- Renforcement de la gestion des risques dans les pays où l'introduction de nouvelles espèces est prévue.
- Organisation d'un atelier infrarégional sur la surveillance et l'évaluation des maladies, ainsi que sur l'élaboration de rapports en la matière aux échelons national et régional.
- Évaluation des enjeux en matière de droits de la personne et d'égalité hommes-femmes par la réalisation d'analyses sociales et sexospécifiques dans au moins trois pays, en collaboration avec des partenaires, afin de cerner des approches viables pour appuyer les plans de biosécurité aquatique nationaux ou par espèces et le partage équitable des avantages retirés.
- Organisation d'une réunion de planification annuelle avec le ministère néo-zélandais des Industries primaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les pays, si possible, en vue de l'élaboration de plans de travail annuels pour le projet.
- Mentorat et appui technique à au moins cinq sociétés ou exploitants aquacoles (secteur privé, populations locales, ONG) en vue de répondre à leurs besoins en information, en connaissances et en compétences en gestion d'entreprise.
- Lancement du troisième appel à manifestations d'intérêt de la part du secteur privé pour une assistance technique à l'élaboration ou à l'extension de la production aquacole, et fourniture d'une étude de cas pour cette assistance.
- Poursuite du renforcement des systèmes et des procédures suivi-évaluation applicables au projet.
- Renforcement des capacités avec le secteur privé et les populations locales via : cinq stages de formation en détachement à la CPS, des formations dans les pays, et des formations spécifiques sur la biosécurité aquatique au profit du secteur public.
- Tenue à jour d'un registre d'experts à contacter de préférence pour la réalisation de travaux de recherche sur les options appropriées en matière d'alimentation, et/ou de reproduction et de gestion du stock de géniteurs, et début des premières missions d'expertise.

Nouvelle-Zélande/NIWA : Amélioration du projet de pêche à la ligne des espèces démersales aux Tonga (phase II)

- Accompagnement au développement d'un modèle bioéconomique pour la pêche du vivaneau profond au profit des flottilles de pêche locales.

Banque mondiale et Agence des pêches du Forum : programme régional océanique Oceanscape (PROP), composante côtière

- Travail avec le comité consultatif technique sur les pêches du Groupe du fer de lance mélanésien (GFLM) afin d'appliquer les mesures de gestion convenues pour la pêche de l'holothurie dans les pays membres du Groupe.
- Travail avec les trois autres pays partenaires (Tuvalu, Îles Marshall et États fédérés de Micronésie) pour mettre en œuvre les dispositions de gestion des stocks d'holothuries qui complètent ceux des pays membres du GFLM.
- Travail avec tous les pays membres du GFLM et les pays partenaires en vue de l'harmonisation des conditions tarifaires et des conditions d'octroi de licences, notamment tenue d'une base de données régionale comprenant des informations détaillées sur toutes les exportations d'holothuries.
- Rédaction d'un rapport d'avancement sur les activités à l'intention des bailleurs de fonds.

Union européenne : Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP)

- Recrutement de personnel pour la mise en œuvre du projet de PEUMP, et formation de certains agents aux exigences de la CPS et de l'UE en matière d'achats et d'établissement de rapports financiers.
- Recensement des invertébrés et/ou analyse des données relatives aux invertébrés dans quatre pays, puis utilisation des conclusions pour orienter les interventions de gestion.

- Études sociales et/ou bilans de la parité dans au moins deux pays afin de déterminer les domaines dans lesquels le projet peut être bénéfique.
- Mise sur pied de bases de données adaptées le cas échéant ; recherche et collecte des données historiques et conversion de ces données dans un format exploitable avec des métadonnées appropriées pour deux pays, puis stockage de ces données dans la base de données régionale de la CPS pour le compte des pays concernés.
- Mise en place de différentes activités communautaires dans au moins quatre pays, en partenariat avec le Réseau LMMA (aires marines sous gestion locale), en mettant l'accent sur les pays mélanésiens où réside la majorité de la population océanienne.
- Lancement d'un appel d'offres afin de trouver un fournisseur adéquat pour les actions de communication et de sensibilisation aux fins de gestion communautaire à l'aide d'un ensemble de moyens de communication afin d'atteindre le plus grand nombre possible de communautés dans la région.
- Développement des capacités grâce à différents mécanismes, notamment des stages en détachement de deux semaines auprès de la CPS portant sur l'analyse des données et la mise sur pied de plans de gestion, ou des stages en détachement de douze mois par l'intermédiaire du programme des jeunes auxiliaires océaniens.
- Production de documents de sensibilisation et organisation d'activités d'éducation auprès des agents des services des pêches et des communautés afin de diffuser des informations pertinentes sur la gestion des pêcheries côtières, parfois en langue locale, notamment au moyen de campagnes de sensibilisation.
- Coopération étroite avec l'unité de gestion des programmes du PEUMP pour l'élaboration de l'ensemble des rapports, notamment des rapports financiers, afin de respecter les exigences de l'UE.
- Collaboration avec le spécialiste des questions d'égalité hommes-femmes et de droits de la personne de l'unité de gestion des programmes pour la mise en œuvre des activités communautaires.

CHAPITRE II – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME PÊCHE CÔTIÈRE	2019	2020
BUDGET DES DÉPENSES			
1 070 700	Fonds globalisés (ordinaires)	1 070 700	1 070 700
755 000	Fonds programme fléchés		
233 500	Australie	725 000	720 000
	Nouvelle-Zélande	132 700	110 500
2 059 200	Sous-total fonds globalisés et fonds programme fléchés	1 928 400	1 901 200
Fonds projets fléchés			
435 000	Australie	75 000	
	Union européenne	1 997 600	2 520 300
2 116 000	Nouvelle-Zélande	2 040 900	1 631 600
127 200	WorldFish	80 000	88 000
	Autres	317 300	
2 678 200	Sous-total fonds projet fléchés	4 510 800	4 239 900
4 737 400	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	6 439 200	6 141 100

Budget	Chapitre 2
Bureau/division	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins
Composante	Programme pêche hauturière

Le but et les objectifs du Programme pêche hauturière sont présentés dans le chapitre relatif au Bureau du Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, car le nouveau plan d'activité de la Division intègre ces éléments à l'échelle de la Division.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires)

- Gestion efficace des activités du Programme pêche hauturière et établissement de rapports y afférents, conformément au plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins. Cela comprend les contributions du Programme pêche hauturière à la Conférence des Directeurs des pêches prévue pour 2019.
- Direction, gestion et administration du Programme pêche hauturière, notamment gestion du bureau, organisation des déplacements, des ateliers, des achats et de la sous-traitance, établissement des rapports à l'intention des bailleurs de fonds, gestion financière/mobilisation des ressources, et formation du personnel.
- Amélioration de la visibilité des travaux du Programme pêche hauturière sous diverses formes et pour divers publics (scientifiques, gestionnaires des pêches, décideurs et grand public) – trois articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture, un rapport d'évaluation sur la pêche thonière, une note d'orientation, des contributions à trois numéros de la Lettre d'information sur les pêches et deux communiqués de presse.
- Offre de conseils à trois pays océaniques sur la répartition potentielle des prises de thonidés ou sur la durabilité des niveaux d'effort.
- Informations et conseils scientifiques dispensés à l'Agence des pêches du Forum (FFA), aux États parties à l'Accord de Nauru et à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) sur leurs dispositions en matière de gestion de la pêche.
- Gestion des bases de données régionales sur la pêche thonière afin de fournir des informations d'excellente qualité pour les évaluations et la gestion des stocks de thonidés à la CPS, à d'autres organisations et aux membres.
- Un stage en détachement d'une durée de 12 mois offert à un auxiliaire océanien.

Principaux produits escomptés en 2019 – sélection de fonds projet fléchés

Nouvelle-Zélande : évaluation de la stratégie de gestion des stocks de thonidés dans le Pacifique

- Élaboration d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes et d'un plan de renforcement des capacités pour le projet, et mise en œuvre de ces orientations dans l'ensemble des pays membres de la CPS.
- Définition de règles expérimentales de contrôle des captures pour la gestion des pêcheries thonières océaniques.
- Mise au point et à l'essai d'un cadre de modélisation de l'évaluation de la stratégie de gestion, et réalisation d'une évaluation initiale des règles expérimentales de contrôle des captures.
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de suivi des performances des règles de contrôle des captures.

Nouvelle-Zélande : amélioration de la politique et de la gestion de la pêche thonière à la palangre dans le Pacifique Sud

- Offre d'informations et de conseils scientifiques afin d'étayer une gestion améliorée des stocks de germon du sud.
- Accompagnement des membres pour la mise en application d'outils clés de suivi des pêcheries et de rédaction de rapports.

- Soutien apporté à la FFA pour mettre au point un système régional de gestion des prises qui soit en adéquation avec la stratégie d'exploitation des ressources de la WCPFC.
- De concert avec la FFA, accompagnement des pays participant à l'Accord de Tokelau pour la révision et l'élaboration, à l'échelon national, de politiques et de cadres réglementaires sur les pêches en vue de mettre en œuvre les engagements pris au titre de ce texte.
- Soutien apporté à la FFA pour élaborer et mettre en œuvre des dispositifs d'appui au système de gestion des prises.
- De concert avec la FFA, actions de développement des capacités des pays participant à l'Accord de Tokelau pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations sous-régionales et de maximiser les retombées nationales.

Nouvelle-Zélande : assistance néo-zélandaise au Pacifique occidental – projet Asie de l'Est

- En coopération avec la WCPFC, soutien apporté aux pays bénéficiaires (Indonésie, Philippines et Vietnam) pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre, à l'échelon national, des plans d'échantillonnage, des analyses de données, des estimations et des déclarations de prises.
- Assistance à la conception de bases de données d'observation, entre autres bases nationales.
- Offre d'un appui à la mise en œuvre de fonctions de gestion des données.

Union européenne : Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) – volet relatif à la recherche scientifique sur les thonidés

- Élaboration et application d'une méthodologie aux grands ensembles de données d'observation disponibles auprès de la CPS afin d'estimer les prises et les séries chronologiques d'abondance relative des principales espèces qui constituent les prises accessoires.
- Mise sur pied et application de modèles et d'indicateurs relatifs à l'écosystème afin d'aider les pays ACP du Pacifique à gérer les pêcheries thonières nationales. Les travaux auront un lien avec la biodiversité et le changement climatique dans la mesure où les méthodologies mises sur pied seront applicables à long terme afin de suivre les composantes de l'écosystème qui font habituellement l'objet d'une attention limitée dans les systèmes de gestion des espèces ciblées.
- Mise à l'essai et évaluation d'un certain nombre de méthodes portant sur un volume élevé et à partir d'images pour l'estimation de la composition des prises à la senne.
- Recherches portant sur les principaux domaines d'incertitude dans l'histoire de la vie des thonidés afin d'améliorer l'évaluation des stocks et les conseils de gestion concernant ces espèces.
- Analyses sur les prises à la senne et les données d'effort, et informations sur les dispositifs de concentration du poisson afin de mettre sur pied des indices d'abondance pour la bonite et le thon jaune.
- Un stage en détachement d'une durée de 12 mois offert à un auxiliaire océanien.

Commission des pêches du Pacifique occidental et central : services scientifiques

Garantie du meilleur soutien scientifique possible à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central dans sa prise de décisions, et ce, par les moyens suivants :

- Évaluations et analyses régionales des stocks de thonidés et espèces associées.
- Poursuite de l'analyse des données opérationnelles sur la pêche palangrière en vue d'améliorer les estimations de l'abondance relative des espèces ciblées.
- Analyse de la dynamique et des activités de la pêche à la senne liées aux dispositifs de concentration du poisson (DCP).
- Analyse des données biologiques en vue de futures évaluations des stocks.
- Prélèvement et conservation d'échantillons biologiques de thon aux fins d'analyses biologiques.
- Essais d'échantillonnage en mer, en vue d'améliorer l'évaluation des prises à la senne par espèce.
- Marquage de bonites et de thons jaunes à l'aide de marques conventionnelles et enregistreuses, en vue d'améliorer l'évaluation des stocks.
- Analyse des données de prise et d'effort pour la pêche à la senne, à l'appui de l'élaboration de mesures de gestion visant à réduire les captures de thons obèses juvéniles.

- Amélioration de l'évaluation des stocks par la mise en œuvre des recommandations relatives aux thons obèses (et à d'autres espèces de thons tropicaux) issues de l'examen par les pairs.
- En collaboration avec le projet Évaluation de la stratégie de gestion des stocks de thonidés dans le Pacifique financé par la Nouvelle-Zélande, diffusion de conseils techniques pour l'élaboration de stratégies d'exploitation par l'intermédiaire du plan de travail de la WCPFC, y compris des analyses des points cibles de référence potentiels, la définition de règles de contrôle des captures, des stratégies de surveillance et des approches relatives à l'évaluation de la stratégie de gestion.
- Alimentation des bases de données régionales sur la pêche thonière par tous les pays membres de la CPS pour leurs activités de pêche les plus récentes, ainsi que par les pays non océaniques pratiquant la pêche à grande distance et les pays adjacents d'Asie du Sud-Est.
- Traitement des données sur les activités de pêche recueillies ces dernières années dans le cadre de quelque 2300 missions d'observation.
- Application des normes régionales en matière de rapports électroniques.
- Réponse des pays membres à leurs obligations de communication de données scientifiques à l'égard de la WCPFC grâce à l'atelier régional sur les statistiques thonières organisé par la CPS.
- Appui fourni au Secrétariat de la WCPFC en vue de l'établissement du rapport 2019 de suivi de la conformité.
- Estimation et publication des prises annuelles de thon dans l'Annuaire des statistiques annuelles sur la pêche thonière.

Projet océanien de gestion de la pêche hauturière II

- Meilleure compréhension des impacts potentiels du changement climatique sur les pêcheries thonières du Pacifique grâce à la simulation par modèle de plusieurs scénarios climatiques appliqués au thon.
- Meilleure compréhension de la structure trophique de l'écosystème de la warm pool du Pacifique occidental.
- Amélioration du suivi et des audits des données nationales sur la pêche thonière en utilisant TUFMAN 2 dans au moins 14 pays et à l'échelon du Secrétariat de la FFA.
- Lancement de la collecte de données saisies à bord des navires sous la forme de rapports électroniques dans la pêche palangrière d'au moins trois pays.
- Aide à l'utilisation de l'application TAILS pour la collecte de données sur la pêche artisanale fournie à au moins trois pays.
- Analyse de la collecte de relevés de débarquement et plans d'amélioration élaborés dans au moins trois pays.
- Aide apportée aux pays membres en prévision de leur participation aux réunions 2019 de la WCPFC.
- Analyses réalisées à l'appui de la gestion des pêcheries thonières nationales pour trois pays.
- Mise à disposition d'informations clés concernant les pêcheries thonières sur des pages Web nationales mises à jour.
- Formation à l'évaluation des stocks et à l'analyse des écosystèmes dispensée à 20 agents de services nationaux des pêches lors de l'atelier d'évaluation des stocks organisé en 2019.

Recouvrement des coûts des programmes régionaux d'observation – administré par la FFA

- Renforcement des programmes d'observateurs à l'échelon national et régional par l'élaboration de normes, par l'assurance de la qualité, ainsi que par l'appui et la coordination de la formation dispensée aux observateurs, de leur formation au débriefing et de la formation de formateurs d'observateurs.

CHAPITRE II – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME PÊCHE HAUTURIÈRE	2019	2020
--------------------------------	----------------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
1 072 500	Fonds globalisés (ordinaires)	1 072 500	1 072 500
	Fonds programme fléchés		
754 200	Australie	720 000	720 000
301 700	Nouvelle-Zélande	166 500	166 500
2 128 400	Sous-total fonds globalisés et fonds programme fléchés	1 959 000	1 959 000
	Fonds projets fléchés		
168 000	Union européenne	1 126 900	
825 500	FAO	565 900	
348 600	ISSF	351 100	176 200
1 470 200	Nouvelle-Zélande	1 549 200	2 654 800
2 750 800	WCPFC	3 018 700	2 956 200
235 000	FFA	221 200	230 100
193 600	Autres		
5 991 700	Sous-total fonds projet fléchés	6 833 000	6 017 300
8 120 100	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	8 792 000	7 976 300

La Division géosciences, énergie et services maritimes est le fruit de la fusion entre la Division géosciences et la Division développement économique. La Division géosciences se composait de trois piliers : 1) géosciences pour le développement ; 2) eau et assainissement ; et 3) réduction des risques de catastrophe. L'ancienne Division développement économique comprenait les piliers « énergie » et « transport ». Ces deux entités ont été regroupées suite au décloisonnement des activités et des domaines thématiques qui relevaient de leurs différents programmes et projets.

La nouvelle Division s'articule autour de quatre grands piliers : 1) océans et services maritimes ; 2) géoressources et énergie ; 3) résilience aux catastrophes et résilience des communautés ; et 4) programmation, performance et systèmes.

1. Bureau du Directeur

Le Bureau du Directeur supervise et appuie le travail de l'ensemble des piliers et projets de la Division géosciences, énergie et services maritimes.

Objectifs

- Développement et maintien des capacités scientifiques et des autres capacités nécessaires à la concrétisation de la vision de la Division.
- Définition des axes de travail privilégiés de la Division sur la base des spécificités du contexte océanien, des meilleures pratiques organisationnelles en vigueur au niveau international, ainsi que des tendances et des besoins émergents.
- Soutien aux domaines prioritaires qui renvoient au Plan stratégique de la CPS.
- Utilisation optimale des services d'experts compétents en vue de la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.
- Promotion de la croissance et du développement dans tous les domaines techniques.
- Amélioration de la performance dans tous les domaines d'intervention des programmes et renforcement des relations entre ceux-ci.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Établissement de projections budgétaires pour les programmes et les projets afin de réduire au minimum le risque.
- Gestion générale et responsabilité du plan de travail et du budget de la Division, y compris via l'organisation de réunions mensuelles de l'équipe dirigeante de la Division.
- Représentation de l'Organisation et de la Division aux grandes réunions nationales, régionales et internationales.
- Promotion de partenariats, de liens et de synergies au sein de la CPS et avec des partenaires extérieurs.

CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES

Budget rectificatif 2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
---	----------------------------	-------------	-------------

	BUDGET DES DÉPENSES		
424 500	Fonds globalisés (ordinaires)	419 500	425 700
	Fonds projet fléchés		
	Sous-total fonds projet fléchés		
424 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	419 500	425 700

Le pilier « programmation, performance et systèmes » a été mis en place afin de proposer un ensemble global de services interdivision permettant d'étayer et d'appuyer des programmes et des projets efficaces et efficaces. Cette gamme de services comprend notamment, mais pas exclusivement :

- la gestion des opérations financières – offre de conseils et d'un accompagnement de qualité pour les opérations et les processus opérationnels de la Division géosciences, énergie et services maritimes pendant et après la mise en œuvre des projets, à l'aide d'outils et de services d'aide à la gestion financière, aux achats et aux opérations.
- la géomatique dans les SIG et la télédétection – offre de services intégrés, déterminés par la demande, dans l'ensemble des programmes de travail, projets et pays membres de la CPS, dans le but d'assurer la production et le traitement de données et informations spatiales essentielles et pertinentes, le bon fonctionnement des systèmes d'analyse et de gestion qu'ils alimentent et la mise à disposition du soutien nécessaire à l'exécution des programmes de travail techniques.
- la planification, le suivi, l'évaluation et l'amélioration continue en économie – facilitation des processus de réflexion critique, de planification, de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue, et conception de systèmes et outils permettant de traduire les objectifs des programmes en projets mis en œuvre avec succès et en résultats pérennes.
- la gestion de la communication et de l'information – mise en place d'un cadre de communication et d'un système de gestion de l'information harmonieux permettant d'appuyer la communication, le partage d'information, la connaissance et l'amélioration continue.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Élaboration du plan stratégique 2018-2020 de la Division géosciences, énergie et services maritimes, dans le droit fil du Plan stratégique de la CPS.
- Réalisation d'au moins 80 % des résultats inscrits dans le plan de travail de la Division.
- Achèvement du processus de recrutement des cadres formant l'équipe de direction de la Division, dont un directeur, trois directeurs adjoints et un responsable.
- Élaboration de cadres et de plans de suivi-évaluation et d'amélioration continue pour les programmes.
- Gestion générale et responsabilité du plan de travail et du budget de la Division, y compris via l'organisation de réunions mensuelles de l'équipe dirigeante de la Division.
- Représentation de l'Organisation et de la Division aux grandes réunions nationales, régionales et internationales.
- Promotion de partenariats, de liens et de synergies au sein de la CPS et avec des partenaires extérieurs.
- Aide à la gestion financière et administrative apportée à l'ensemble des programmes et projets de la Division.
- En fonction de la demande, offre de services intégrés d'information et de données à l'ensemble des programmes, projets et pays membres de la CPS, dans le but d'assurer la production, le traitement, l'analyse et l'archivage de données et informations spatiales essentielles et pertinentes, le bon fonctionnement des systèmes de gestion connexes et la mise à disposition du soutien nécessaire à l'exécution des programmes de travail techniques.
- Acquisition des biens et services nécessaires aux projets de manière efficace et conforme aux politiques de la CPS.
- Vérification satisfaisante des comptes des projets.
- Planification et conduite d'activités de perfectionnement professionnel pour les postes techniques clés.

- Mise à disposition de données géospatiales essentielles et de services connexes en vue du suivi et de la réalisation d'interventions au sein des pays insulaires océaniques dans les domaines suivants : exploitation des ressources naturelles, catastrophes, océans et services maritimes, énergie, climat et infrastructures. L'objectif est d'appuyer la prise de décisions avisées, sur le plan géospatial, ayant des retombées concrètes du point de vue de la qualité de vie.
- Recueil et archivage d'informations, de données et de tous les produits associés aux projets menés par la Division, au profit des pays membres de la CPS.
- Présentation aux parties prenantes des rapports sur les projets et des autres documents requis, dans les délais impartis.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds projet fléchés

GIZ – Financement des projets, phase de préparation, Conférence STAR

- Présentation aux parties prenantes des rapports sur les projets et des autres documents requis dans des délais raisonnables.
- Contribution aux différents plans lors des réunions des comités de pilotage des projets.
- Communication efficace des résultats des projets aux parties prenantes.
- Critères de visibilité des projets remplis.
- Vérification satisfaisante des comptes des projets.
- Poursuite de la coordination du Réseau STAR (« Sciences, technologies et ressources »).

CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES

Budget rectificatif 2018	PILIER PROGRAMMATION, PERFORMANCE ET SYSTÈMES	2019	2020
--------------------------	---	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
366 900	Fonds globalisés (ordinaires)	391 300	414 800
305 000 41 100	Fonds projet fléchés Financements multiples GIZ	259 700	263 900
346 100	Sous-total fonds projet fléchés	259 700	263 900
713 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	651 000	678 700

La CPS a récemment regroupé ses activités axées sur la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et l'eau et l'assainissement, ainsi que son Programme « de la montagne au récif », au sein d'un programme intégré, qui relève de la nouvelle Division géosciences, énergie et services maritimes. Ce nouveau programme, baptisé Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés, dirigera les efforts déployés par la CPS pour contribuer à la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique, en offrant un appui technique coordonné aux petits États insulaires en développement du Pacifique. On trouvera ci-dessous des informations actualisées sur les projets relevant du tout nouveau programme.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds projet fléchés

Dixième Fonds européen de développement (10^e FED) – groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) / UE : Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique

Le projet a pour objet de réduire la vulnérabilité, ainsi que les coûts sociaux, économiques et écologiques des catastrophes dues aux aléas naturels, pour permettre la réalisation des objectifs nationaux et régionaux de développement durable et d'atténuation de la pauvreté dans les États ACP du Pacifique. Le projet s'appuie sur les moyens suivants :

Préparation efficace en vue de la réponse et du relèvement

- Aide apportée aux organisations nationales et régionales, de même qu'aux pouvoirs publics, en vue de l'élaboration de plans de réponse, de la mise en place de systèmes d'alerte précoce de bout en bout et de centres d'urgence et d'évacuation, et de l'amélioration de l'accès à l'eau potable afin d'atténuer les sécheresses.

Dispositifs institutionnels renforcés en matière de gestion des risques de catastrophe (GRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC)

- Collaboration avec les principales parties prenantes en vue de l'élaboration de plans d'action concertés nationaux, prévoyant l'intégration de la GRC et de l'ACC dans les stratégies, plans et budgets nationaux et sectoriels.

Amélioration des connaissances, de l'information, de la sensibilisation de la population, de la formation et de l'éducation

- Information des populations sur les risques, à l'aide de bases de données régionales et locales, en vue du renforcement des capacités humaines et techniques dans les secteurs prioritaires recensés, et création en parallèle d'outils de connaissance et de supports de sensibilisation.

Meilleure compréhension des aléas naturels et réduction des risques sous-jacents

- Travail sur a) les lacunes dans la compréhension fondamentale des dimensions scientifique, technique, sociale et économique des impacts des aléas et b) les risques sous-jacents posés par l'évolution des conditions et ressources sociales, économiques et écologiques.

Renforcement des partenariats dans le domaine de la GRC et de l'action climatique

- Soutien à l'élaboration du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique, entériné en 2016 par les dirigeants océaniques et hissé au rang de stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'action climatique. Le Cadre définit des orientations de haut niveau afin de guider l'action des États et Territoires, du secteur privé, de la société civile, des organisations régionales et des partenaires du développement. En 2017, les chefs d'État et de gouvernement du Forum des Îles du Pacifique ont approuvé la création d'un groupe de travail chargé de définir la structure du Partenariat océanique pour la résilience, qui aura pour mission de coordonner les actions concertées, ainsi que la mise en œuvre et le suivi du Cadre.

Outil régional d'évaluation des risques au service de la résilience (PaRTneR)

Le projet PaRTneR, dirigé par l'Institut national néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA), en partenariat avec GNS Science et la CPS, vise à mettre au point un outil de maîtrise des risques destiné aux planificateurs de la région Pacifique, permettant de générer des informations contextualisées sur les risques naturels à l'appui de la prise de décision dans les instances publiques. Pour créer cet outil, le projet reprend l'outil RiskScape, conçu par la Nouvelle-Zélande pour l'évaluation des risques sociaux et économiques, et l'adapte à l'aide de scénarios établis par le Samoa et Vanuatu. Ces scénarios définissent l'application, les informations d'entrée nécessaires et les décisions que doivent prendre les différents secteurs concernés. La vaste campagne de consultations entreprise auprès des parties prenantes nationales se poursuivra afin de cerner les priorités de mise en œuvre du projet et les formations nécessaires continueront d'être dispensées aux organismes clés qui utiliseront PaRTneR dans le cadre de leurs processus réguliers de planification.

Projet PacSAFE

Le projet PacSAFE s'inscrit dans le prolongement des travaux engagés par la CPS pour adapter le logiciel InaSAFE, outil en accès libre destiné aux responsables de la gestion des catastrophes, afin de permettre aux urbanistes de répertorier les populations, les actifs et les infrastructures exposés au risque d'inondation. Le fruit de ce travail a été intégré au code source d'InaSAFE, auquel de nouvelles améliorations seront apportées dans le cadre du projet PacSAFE. Exécuté par Geoscience Australia en partenariat avec la CPS, le projet PacSAFE vise à tester l'utilité d'InaSAFE comme outil d'aide à la décision dans les bureaux de gestion des catastrophes du Pacifique. Les scénarios catastrophes utilisés pour affiner l'application reposent notamment sur les plans d'urgence des Tonga et des Fidji pour les cyclones tropicaux et les inondations. Geoscience Australia, de concert avec la CPS, travaillera aux côtés de représentants des bureaux nationaux de gestion des catastrophes/de la sécurité civile et des organismes associés prenant part à la planification, à la préparation et à la réponse aux catastrophes naturelles aux Tonga et aux Fidji. Les vastes consultations se poursuivront avec les parties prenantes dans les pays afin de définir les priorités de mise en œuvre du projet. Des formations sont dispensées aux principales parties prenantes afin que PacSAFE puisse servir d'outil de planification des interventions d'urgence, permettant d'étayer la formulation des plans d'intervention et des plans d'urgence des organismes d'intervention.

Programme pour la résilience du Pacifique : Phase I (PREP)

Le Programme pour la résilience du Pacifique (PREP) se compose d'une série de projets mis en œuvre en deux phases. Le Programme accompagne les pays insulaires océaniques dans : i) le renforcement de l'alerte précoce et de la préparation ; ii) la création d'un cadre et d'un environnement porteur favorisant une gouvernance plus solide et la mise en place d'investissements hiérarchisés plus judicieux en faveur de la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes ; et iii) l'amélioration des capacités d'intervention post-catastrophe grâce au renforcement de la résilience financière aux catastrophes. Au cours de la première phase du Programme, des activités sont prévues au Samoa, aux Tonga, à Vanuatu et aux Îles Marshall ; un volet régional sera également assuré par la CPS et le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP).

Le programme d'activités conduit par la CPS visera à améliorer et à renforcer : les capacités des pays participants en matière d'alerte précoce, de préparation et de réponse ; les moyens dont l'Organisation dispose en interne pour entreprendre des évaluations des besoins post-catastrophe ; les systèmes d'information spatiale multi-aléas dédiés aux risques et la mise au point et l'application de systèmes/outils d'aide à la décision en vue d'une planification et d'investissements résilients à l'échelle nationale ; et les approches communautaires intégrées de renforcement de la résilience aux catastrophes, aux risques et aux changements climatiques.

La CPS administre également l'Unité d'appui aux programmes, qui aide les bénéficiaires du PREP à gérer et à mettre en œuvre le Programme, notamment pour ce qui concerne les achats, la gestion financière, le suivi-évaluation et l'exécution technique.

Programme pour la résilience du Pacifique : Phase II (PREP)

Pendant la deuxième phase du Programme, un large éventail d'initiatives seront menées aux Îles Marshall. Elles allieront activités nationales – conduites par les pouvoirs publics – et activités régionales – menées par la CPS et le FIP.

Ainsi, la CPS apportera son concours technique aux Îles Marshall, mettant l'accent sur le renforcement des capacités de gestion des situations d'urgence et de gestion côtière au sein des instituts concernés, tout en aidant le pays à consolider ses capacités en matière d'alerte précoce, de préparation et d'intervention. Les activités menées sous la houlette de la CPS s'inscrivent en complément des activités nationales, appuyant le renforcement des capacités du Bureau national de gestion des catastrophes et la réalisation des évaluations des besoins post-catastrophe, tout en renforçant l'aménagement résilient du littoral, grâce à l'évaluation de sources durables de granulats sous l'angle de la gestion intégrée des risques côtiers. L'Unité d'appui aux programmes du PREP continuera d'aider les Îles Marshall et la CPS à gérer et à mettre en œuvre le projet, notamment pour ce qui concerne les achats, la gestion financière, le suivi-évaluation et l'exécution technique.

Alliance océanique pour la gestion des situations d'urgence (PIEMA)

L'objectif général est de fournir des services de secrétariat afin de faciliter les interventions menées dans la région par la PIEMA par le biais de ses parties prenantes régionales, à savoir les responsables de la gestion des catastrophes de la région, le Secrétariat de la Conférence des directeurs des services de police des pays océaniques et l'Association océanique des services d'incendie et de secours. Le projet, supervisé par une équipe de gestion dédiée, facilitera l'offre de conseils, d'orientations et d'appuis techniques sur les stratégies de gestion des situations d'urgence aux échelons national et régional, dans le but de promouvoir et d'améliorer l'interopérabilité au sein de la région, comme le prévoit le programme stratégique 2020 de l'Alliance.

Projet de préparation à El Niño (Readiness for El Niño, RENI) – Union européenne / Pacifique Nord

Ce projet a pour objet de renforcer la résilience des populations des Îles Marshall, des États fédérés de Micronésie et de Palau face aux chocs et aux sources d'insécurité causés par des épisodes El Niño extrêmes. Il vise plus particulièrement à généraliser l'application d'une démarche pluripartite, plurisectorielle et durable dans le cadre de la préparation aux futurs épisodes El Niño, au moyen des actions suivantes :

Actions visant à favoriser l'adoption de comportements indispensables à la résilience aux épisodes El Niño, aussi bien à l'échelon individuel que collectif

- Les comportements clés à adopter, qui guideront la conception et l'exécution des activités du projet, seront déterminés à l'aide d'une approche sensible au genre et fondée sur les droits.

Mise en œuvre de mesures structurelles contextualisées en vue d'appuyer le renforcement de la résilience aux épisodes El Niño en matière de sécurité alimentaire et hydrique

- Des mesures concrètes sur le terrain – axées sur les communautés éloignées de certains États/îles en particulier – seront prises afin de renforcer la sécurité alimentaire et hydrique, et des activités parallèles seront menées à l'intention des femmes et des groupes vulnérables, tout comme des activités de formation dans le domaine de la maintenance.

Renforcement institutionnel, planification et adoption de mesures techniques à l'appui de la préparation aux futurs épisodes El Niño

- Ce volet de travail s'appuiera sur le renforcement et le perfectionnement des cadres de préparation à El Niño en vigueur dans les pays (au niveau central et au niveau des États), tels que les politiques et plans sectoriels, ainsi que sur la correction des lacunes en matière d'informations techniques.

Projet de renforcement institutionnel dans les îles du Pacifique aux fins d'adaptation au changement climatique (ISAAC)

Ce projet régional vise à renforcer les capacités institutionnelles nationales des pays participants (Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Palau, Îles Salomon, Samoa, Tuvalu et Vanuatu) afin de leur permettre d'assurer une planification, une coordination et des interventions efficaces face aux effets délétères du changement climatique. Le projet s'appuie sur les grands domaines de résultat suivants :

- *Renforcement des cadres institutionnels intégrés et des capacités nationales en vue d'appuyer l'adoption d'approches plurisectorielles face aux effets du changement climatique et aux risques de catastrophe*
Renforcement des mécanismes de coordination aux échelons national et régional, afin que la gestion des risques climatiques et la recherche de financements puissent s'opérer de manière intégrée ; renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration et de gestion de projets/programmes plurisectoriels en lien avec le changement climatique ; renforcement des capacités nationales pour ce qui est de la planification des mesures d'adaptation et de l'élaboration de projets ; et amélioration du suivi-évaluation.
- *Amélioration de l'accès aux nouveaux dispositifs de financement climatique par le biais de capacités, de systèmes et d'outils renforcés*
Accent mis sur les évaluations du financement de l'action climatique et de la gestion des risques de catastrophe menées à l'échelon national ; application des recommandations formulées à l'issue desdites évaluations ; amélioration des systèmes d'accès aux financements climatiques et de présentation de rapports connexes ; et mise en place d'un outil de suivi des financements climatiques à l'appui de la prise de décision.
- *Renforcement de la coopération et de la coordination à l'échelon régional grâce à l'amélioration des moyens nationaux et à la mutualisation des connaissances, afin d'appuyer la maîtrise des risques climatiques et des risques de catastrophe dans les pays insulaires océaniques*
Mise en place d'un mécanisme régional de mutualisation des connaissances lors de rencontres régionales et de formations ciblées ; création de portails nationaux sur le changement climatique dans certains pays insulaires océaniques et renforcement des capacités en matière de gestion/administration de plateformes de partage des connaissances sur le changement climatique ; et mise en œuvre concrète du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique.

Nouvelle-Zélande – Projet de renforcement de la sécurité hydrique dans les États insulaires vulnérables

Les actions suivantes seront menées dans le cadre du projet :

- Poursuite du soutien apporté à l'élaboration de systèmes de suivi, de collecte de données et de rapport en matière hydrique, notamment conduite d'inventaires des dispositifs de récupération des eaux de pluie, installation de pluviomètres, et activités de formation et de renforcement institutionnel.
- Réalisation d'évaluations des eaux souterraines à l'appui du développement, comme source principale ou secondaire d'approvisionnement en eau, et instauration de dispositifs de suivi des eaux souterraines permettant d'étayer les plans de gestion des catastrophes à l'échelon local.
- Conception et application de plans locaux de gestion des sécheresses, et conduite d'actions de renforcement des capacités et de renforcement institutionnel à cet égard.
- Élaboration et application de plans de sécurité sanitaire des eaux de consommation à l'échelon communautaire.
- Activités de communication, de sensibilisation et d'information sur les enjeux relatifs à la sécurité hydrique à l'appui du Partenariat océanique pour la sécurité hydrique dans les atolls.

Nouvelle-Zélande – Projet d'amélioration de l'accès au Fonds vert pour le climat (eau et assainissement)

L'équipe du projet accompagnera, au moyen d'une démarche hautement qualitative, l'élaboration des propositions à soumettre au Fonds vert pour le climat (GCF), axées notamment sur l'amélioration de la sécurité hydrique et de l'assainissement dans la région Pacifique, et mettra à l'étude la possibilité d'établir une proposition multi-pays qui prolongerait et renforcerait le programme de la CPS centré sur la sécurité hydrique dans les atolls.

Projet « de la montagne au récif » du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Fonds pour l'environnement mondial : Le Projet régional océanien « de la montagne au récif » est le fruit d'une collaboration interinstitutionnelle entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en leur qualité d'organismes d'exécution du FEM. La CPS appuie la coordination des efforts. Le Projet « de la montagne au récif » du FEM vise à préserver et à renforcer les biens et les services écosystémiques des pays insulaires océaniques (approvisionnement, réglementation, soutien et activités culturelles) par des approches intégrées de la gestion des terres, de l'eau, des forêts, de la biodiversité et des ressources côtières, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté, à la pérennisation des moyens de subsistance et à la résilience face aux changements climatiques. Les activités du projet s'articulent autour de cinq domaines d'intervention : conservation de la biodiversité, dégradation des sols, changements climatiques, gestion durable des forêts et eaux internationales. La mise en œuvre du Projet s'appuie sur différents volets d'activité : planification étayée par la science, perfectionnement du capital humain, élaboration de politiques et de plans stratégiques, gestion axée sur les résultats et partage de connaissances dans le cadre du projet « de la montagne au récif » centré sur les eaux internationales, exécuté dans la région par la CPS. Les initiatives pilotes « de la montagne au récif », mises en œuvre dans le cadre du projet Eaux internationales, visent à renforcer l'intégration des pratiques « de la montagne au récif ». Il s'agit de créer des synergies entre le travail des organisations sectorielles et les projets nationaux « de la montagne au récif », financés via le Système transparent d'allocation des ressources (STAR) du FEM, ainsi qu'entre les pouvoirs publics et les communautés, et entre la société civile et le secteur privé.

Principaux produits escomptés :

Projets témoins au niveau national mettant en avant les démarches de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) de la montagne au récif, au service de la résilience et de la durabilité en milieu insulaire

- Expérimentation de solutions novatrices alliant GIZC, GIRE et adaptation au changement climatique [lien avec les projets STAR de niveau national via le réseau élargi du Projet régional « de la montagne au récif »].
- Diagnostics nationaux de la GIZC en vue de la hiérarchisation et de l'extension à plus grande échelle des principales réformes et investissements majeurs en matière de GIZC/GIRE.
- Création de réseaux pluripartites fédérant les tables rondes de dirigeants en vue du renforcement de la GIZC/GIRE « des collectivités locales au gouvernement ».

Développement insulaire de l'investissement dans le capital humain et le savoir afin de renforcer les capacités nationales et locales de mise en œuvre de la GIZC/GIRE de la montagne au récif, conjuguée à l'adaptation au changement climatique.

- Renforcement des capacités nationales et locales de mise en œuvre de la GIZC et de la GIRE afin de favoriser l'application de bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des ressources terrestres, hydriques, forestières et côtières et d'adaptation au changement climatique.
- Mécanismes d'incitation destinés à capter durablement des compétences locales spécialisées dans les approches « de la montagne au récif » et ouverture d'un dialogue intergouvernemental sur les besoins en ressources humaines pour la GIZC/GIRE.

Prise en compte systématique des approches de GIZC/GIRE « de la montagne au récif » dans les plans nationaux de développement

- Validation des cadres d'action stratégique nationaux et régionaux pour la GIZC/GIRE.
- Élaboration de démarches coordonnées pour la gestion intégrée des ressources terrestres, hydriques, forestières et côtières et l'adaptation au changement climatique « de la montagne au récif ».

Indicateurs régionaux et nationaux « de la montagne au récif » pour le suivi, l'établissement de rapports, la gestion adaptative et la gestion des connaissances

- Formulation et adoption de cadres de résultats intégrés et simplifiés pour des projets plurisectoriels intégrés à l'échelon national et régional.
- Création de plateformes nationales et régionales pour la gestion de l'information et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés des approches « de la montagne au récif ».

Projet de protection des aquifères côtiers du Fonds pour l'environnement mondial

Pour cette proposition de projet, le PNUD s'associera aux gouvernements des Îles Marshall, de Palau et de Tuvalu pour « améliorer la connaissance, l'utilisation et la protection des aquifères côtiers en vue d'une sécurité hydrique renforcée sur fond d'évolution du climat ». Plus particulièrement, le projet vise à déterminer l'étendue des ressources en eaux souterraines, les menaces qui pèsent sur elles et leur potentiel de valorisation dans les différentes îles des Marshall, de Tuvalu et de Palau. Pour ce faire, le projet s'appuiera sur des évaluations de la géophysique et de l'occupation des sols, la mise en place de réseaux de surveillance et la collaboration avec les différentes communautés et les pouvoirs publics nationaux en vue de la définition de solutions propres à améliorer l'accès aux eaux souterraines et de l'élaboration de plans de gestion et de protection des aquifères.

Le FEM est en passe d'accorder à la CPS un financement d'appui à l'élaboration de la proposition de projet, qui permettra à cette dernière de concevoir le projet en collaboration avec le PNUD. Ce financement sera disponible en juin 2019 et, si la proposition aboutit, elle conduira à la création d'un projet sur quatre ans, financé par le FEM.

CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME RÉSILIENCE AUX CATASTROPHES ET RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS	2019	2020
--------------------------	---	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
637 200	Fonds globalisés (ordinaires)	644 600	709 900
	Fonds projet fléchés		
5 675 900	Union européenne	5 019 800	658 000
847 000	Nouvelle-Zélande	1 050 500	
1 637 100	Banque mondiale	3 864 900	1 102 900
542 900	Australie	691 800	892 500
812 400	USAID	409 000	140 100
1 669 000	FEM-PNUD	1 851 000	679 200
11 184 300	Sous-total fonds projet fléchés	12 887 000	3 472 700
11 821 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	13 531 600	4 182 600

But

Une approche programme intégrée propre à stimuler la croissance des économies bleues par le biais d'activités réfléchies et inclusives tirées de solutions novatrices de gestion du littoral, des océans et des services maritimes.

Objectif

L'objectif du Programme est de mettre à la disposition des pays membres de la CPS les résultats de la recherche appliquée et une base de connaissances sur les océans afin d'étayer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, et de leur proposer des solutions techniques à l'appui de la bonne gouvernance des océans et des services maritimes, de la promotion de transports maritimes durables et de la sécurité de la navigation, du renforcement des services d'observation et de prévision sur les milieux océaniques et côtiers, et de l'amélioration des compétences et des capacités concernant les océans et les services maritimes.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

Gouvernance de l'océan et de l'espace maritime

Activités axées sur les frontières maritimes (financées par les ministères australien et néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce)

- Offre de conseils aux pays insulaires océaniques sur les aspects techniques de la délimitation maritime.
- Réalisation de levés géodésiques pour déterminer les lignes de base.
- Analyse et calcul informatique des lignes de base, zones et limites maritimes et des solutions pour les limites communes.
- Coordination du travail des équipes techniques nationales chargées de la délimitation maritime et du partenariat technique international, avec notamment l'organisation d'ateliers sous-régionaux sur les limites maritimes destinés à certains pays.
- Administration du système océanique d'information sur les limites maritimes.
- Facilitation des négociations entre pays insulaires océaniques, y compris accompagnement des pays lors de la préparation des négociations techniques et juridiques avec d'autres pays.
- Formation des équipes des pays océaniques chargées de la délimitation maritime lors de séances de travail consacrées à cette thématique.
- Renforcement des capacités nécessaires en vue du dépôt de demandes à la Commission des limites du plateau continental (Nations Unies).
- Diffusion d'informations sur le tracé des limites maritimes aux directeurs des pêches.

Activités axées sur la géodésie (financées par les ministères australien et néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, le UK Foreign and Commonwealth Office et le gouvernement de Tuvalu)

- Relevés de contrôle géodésiques et modernisation du cadre de référence de Tuvalu (à la demande du gouvernement de Tuvalu).

Transports maritimes et sécurité de la navigation

Fonds ordinaires et Fonds pour l'innovation de la CPS

- Actions de mobilisation de ressources (intégrant les principes de l'approche programme et du recouvrement des coûts), élaboration de projets et réponse aux exigences de l'Organisation.

- Assurance d'un niveau d'efficacité suffisant du lancement des projets et du suivi de leur mise en œuvre pour que les activités prévues puissent être menées dans le respect du budget et du calendrier approuvés.
- Coordination avec les autres programmes de la Division géosciences, énergie et services maritimes afin de mettre à profit les possibilités de synergies dans la conduite des activités et la réalisation des produits attendus.
- Coordination du travail du Programme afin qu'il s'inscrive dans la droite ligne du plan d'activité et du Plan stratégique de la CPS.
- Achèvement de l'initiative pour des ports verts dans le Pacifique aux Tonga et aux Îles Salomon.

Organisation maritime internationale (OMI) – Programme intégré de coopération technique

- Coordination des interventions régionales au profit de l'Association des Océaniennes du secteur maritime.
- Soutien aux ateliers nationaux sur la facilitation du trafic maritime.
- Soutien aux actions nationales ou régionales de renforcement des capacités destinées aux :
 - Coordonnateurs de la recherche et du sauvetage
 - Inspecteurs de la sûreté des navires
 - Administrateurs maritimes

Centre de coopération de technologie maritime pour le Pacifique (MTCC-Pacifique) – projet mondial financé par l'Union européenne et exécuté par l'OMI

- Mise en œuvre complète des projets pilotes MTCC-Pacifique sur l'efficacité énergétique et la collecte de données.
- Organisation d'activités de renforcement des capacités au niveau national et régional et transmission des rapports correspondants au bailleur.
- Exécution complète du budget du projet (taux de 100 %).
- Rapport final d'exécution transmis au bailleur.

Services de prédiction et d'observation des milieux côtiers et océaniques

Activités axées sur les géosciences appliquées aux milieux océaniques et côtiers (financées par les ministères australien et néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, et d'autres bailleurs)

- Consultations et évaluation des données de référence en vue de travaux de remblaiement en mer et/ou de protection des zones côtières dans les atolls (Kiribati, Îles Marshall, Tuvalu et Tokelau) afin d'appuyer l'adaptation au changement climatique, en collaboration avec d'autres bailleurs potentiels.
- Collecte de données de référence en vue de l'évaluation et de la modélisation des risques d'inondation côtière à partir de données bathymétriques et topographiques et d'autres types de données océanographiques (à la demande du gouvernement des Îles Marshall).
- Suivi de l'impact côtier induit par El Niño et relèvement sur l'île de Kiritimati afin d'étayer le schéma d'urbanisme (à la demande du gouvernement).
- Réalisation d'enquêtes post-catastrophe à la suite de phénomènes extrêmes en Océanie.

Organisation météorologique mondiale (OMM) – Projet de démonstration concernant la prévision des inondations côtières pour les Fidji (CIFDP-F)

- Élaboration de modèles numériques et d'éléments connexes afin d'alimenter un système novateur de prévision des inondations qui soit adapté à la géomorphologie côtière des pays insulaires océaniques et à leurs processus physiques intrinsèques.
- Mise en place et expérimentation du système de prévision opérationnelle en partenariat avec le service météorologique des Fidji.
- Mise à l'eau d'une bouée houlographe au large de la côte de Corail.

Connaissance de l'océan et capacités maritimes

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : Deuxième phase du Programme océanique de soutien climat et océans (COSPPac2)

- Opérations programmées en routine d'étalonnage et de maintenance des marégraphes et nivellement de précision des stations GNSS.
- Amélioration de la conception, de la publication et de la diffusion des calendriers des marées.
- Création et tenue à jour d'un portail sur l'océan Pacifique, et formation concernant les produits et connaissances relatifs à l'océan et aux marées.
- Aide apportée aux médias et aux utilisateurs finaux afin qu'ils comprennent et utilisent les produits COSPPac sur l'océan.
- Formation de personnes diplômées et perfectionnement de professionnels par le biais de stages et de détachements.
- Bureau du Partenariat mis au service du Conseil océanique des données géospatiales et des levés, et mise en œuvre d'une stratégie régionale visant à importer dans la région Pacifique des services de levés et des informations géospatiales de calibre mondial.

CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME OcéANS ET SERVICES MARITIMES	2019	2020
--------------------------	--	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
715 100	Fonds globalisés (ordinaires)	232 700	232 700
355 700	Fonds programme fléchés Nouvelle-Zélande	301 800	
1 070 800	Sous-total fonds ordinaires et fonds programme	534 500	232 700
	Fonds projet fléchés		
772 100	Australie	686 300	699 200
7 365 600	Union européenne		
263 400	IFAN		
40 000	KfW		
269 900	Nouvelle-Zélande		
554 700	Organisation maritime internationale	605 000	161 000
487 800	Financements multiples	49 800	
9 753 500	Sous-total fonds projet fléchés	1 341 100	860 200
10 824 300	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 875 600	1 092 900

Budget	Chapitre 3
Bureau/division	Division géosciences, énergie et services maritimes
Composante	Programme géoressources et énergie

Le Programme géoressources et énergie travaille sur un large éventail de questions dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'évaluation des ressources minérales, ainsi que de la recherche en géologie et en géo-ingénierie. Il propose une large gamme de capacités, de compétences et d'outils techniques spécialisés pour répondre aux besoins des pays membres de la CPS et appuyer la réalisation des objectifs de l'Organisation, notamment l'objectif 2. Plus particulièrement, la mission technique du Programme se décline comme suit : offre d'une assistance consultative et technique en vue de l'élaboration de politiques et lois nationales ; évaluation technique fondée sur le recueil et l'analyse de données de référence, par exemple sur les ressources terrestres et les ressources marines non biologiques ; produits bathymétriques ; données océanographiques et géophysiques ; cartographie et évaluations géologiques et géomorphologiques ; inspection et vérification des appareils électriques et des systèmes solaires à usage domestique ; élaboration de programmes d'enseignement sur l'énergie durable et la résilience ; et formation et renforcement des capacités. Le Programme met ces services à la disposition des États et Territoires membres ainsi que des autres divisions de la CPS.

Objectif

L'objectif du Programme est de renforcer la gestion des ressources non biologiques de la Terre en préconisant une exploitation responsable des ressources minérales, y compris des minerais métallifères et des minéraux du développement, et le recours à des ressources énergétiques propres et renouvelables, comme le solaire, l'éolien et la géothermie, au service du développement durable.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires)

- Services de l'Atelier technique (cofinancés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande) :
 - Offre d'un soutien technique spécialisé pour l'achat, la maintenance, l'étalonnage et la mobilisation/démobilisation des équipements et instruments océanographiques, hydrographiques, géophysiques, hydrologiques et géologiques notamment.
 - Élargissement des capacités techniques à l'inspection et à la vérification des systèmes solaires photovoltaïques.
 - Validation et maintenance programmées en routine des marégraphes et des dispositifs d'observation de la Terre.
- Mobilisation de ressources, gestion de programme, administration et gestion des consommables.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds projet fléchés

Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce

- Tenue à jour de la base de données (pétrole) pour tous les pays membres concernés.
- Évaluation des ressources minérales, remise en état des terres à Nauru, et plaidoyer et accompagnement en faveur des initiatives relatives aux énergies renouvelables dans les pays insulaires océaniques.
- Recherches en géologie, géophysique et géo-ingénierie dans certains pays insulaires océaniques à l'appui du développement de leur infrastructure.
- Élaboration de projets axés sur les énergies renouvelables, dont un vaste programme sectoriel destiné aux pays insulaires océaniques.

Études géologiques (financées par les ministères australien et néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, et la Banque mondiale)

- Dans certains pays insulaires océaniques, réalisation sur demande d'inventaires des granulats terrestres et marins ; par exemple, évaluation de l'utilisation de granulats extraits des lagons comme matériaux de construction en vue de l'atténuation des changements climatiques dans les atolls de Majuro et d'Ebeye, aux Îles Marshall, dans le cadre du Programme pour la résilience du Pacifique (PREP II). Cette évaluation suppose à la fois l'examen des données et informations disponibles sur l'évaluation des granulats présents à Majuro et à Ebeye, et la collecte de données de référence supplémentaires sur les granulats pouvant être extraits des lagons en vue du remblaiement en mer et de la protection du littoral.
- Promotion et accompagnement des activités en faveur des énergies renouvelables dans les pays insulaires océaniques, grâce à la formulation de propositions de projets, à la valorisation des données, à la promotion des investissements et aux partenariats. Un spécialiste de la recherche d'investissements a été recruté pour piloter cette initiative.
- Appui consultatif et technique en faveur de projets de mise en valeur des ressources minérales, y compris en mer profonde, dans certains pays insulaires océaniques.
- Appui consultatif et technique au projet de remise en état des terres du gouvernement de Nauru (à la demande de ce dernier). Il s'agit notamment de mettre la dernière main à la note conceptuelle chiffrée relative à un vaste projet de remise en état des terres et de se mettre en relation avec des bailleurs susceptibles de financer les travaux. Un spécialiste de l'aménagement des terres doit être recruté par le New Zealand Volunteer Service Abroad (service néo-zélandais de bénévoles à l'étranger), afin d'épauler la CPS et le gouvernement de Nauru dans cette entreprise.
- S'il y a lieu, soutien apporté aux activités prioritaires menées par le Centre océanique pour la responsabilité sociale et les ressources naturelles (PacSen) dans la région.

Politique et gouvernance

- Élaboration de textes de loi sur l'énergie et ses sous-secteurs, ainsi que de politiques de promotion des technologies mettant en jeu les énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique.
- Définition des fonctions, compétences et rôles des organismes nationaux compétents en matière d'énergie.
- Cadre d'action en faveur de la sécurité énergétique dans le Pacifique 2010-2020 – suivi, coordination et rapports concernant les évolutions et réalisations régionales, et lancement de l'évaluation du Cadre et de son plan de mise en œuvre.
- Groupe consultatif océanique sur l'énergie / Groupe océanique de surveillance du secteur énergétique – coordination renforcée des programmes énergétiques régionaux, dont le Programme géoressources et énergie (qui comprend le Centre océanique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique) et ceux mis en œuvre par l'USP, l'UICN, la Pacific Power Association, le FIP et le PROE.
- Offre d'un soutien au bureau de l'Alliance océanique des organismes de régulation de l'énergie (OPERA).
- Participation renforcée des pays insulaires océaniques aux travaux du Groupe consultatif océanique sur l'énergie et aux initiatives régionales en cohérence avec les priorités nationales.

Gestion des connaissances

- Mise à jour des profils de sécurité énergétique des pays insulaires océaniques.
- Actualisation du tableau des activités du secteur de l'énergie dans les pays insulaires océaniques.
- Mise en œuvre de la stratégie de l'Observatoire océanique de l'énergie. Poursuite des discussions avec la Banque mondiale afin de mettre la dernière main à la demande de financement relative à l'Observatoire océanique de l'énergie.
- Projet de portail océanique de données – apports concernant la stratégie, la planification, la promotion et la recherche d'investissements.

Service de conseil pétrolier

- Offre de conseils techniques relatifs à l'examen des pratiques et des méthodes de tarification des produits pétroliers.
- Actualisation du Guide de tarification des produits pétroliers dans le Pacifique.

Fonds projet pour 2019

Programme océanien d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS) (financé par le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce)

Les activités prévues dans le cadre du Programme doivent à présent être clôturées :

- Approbation et/ou application de projets de loi sur les normes et étiquettes de rendement énergétique minimal dans les pays insulaires océaniques participants.
- Réalisation de campagnes d'information citoyenne sur les normes et étiquettes énergétiques dans les pays insulaires océaniques participants.
- Organisation de formations nationales et régionales pour aider les pays insulaires océaniques à gérer efficacement leurs programmes d'étiquetage et de normes énergétiques.
- Création d'une base de données régionale concernant l'homologation des produits.
- Maintien en poste de coordonnateurs nationaux émergeant au budget de projets et organisation de formations pratiques à leur intention dans certains pays insulaires océaniques.

Union européenne – Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) dans le Pacifique (PACTVET) sur l'énergie durable et la résilience (adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe)

- Création de certificats de qualification régionaux officiels pour l'énergie durable et la résilience (adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe) aux niveaux 1 à 4 du Cadre océanien de qualifications.
- Élaboration de ressources pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.
- Élaboration d'une stratégie d'accréditation régionale pour les huit certificats de qualification régionaux créés et formation d'un vivier d'évaluateurs.
- Mise en place et lancement de communautés d'apprentissage et de réseaux de spécialistes – reconnaissance de la « résilience » comme « secteur d'activité » pour les PEID océaniques et création d'une association professionnelle (Fédération océanique des professionnels de la résilience) qui s'emploiera à promouvoir le perfectionnement professionnel continu et la pérennité des qualifications et initiatives issues de ce projet.
- Détermination des lacunes à combler en matière de réseaux en vue de renforcer les échanges entre les prestataires nationaux d'EFTP.
- Formation des formateurs destinée aux instructeurs et aux éducateurs des établissements de formation.
- Accréditation régionale des certificats de niveau 1 à 4 pour l'énergie durable et la résilience.
- Recensement des prestataires nationaux et préparation des pays en vue de la mise en place de tout ou partie des éléments des qualifications (compétences individuelles, modules de compétences ou qualifications complètes) en fonction de leurs besoins.
- S'agissant des certificats de qualification régionaux créés, élaboration de politiques et de stratégies adaptées à la région du Pacifique et prenant en compte les niveaux d'équivalence prévus dans le Cadre océanien de qualifications pour la reconnaissance des acquis de l'apprentissage et des compétences actuelles.

Adaptation au changement climatique et énergie durable (ACSE/GIZ)

Pour ce projet, une demande de prolongation sans frais de six mois sera déposée afin de permettre l'achèvement des activités suivantes :

- Accroissement des investissements en faveur des technologies mettant en jeu les énergies renouvelables à petite échelle aux États fédérés de Micronésie.
- Mise en œuvre du programme d'éducation « Protection des milieux insulaires – Apprendre et diriger dans les secteurs de l'adaptation et des énergies renouvelables ».
- Installation de systèmes solaires hybrides dans des pensionnats de Kiribati.
- Installation de centrales biomasses communautaires et animation de formations à Tuvalu en partenariat avec le projet européen PaCTVET.

Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE / Organisation des Nations Unies pour le développement industriel)

- Adoption de cibles régionales concernant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- Renforcement des partenariats avec le Réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables, les centres thématiques, les établissements de référence nationaux et les partenaires.
- Poursuite des activités de formation ciblée des acteurs du secteur privé et des actions de renforcement des capacités entrepreneuriales.
- Renforcement de l'accès du secteur privé aux données, à l'information et au financement relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
- Renforcement de la sensibilisation et du soutien financier en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le transport terrestre.
- Obtention de financements pour des activités dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les États ACP du Pacifique.
- Meilleure sensibilisation aux questions relatives à la dimension genre dans le secteur de l'énergie.

CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME GÉORESSOURCES ET ÉNERGIE	2019	2020
--------------------------	------------------------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
591 800	Fonds globalisés (ordinaires)	359 500	359 500
355 600	Fonds programme fléchés Nouvelle-Zélande	301 800	
947 400	Sous-total fonds ordinaires et fonds programme	661 300	359 500
	Fonds projet fléchés		
233 600	Australie	98 700	
691 500	Union européenne	1 234 100	919 000
1 372 400	GIZ	35 000	
53 600	KfW		
216 200	ONUDI		
217 000	Financements multiples	230 000	
2 784 300	Sous-total fonds projet fléchés	1 597 800	919 000
3 731 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 259 100	1 278 500

Vision

Servir les objectifs de la Communauté du Pacifique en matière de résilience et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et communautés océaniques, en s'appuyant sur une gestion optimisée des ressources naturelles, des écosystèmes et des marchés.

Mission

La Division ressources terrestres a pour mission de fournir des services et des conseils scientifiques spécialisés efficaces axés sur le développement de l'agriculture et de la foresterie, en recourant à des solutions pertinentes et innovantes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience des communautés océaniques.

La nouvelle structure de la Division repose sur quatre piliers opérationnels et quatre services de conseils qui fonctionnent de manière intégrée :

- Piliers opérationnels
 - Ressources génétiques
 - Paysages et forêts durables
 - Agriculture durable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
 - Marchés au service des moyens de subsistance et chaînes de valeur
- Services de conseil
 - Agriculture climato-intelligente
 - Recherche pour le développement
 - Santé des végétaux et biosécurité
 - Santé et productions animales
 - Foresterie

Résultats escomptés – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

1. Ressources génétiques

- Renforcement de l'accessibilité des variétés végétales et animales traditionnelles ou améliorées (agrobiodiversité préservée, enrichie et promue).
- Élaboration et renforcement des protocoles visant à assurer l'efficacité de la fourniture de matériel végétal aux réseaux semenciers nationaux.
- Développement du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) en un centre d'excellence.
- Poursuite des recherches avec les partenaires internationaux, parmi lesquels le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) et les centres nationaux de recherche, pour renforcer les capacités nationales et régionales dans des domaines clés tels que les banques de gènes et les pépinières, et élaborer des protocoles pour la reproduction en masse, le développement, l'évaluation et la sélection des cultures, ainsi que pour le dépiستage et l'éradication des organismes nuisibles et maladies.

2. *Paysages et forêts durables*

- Capacités renforcées en matière de gestion durable des ressources terrestres et forestières.
- Développement et renforcement des capacités nationales et régionales en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses impacts, et de réponse aux conséquences des catastrophes sur les ressources terrestres, agricoles et forestières.
- Augmentation des capacités pour mettre en œuvre les concepts des Directives volontaires en matière de gouvernance responsable des régimes fonciers et de planification participative de l'utilisation des terres, et pour répondre aux demandes des pays membres, qui souhaitent bénéficier d'une assistance pour l'élaboration de politiques et de plans d'utilisation efficace des terres.
- Élaboration, introduction et généralisation des modèles agroforestiers en Micronésie et dans les petits atolls de Mélanésie et de Polynésie, en vue de favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'efficacité de la production agricole et animale, ainsi que la promotion de marchés pour les produits forestiers à forte valeur marchande.

3. *Agriculture durable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

- Mise au point participative de techniques visant à améliorer la productivité dans les domaines de l'agroforesterie, de l'agriculture et de l'élevage (développement de cultures salino- et climato-résilientes, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, amélioration de la santé des sols, systèmes d'agroforesterie et d'élevage, gestion intégrée des cultures, renforcement de la vulgarisation, de la recherche et du transfert de technologies).
- Prise de conscience et compréhension améliorées de la Division à l'égard du changement climatique et des autres grandes problématiques touchant à l'agriculture et à la foresterie.
- Accroissement de la diffusion et de l'adoption des nouvelles techniques de production agricole.
- Renforcement de l'aptitude de la Division à prendre des décisions stratégiques fondées sur des éléments concrets en matière de sécurité alimentaire, de gestion durable des ressources et de croissance économique.

4. *Marchés au service des moyens de subsistance et chaînes de valeur*

- Capacité renforcée des États et Territoires insulaires océaniques à satisfaire aux normes, directives et conditions internationales en matière d'exportation et de commerce intérieur, informations améliorées sur le statut phyto- et zoosanitaire des pays.
- Présence accrue des petits exploitants (notamment les femmes et les jeunes) sur les marchés locaux, nationaux et internationaux, mise au point et valorisation de techniques post-récoltes durables et viables, augmentation de la production et de la consommation d'aliments locaux nutritifs, mise au point, promotion et expansion des approches participatives et des technologies visant à améliorer durablement la productivité animale.
- Élaboration de protocoles permettant aux familles d'agriculteurs de mettre en place des cultures alimentaires durables (aussi bien en termes de qualité que de quantité), aide aux pays membres pour la création d'un capital social dans la production alimentaire, la commercialisation et l'éthique commerciale, et promotion des systèmes participatifs de garantie et groupements.
- Encadrement d'un programme en faveur de l'emploi des jeunes et de l'agri-preneurariat, en veillant à ce que les jeunes, les femmes et les minorités aient équitablement accès aux ressources existantes et aux débouchés professionnels.

CHAPITRE IV – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES

Budget rectificatif 2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
--------------------------------	----------------------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
799 300	Fonds globalisés (ordinaires)	836 700	868 900
228 500	Fonds programme fléchés Nouvelle-Zélande ACIAR	207 400 155 600	165 300
1 027 800	Sous-total fonds globalisés et fonds programme	1 199 700	1 034 200
178 900 514 600 99 700	Fonds projet fléchés ACIAR Union européenne Autres		
793 200	Sous-total fonds projet fléchés		
1 821 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 199 700	1 034 200

Budget rectificatif 2018	RESSOURCES GÉNÉTIQUES	2019	2020
--------------------------------	------------------------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
166 300	Fonds globalisés (ordinaires)	225 100	216 700
41 800 72 000 128 700	Fonds projet fléchés ACIAR Australie Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	24 600 33 600	37 100
242 500	Sous-total fonds projet fléchés	58 200	37 100
408 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	283 300	253 800

Budget rectificatif 2018	PAYSAGES ET FORÊTS DURABLES	2019	2020
--------------------------------	------------------------------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
121 300	Fonds globalisés (ordinaires)	106 900	116 900
169 400 27 300 5 684 800 14 200	Fonds projet fléchés ACIAR AFPNet Union européenne FAO	145 600	96 600
5 895 700	Sous-total fonds projet fléchés	145 600	96 600
6 017 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	252 500	213 500

CHAPITRE IV – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES

Budget rectificatif 2018	AGRICULTURE DURABLE EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	2019	2020
--------------------------	--	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
288 300	Fonds globalisés (ordinaires)	189 300	123 900
	Fonds projet fléchés		
118 600	ACIAR	84 600	87 000
80 900	FIDA	29 300	
199 500	Sous-total fonds projet fléchés	113 900	87 000
487 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	303 200	210 900

Budget rectificatif 2018	MARCHÉS AU SERVICE DES MOYENS DE SUBSISTANCE ET CHAÎNES DE VALEUR	2019	2020
--------------------------	---	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
66 400	Fonds globalisés (ordinaires)	83 600	115 200
	Fonds projet fléchés		
93 000	Australie		
1 958 000	Union européenne	1 224 800	
	FIDA	51 200	
33 100	PNUD		
2 084 100	Sous-total fonds projet fléchés	1 276 000	
2 150 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 359 600	115 200

Budget	Chapitre 5
Division	Santé publique
Programme/section	Bureau du Directeur ; Programme recherche, preuves et information scientifiques ; Programme politiques, planification et réglementation ; PRCSWIP

Le plan stratégique et le plan d'activité de la Division santé publique sont tous deux liés au Plan stratégique de la CPS, et plus particulièrement à l'objectif de développement 3, à savoir : « Les Océaniens réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé ». Ils sont aussi rattachés directement à l'objectif 7 (« Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire ») et à l'objectif 8 (« Renforcer la surveillance et la réponse en santé publique à l'échelle régionale »), et indirectement aux objectifs 4, 5 et 6. En 2017, l'objectif 10 (« Renforcer la collaboration entre les pays océaniques sur les problématiques régionales touchant aux services cliniques et aux personnels de santé »), propre à la Division, a été inclus.

La Division santé publique comprend le Bureau du Directeur et trois programmes : le Programme recherche, preuves et information scientifiques, le Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles (Programme MNT) et le Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé (PRCSWIP). Ses domaines d'action prioritaires sont les suivants :

1. Bureau du Directeur : renforcement de l'architecture sanitaire régionale et de la collaboration plurisectorielle.
2. Programme recherche, preuves et information scientifiques : surveillance des maladies transmissibles et recherche opérationnelle, renforcement des capacités des laboratoires et communication sur les risques associés aux maladies transmissibles.
3. Programme politiques, planification et réglementation : prévention et lutte contre les MNT.
4. Programme PRCSWIP : renforcement des services cliniques.

1. Bureau du Directeur

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires), fonds programme fléchés et fonds projet fléchés

Les programmes de la CPS bénéficient d'un fort engagement des membres, et des liens de collaboration plus étroits unissent la CPS et ses partenaires, ce qui accroît l'utilité et l'efficacité de l'action menée par la CPS :

- Le programme de développement du secteur de la santé dans le Pacifique est contrôlé et supervisé par les pays océaniques.
- La collaboration et la coordination entre la Division et les partenaires du développement spécialisés en santé donnent toute satisfaction.
- De nouveaux partenariats sont mis en place afin d'augmenter le portefeuille de financement de la Division et d'accroître les investissements dans ses axes de travail prioritaires.

L'expertise technique et scientifique de la CPS est développée plus avant afin d'accroître l'utilité et l'efficacité de son action au service des objectifs de développement des membres :

- La Division dispose des effectifs requis, dotés des compétences techniques nécessaires, pour atteindre ses objectifs.
- Le Groupe d'experts scientifiques et techniques aide la Division à embrasser des méthodes novatrices pour résoudre des problèmes locaux, en s'appuyant sur des stratégies et méthodes internationales et régionales éprouvées.

Le système de gestion de la performance a été adapté, dans le cadre de modifications apportées dans toute la CPS, afin de renforcer l'harmonisation entre la planification, la priorisation, le suivi-évaluation et l'amélioration continue, ainsi que d'optimiser l'efficacité du travail de l'Organisation avec ses membres :

- La Division est capable de mettre en place un système efficace de gestion des résultats, et notamment d'améliorer le suivi-évaluation, l'amélioration continue et la planification.

Les pays océaniques s'investissent davantage dans les programmes d'amélioration des services cliniques, qu'ils s'approprient mieux :

- Organisation de la réunion annuelle des directeurs océaniques des services cliniques.
- Soutien/coordination pour la mise en œuvre des recommandations des directeurs océaniques de la santé adoptées par la réunion des directeurs de la santé/ministres de la Santé des pays océaniques.

Les pays océaniques améliorent leurs réseaux et leurs capacités à mobiliser les ressources nécessaires :

- Offre d'un « service d'assistance » et d'un point focal en ligne pour aider les pays océaniques à trouver et coordonner des ressources régionales et internationales, à la fois en leur sein et entre pays océaniques et bailleurs de fonds internationaux.
- Liaison entre les pays océaniques et les partenaires et fournisseurs potentiels, et diffusion de l'information sur les offres d'emploi dans la région.

La collaboration régionale en matière d'approches plus économiques s'appuyant sur les économies d'échelles est améliorée :

- Recherche, mise à l'essai et élaboration d'approches régionales ou infrarégionales qui, d'après les directeurs des services cliniques et les directeurs de la santé, devraient être plus rentables grâce aux économies d'échelle réalisées.
- Élaboration de normes minimales régionales en vue a) d'aider les pays océaniques à transposer les meilleures pratiques internationales, b) de faciliter les comparaisons régionales ainsi que le suivi de la qualité des services cliniques, et c) de favoriser la collaboration régionale.
- Aide aux pays océaniques afin qu'ils s'emploient à mieux satisfaire aux normes biomédicales océaniques.
- Gestion et alimentation de l'actuelle base de données d'experts qui indique le parcours, la localisation et la formation de spécialistes de toute la région.
- Réalisation d'analyses et de recherches jugées utiles par les directeurs des services cliniques et de la santé.
- Offre d'un « service d'assistance » sur la biomédecine, notamment en maintenant l'actuelle base de données sur les technologies de santé.

2. Programme recherche, preuves et information scientifiques

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires), fonds programme fléchés et fonds projet fléchés

La surveillance de la santé publique et la réponse dans les pays océaniques sont soutenues par des politiques et plans actualisés et de qualité :

- Aide à l'élaboration ou à l'actualisation et à la mise en œuvre par les pays océaniques des systèmes nationaux de surveillance et des plans d'action nationaux de préparation et de réponse aux épidémies/catastrophes.
- Collaboration avec les membres statutaires et associés pour l'élaboration et l'actualisation du plan stratégique du Réseau océanique de surveillance de la santé publique (ROSSP).
- Aide à l'élaboration ou à l'actualisation des politiques des pays océaniques en matière de maladies transmissibles.
- Aide à l'actualisation des recommandations des pays océaniques en matière de prévention et lutte anti-infectieuse (en adéquation avec les recommandations régionales du ROSSP).
- Comblement de certaines lacunes dans des domaines tels que « One Health » et le changement climatique et la santé.

La précision, la fiabilité et la ponctualité des résultats d'analyses biologiques sont améliorées :

- Soutien à l'évaluation des systèmes de gestion de la qualité en laboratoire ainsi qu'à la formation à ces systèmes.
- Soutien au diagnostic et à l'orientation vers les laboratoires.
- Formation IATA.
- Assistance technique en faveur d'activités de renforcement des laboratoires.

- Soutien au programme de mentorat dans les laboratoires.

Les pays océaniques améliorent leur capacité à suivre les événements/menaces de santé publique au niveau régional :

- Gestion/amélioration d'un système de renseignements épidémiologiques fonctionnel et actualisé.
- Gestion/amélioration de PacNet.
- Campagne de publication et de communication pertinente, dans les médias adéquats.

La qualité de la surveillance et des rapports établis s'améliore au niveau national :

- Mise en œuvre du programme de formation à l'utilisation des données pour la prise de décision (DDM).
- Soutien à la mise en place de systèmes de surveillance de la santé publique (par exemple surveillance des grands rassemblements, surveillance biologique et alerte précoce).
- Soutien au renforcement des systèmes de surveillance existants par le biais d'évaluations.
- Soutien aux initiatives de lutte antivectorielle.

Les pays océaniques confrontés à des urgences de santé publique et des urgences sanitaires liées au changement climatique bénéficient de mécanismes de soutien améliorés :

- Fourniture de documents de référence pertinents aux pays océaniques confrontés à des urgences de santé publique.
- Aide à la surveillance de la santé publique et à la réponse sur demande officielle des pays océaniques.

La coordination et le réseautage en matière d'initiatives régionales de santé publique sont renforcés :

- Rôle de point de contact et soutien administratif au ROSSP dans le cadre de réunions et d'initiatives.
- Soutien administratif à des réunions et initiatives régionales et internationales pertinentes, ou participation à ces dernières.

3. Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles (Programme MNT)

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires), fonds programme fléchés et fonds projet fléchés

Le leadership politique et l'appropriation des programmes sont renforcés :

- Collaboration avec les pays océaniques et les organisations partenaires afin de s'assurer que les maladies non transmissibles (MNT) figurent parmi les priorités à traiter lors des principales réunions ministérielles nationales et régionales.
- Actions de plaidoyer en faveur de l'intégration des MNT et de la sécurité alimentaire aux plans de développement durable nationaux, assorties de la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail MNT/sécurité alimentaire.

L'arsenal législatif et réglementaire est renforcé :

- Assistance technique pour l'élaboration ou l'examen de politiques et de lois traitant des déterminants socioéconomiques des MNT (par exemple boissons sucrées, sédentarité, environnement bâti, tabagisme, consommation d'alcool, etc.).
- Aide à l'élaboration ou à l'examen des recommandations diététiques à suivre en matière de régime alimentaire, en utilisant les aliments consommés dans le Pacifique.

L'engagement et le réseautage plurisectoriels sont intensifiés :

- Assistance aux homologues des pays océaniques pour élaborer/réviser les plans nationaux plurisectoriels de lutte contre les MNT.
- Soutien à la création ou à la consolidation de comités nationaux plurisectoriels de lutte contre les MNT et l'insécurité alimentaire.
- Contribution à l'organisation d'une réunion rassemblant les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la santé et du commerce afin d'aborder les problématiques relatives aux MNT et à la sécurité alimentaire ainsi que le Cadre d'action sur la sécurité alimentaire dans le Pacifique.

- Liaison entre le Programme recherche, preuves et information scientifiques, d'une part, et les services chargés notamment de l'agriculture, de l'environnement, du genre, de la culture et de la jeunesse au sein de la CPS, d'autre part, afin de renforcer la mobilisation plurisectorielle contre les MNT.
- Organisation de réunions régulières avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres organisations partenaires afin de garantir un appui efficace et coordonné aux pays océaniques.

La mise en œuvre et la conduite des activités sont améliorées :

- Aide au recensement des capacités requises (par exemple évaluation des besoins de capacités dans le domaine de la nutrition).
- Soutien à l'organisation de stages professionnels, de formations et de cours à la CPS, au sein d'établissements universitaires ou dans le cadre d'échanges Sud-Sud.
- Aide à la création, au développement ou au renforcement des associations nationales de lutte contre le diabète.
- Appui à la mise en œuvre de mesures de lutte contre les facteurs de risque liés aux MNT aux niveaux national, infranational et communautaire.

La redevabilité, la recherche, le suivi-évaluation et la surveillance sont renforcés :

- Collaboration avec les homologues océaniques en vue de la diffusion et de l'actualisation du tableau de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA).
- Collaboration avec les organisations partenaires afin d'aider les homologues océaniques à surveiller le respect des engagements internationaux et régionaux en matière de lutte contre les MNT et élaborer des rapports à ce propos.
- Soutien technique aux pays océaniques pour élaborer/réviser les cadres de suivi-évaluation et d'amélioration continue mis en place pour les plans nationaux de lutte contre les MNT et l'insécurité alimentaire.

4. Programme océanique de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé (PRCSWIP)

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds programme fléchés

Offrir un espace régional d'échanges pour la mise en réseau, la coopération, le partage d'informations et de données d'expérience et la hiérarchisation des besoins en matière de services cliniques :

- Organisation de la réunion annuelle des directeurs océaniques des services cliniques.
- Faciliter et coordonner la mise en œuvre des recommandations des directeurs des services cliniques, telles que validées par les directeurs de la santé et les ministres de la Santé des pays océaniques.

Accompagner les pays océaniques dans le courtage de ressources et en faciliter le mouvement entre pays :

- Offre d'un « service d'assistance » et d'un point focal en ligne pour aider les pays océaniques à trouver et coordonner des ressources régionales et internationales, à la fois en leur sein et entre pays océaniques et bailleurs de fonds internationaux.
- Liaison entre les pays océaniques et les partenaires et fournisseurs potentiels, et diffusion de l'information sur les offres d'emploi dans la région.

Élaborer des normes et des approches régionales mettant à profit les économies d'échelle afin d'optimiser les coûts de la fourniture de services cliniques :

- Recherche, mise à l'essai et élaboration d'approches régionales ou infrarégionales qui, d'après les directeurs des services cliniques et les directeurs de la santé, devraient être plus rentables grâce aux économies d'échelle réalisées.
- Élaboration de normes minimales régionales en vue a) d'aider les pays océaniques à intégrer les meilleures pratiques internationales, b) de faciliter les comparaisons régionales ainsi que le suivi de la qualité des services cliniques, et c) de favoriser la collaboration régionale.
- Aide aux pays océaniques afin qu'ils s'emploient à mieux satisfaire aux normes biomédicales océaniques.

Commander des travaux de recherche et d'analyse pertinents et en diffuser les résultats afin d'étayer les décisions des directeurs des services cliniques et des directeurs de la santé :

- Diffuser les programmes de formation et de formation professionnelle continue aux professionnels des services cliniques de toute la région.
- Gérer et renforcer l'actuelle base de données d'experts, qui renferme des informations sur le parcours professionnel, le domicile professionnel et la formation de spécialistes de toute la région.
- Offre d'un « service d'assistance » sur la biomédecine, notamment en maintenant l'actuelle base de données sur les technologies de santé.
- Faire office de point focal pour la fourniture d'assistance technique, l'accompagnement et la mise en relation des professionnels de la pratique clinique, des *institutions et des ministères de la Santé*.

CHAPITRE V – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE

Budget rectificatif 2018	BUREAU DU DIRECTEUR	2019	2020
--------------------------	---------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
224 400	Fonds globalisés (ordinaires)	233 300	223 600
439 900	Fonds programme fléchés		
300 000	Australie	422 500	422 500
	Nouvelle-Zélande		
964 300	Sous-total fonds globalisés et fonds programme	655 800	646 100
964 300	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	655 800	646 100

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME RECHERCHE, PREUVES ET INFORMATION SCIENTIFIQUES	2019	2020
--------------------------	---	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
455 700	Fonds globalisés (ordinaires)	451 400	472 000
241 300	Fonds programme fléchés		
300 000	Australie	223 200	223 200
	Nouvelle-Zélande	290 000	290 000
997 000	Sous-total fonds globalisés et fonds programme	964 600	985 200
	Fonds projet fléchés		
91 500	France (AFD)	1 200 000	1 000 000
	CDC	85 000	85 000
91 500	Sous-total fonds projet fléchés	1 285 000	1 085 000
1 088 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 249 600	2 070 200

CHAPITRE V – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME POLITIQUES, PLANIFICATION ET RÉGLEMENTATION	2019	2020
--------------------------------	--	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
416 000	Fonds globalisés (ordinaires)	439 600	456 700
672 500	Fonds programme fléchés Australie	654 400	654 400
1 088 500	Sous-total fonds globalisés et fonds programme	1 094 000	1 111 100
1 088 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 094 000	1 111 100

Budget rectificatif 2018	PROGRAMME OCÉANIEEN DE PERFECTIONNEMENT DES SERVICES CLINIQUES ET DES PERSONNELS DE SANTÉ	2019	2020
--------------------------------	--	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
	Fonds globalisés (ordinaires)		
676 800	Fonds programme fléchés Australie	650 000	650 000
676 800	Sous-total fonds globalisés et fonds programme	650 000	650 000
676 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	650 000	650 000

Les objectifs du Département développement social sont les suivants :

1. **Moyens d'action et influence** : les Océaniens et les Océaniennes, dans toute leur diversité, renforcent leurs moyens d'action et influencent les processus décisionnels.
2. **Adaptabilité des institutions** : les institutions nationales et régionales (dont la CPS) font progresser l'égalité des sexes et l'intégration sociale.

Pour atteindre ces objectifs, et en réponse aux besoins des membres, le Département développement social fournit une assistance technique, mène des activités de renforcement des capacités et apporte un soutien dans différents domaines relevant de sa compétence. Dans le cadre de sa mission de soutien, il prépare des statistiques et des données ventilées relatives à l'égalité des sexes et à l'intégration sociale, il met à disposition des mécanismes d'intégration des questions de genre, de jeunesse et de culture aux politiques et aux programmes, et il renforce en parallèle les capacités et les moyens d'action correspondants des réseaux de la société civile pour leur permettre de participer efficacement à la prise de décision. Ses activités de soutien se fondent sur les politiques nationales, régionales et internationales, entre autres documents d'orientation, dont le Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse, la Stratégie culturelle régionale et le Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes.

- Opérations d'assistance technique au profit des pays océaniques :
 - a. Appui à la prise en compte systématique en interne des problématiques genre, jeunesse et culture, et à l'intégration de ces problématiques dans l'ensemble des programmes de la CPS, se traduisant par une collaboration sur les questions de genre et d'intégration sociale avec les divisions, départements et sections, dont la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, la Division ressource terrestres, la Division santé publique, l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne, la Division géosciences, énergie et services maritimes, l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue, les ressources humaines et la direction.
 - b. Diffusion d'outils d'intégration des enjeux du développement social aux politiques et aux programmes.
 - c. Élaboration de notes d'orientation et de supports d'information sur les thématiques notamment de l'autonomisation économique des femmes, des femmes et de la pêche, des femmes et de l'agriculture, des jeunes entrepreneurs, de la culture et du développement durable.
 - d. Renforcement de la capacité des autorités nationales à prendre systématiquement en compte l'égalité des sexes, l'intégration sociale et la culture dans les secteurs du développement, y compris par l'intermédiaire des organismes centraux.
 - e. Démultiplication des efforts de mobilisation de ressources une fois le nouveau plan d'activité du Département développement social achevé.
 - f. Appui à l'organisation du treizième Festival des arts du Pacifique.
- Participation à l'action régionale engagée pour promouvoir le développement social dans les pays océaniques, y compris par un travail de coordination régionale entre les organisations du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et les partenaires du développement en vue d'une exécution renforcée dans ces pays :
 - a. Mise en œuvre de la deuxième phase du projet Promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les pays insulaires océaniques.
 - b. Coordination et gestion du programme Youth@Work aux Îles Salomon, et notamment mesures de soutien ciblées à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie de désengagement retenue pour le programme.

- c. Renforcement de la coordination à l'échelon du CORP pour ce qui est de la prestation de programmes et services en faveur du genre, de la jeunesse et de la culture dans l'ensemble des pays océaniques.
- d. Renforcement des capacités des organisations du CORP sur les questions d'égalité des sexes et d'intégration sociale, y compris en matière de production d'outils multimédias.

Autres priorités pour 2019 :

- Mobilisation de ressources.
- Mise en œuvre de la nouvelle structure du Département développement social.
- Assistance technique à l'appui du treizième Festival des arts du Pacifique 2020, et notamment aide à la planification de la vingt-neuvième réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique et de la cinquième Conférence des ministres océaniques de la Culture.
- Préparation de la quatorzième Conférence régionale sur la condition féminine et de la septième Conférence des ministres océaniques de la Condition féminine (2020).

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds projet fléchés

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : Programme « Femmes du Pacifique, moteur du développement du Pacifique » – promotion de l'égalité des sexes dans les États et Territoires insulaires océaniques

- Assistance technique et consultative et formations visant à renforcer l'intégration transversale des questions de genre à l'échelon national dans 14 pays océaniques.
- Maintien de l'aide apportée aux pays océaniques en vue du renforcement de leurs capacités à systématiser l'intégration des questions de genre, et poursuite de l'introduction des outils mis à disposition des pays pour les aider à établir des rapports, à collecter des statistiques différenciées par sexe et à assurer un suivi des politiques.
- Mise en œuvre de la deuxième phase du projet.

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : Programme « Femmes du Pacifique, moteur du développement du Pacifique » – activités correspondantes inscrites dans les plans nationaux

- Assistance technique aux fins de mise en œuvre d'activités au titre des plans nationaux Femmes du Pacifique à Palau, dans les États fédérés de Micronésie et aux Îles Marshall.

Onzième Fonds européen de développement (FED) – développement du tourisme culturel

- État des lieux du tourisme culturel en Océanie (évaluation de la situation actuelle, palette d'initiatives et de domaines potentiels d'intervention, difficultés, réussites et besoins).
- Consultation régionale avec les parties prenantes des secteurs touristique et culturel (entreprises, autorités nationales, organisations de la société civile et communautés).
- Élaboration d'une stratégie de développement pour les différentes composantes du tourisme culturel en Océanie.

Département d'État américain

- Établissement du réseau des jeunes LGBTI par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Réseau océanique pour la diversité sexuelle et d'une assistance technique dispensée à celui-ci.
- Assistance technique à l'appui du réseau des jeunes LGBTI en vue d'élaborer une stratégie de communication et de favoriser le dialogue en ligne à des fins d'engagement stratégique.

Gestion et mise en œuvre du programme Youth@Work aux Îles Salomon financé par le programme Queen's Youth Leaders, le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et quatre ministères partenaires

- Appui apporté à la gestion et à la coordination du programme Youth@Work aux Îles Salomon, y compris au profit des autorités nationales dans le contexte de la stratégie de désengagement retenue pour le programme.

Coordination du projet UE-ACP sur la culture + élaboration de propositions en faveur de l'Océanie

- Élaboration de propositions pour solliciter des ressources dédiées aux activités culturelles, conformément à la deuxième phase (2018-2020) de la Stratégie culturelle régionale : Investir dans les cultures océaniques 2010-2020 et dans le prolongement des conclusions de la quatrième Conférence des ministres océaniques de la Culture. Cette initiative nécessitera des ressources et sa mise en œuvre dépendra des fonds ordinaires qui lui seront alloués.

CHAPITRE VI – DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Budget rectificatif 2018	GENRE, CULTURE ET JEUNESSE	2019	2020
---------------------------------	-----------------------------------	-------------	-------------

BUDGET DES DÉPENSES			
618 600	Fonds globalisés (ordinaires)	674 800	739 700
	Fonds projet fléchés		
673 900	Australie	127 100	
97 900	FAO		
54 700	PNUD		
169 200	QYL – Comic Relief		
995 700	Sous-total fonds projet fléchés	127 100	
1 614 300	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	801 900	739 700

L'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne fournit des conseils stratégiques, un soutien technique et des services de renforcement des capacités aux États et Territoires insulaires océaniques afin de les aider à tenir leurs engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de droits de la personne. Elle apporte en outre son concours aux pays insulaires océaniques pour la conduite d'interventions efficaces sur les enjeux prioritaires de la région en matière de droits de la personne, tels que l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des enfants, les droits des personnes en situation de handicap, l'Examen périodique universel (EPU), les processus d'établissement de rapports au regard des traités des Nations Unies, le changement climatique, et le développement durable et équitable.

Objectifs du programme :

Objectif 1 : promouvoir la bonne gouvernance et les normes relatives aux droits de la personne en aidant les autorités des pays insulaires océaniques à prendre des engagements en matière de droits de la personne aux échelons régional et international et à tenir lesdits engagements. À ce titre, l'Équipe régionale assume une double mission : soutenir les pays membres dans l'application de normes relatives aux droits de la personne, et aider la CPS à mettre l'humain au centre de ses actions de développement par l'adoption d'une approche programme fondée sur les droits.

Objectif 2 : éliminer la violence à l'égard des femmes en faisant en sorte que les survivantes de violences, femmes comme filles, aient davantage accès à la justice. L'Équipe régionale fournit une assistance technique aux pays insulaires océaniques afin d'appuyer la mise en œuvre de lois sur la protection de la famille ; dispense une formation aux personnes fournissant des services de justice et d'autres garants des droits ; et aide à institutionnaliser le rôle de liaison joué par les militants locaux entre les services judiciaires et les femmes/la population.

Objectif 3 : créer des environnements favorables en aidant la société civile et les communautés à faire progresser les droits de la personne, à favoriser l'égalité des sexes et à agir pour éliminer la violence à l'égard des femmes. L'Équipe régionale organise, à l'intention de la société civile, des activités de renforcement des capacités dans le domaine de la sensibilisation aux droits fondamentaux, et aide les communautés et les établissements scolaires à adopter des pratiques respectueuses de ces droits, permettant de lutter contre les discriminations et exemptes de violence.

Principaux programmes en 2018-2020 – fonds projet fléchés

Le plan d'activité de l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne pour la période 2017-2021 se situe dans le prolongement du Plan stratégique de la CPS. Dans le cadre de ce plan, les formations sont passées au second plan, et l'Équipe régionale s'emploie en priorité à fournir une assistance en matière de renforcement des capacités qui soit adaptée aux besoins des pays. La fonction de conseil de haut niveau est renforcée, tout comme les activités axées sur les enjeux prioritaires touchant aux droits de la personne identifiés par les pouvoirs publics, notamment le changement climatique et les migrations, l'enseignement des droits et des devoirs, l'égalité et l'intégration sociale au sein des établissements scolaires, ainsi que le travail et le trafic des êtres humains. Le travail de rédaction de textes législatifs est élargi, de sorte à inclure un volet soutien des pays dans la mise en œuvre des nouvelles lois et politiques. Les formations actuellement dispensées sur l'établissement des rapports de mise en œuvre des traités de l'ONU sont réorientées au profit d'une approche visant à aider les pays à transposer les traités dans les lois et politiques nationales. Les examens techniques des rapports nationaux établis au titre des traités de l'ONU sont abandonnés, l'Équipe régionale cherchant désormais en priorité à aider les pays à mettre en place et à renforcer les capacités des mécanismes nationaux d'établissement des rapports de mise en œuvre des traités sur les droits de la personne, de manière à réduire la charge que l'établissement des rapports fait peser sur les administrations nationales. L'Équipe régionale offre également une assistance technique et un accompagnement aux pays dans la mise en œuvre des recommandations qu'ils acceptent et auxquelles ils s'engagent à donner suite. À

l'échelle des communautés et des institutions sociales (églises, structures traditionnelles et établissements scolaires), l'Équipe régionale poursuivra la réorientation des formations techniques vers des actions d'éducation aux droits de la personne susceptibles d'avoir un impact transformateur sur les comportements et de favoriser l'émergence d'une culture des droits et des devoirs, de l'intégration sociale et de l'égalité.

Les programmes particuliers suivants sont notamment mis en œuvre sur la période 2018-2020 :

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : fonds programme

Le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce finance les activités essentielles menées par l'Équipe régionale pour fournir aux pays membres les services leur permettant de tenir leurs engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de droits de la personne et d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'élimination de la violence familiale et l'accès des personnes ayant survécu à de telles violences aux services, ainsi que pour aider les établissements scolaires et les communautés à faire évoluer les comportements préjudiciables et les normes sociales qui sont source de violence à l'égard des femmes et des filles.

Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) – fonds programme

Les fonds alloués par cette source de financements depuis juillet 2017 permettent à l'Équipe régionale de travailler aux côtés des pays sur les processus de rapport au titre de l'EPU et des organes de traités des Nations Unies, ainsi que d'œuvrer à l'établissement d'institutions nationales de défense des droits de la personne. Un soutien est en outre prêté dans un nouveau domaine d'intervention de l'Équipe régionale, le renforcement des capacités des services de la CPS en vue de l'adoption d'approches programme centrées sur l'humain et les droits, l'objectif étant que les membres soient mieux à même d'atteindre les ODD.

Fonds global d'affectation spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (2017-2020)

Ces fonds projet financent l'action de l'Équipe régionale destinée à renforcer les capacités du secteur judiciaire à mettre en œuvre les lois sur la protection de la famille et à veiller à ce que les familles touchées par la violence familiale aient accès à la justice. Ils financent également la formation de militants locaux chargés de faire connaître les effets de la violence familiale à l'échelon local et de venir en aide aux victimes de cette forme de violence. Le projet est mis à l'essai aux Îles Salomon.

Onzième Fonds européen de développement (FED) de l'UE : lutte contre les causes profondes de la violence familiale (en cours d'élaboration)

Ces nouveaux financements engagés pour la période 2018-2021 permettront de préparer une étude sur la « formation de citoyens responsables » et de l'incorporer dans les programmes scolaires. Ces mesures seront complétées par la désignation de personnes à l'échelon local, chargées d'aider les établissements d'enseignement à sensibiliser les populations aux effets nocifs de la violence familiale et à agir pour mettre fin aux violences au sein de la famille et de la collectivité. La convention de financement a été signée en septembre 2017, et le projet devrait démarrer en 2018.

Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du gouvernement du Royaume-Uni : projet de promotion de l'égalité dans les pays océaniques du Commonwealth (début en juillet 2018)

L'objectif général de ces nouveaux fonds projet est de renforcer la capacité des pays océaniques et de leurs populations à impulser un changement social équitable et universel, par la promotion d'une bonne gouvernance, du respect des droits de la personne et d'une plus grande équité des perspectives pour les communautés marginalisées sur les plans politique, social et économique. Dans ce cadre, le projet s'emploiera à atteindre les trois résultats suivants : (1) augmentation du nombre de pays insulaires océaniques créant des institutions nationales de défense des droits de la personne qui sont conformes aux Principes de Paris et qui mènent activement leurs activités ; (2) augmentation du nombre de pays insulaires océaniques élaborant des plans d'action, sous la houlette de leurs institutions nationales de défense des droits de la personne, pour orienter la mise en œuvre des recommandations faites dans le cadre de l'EPU et pour effectuer le suivi de leur mise en œuvre ; et (3) renforcement des capacités des groupes marginalisés, des jeunes députés, des jeunes représentants de la société civile et des jeunes chefs d'entreprise à défendre les droits de la personne et l'intégration sociale et à en effectuer le suivi. Neuf pays insulaires océaniques

participent au projet : les Fidji, Kiribati, Nauru, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, le Samoa, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

CHAPITRE VI – DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Budget rectificatif 2018	ÉQUIPE RÉGIONALE D'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE	2019	2020
	BUDGET DES DÉPENSES		
37 000	Fonds globalisés (ordinaires)	39 800	37 500
1 810 000	Fonds programme fléchés Suède	1 400 000	1 400 000
1 847 000	Sous-total fonds globalisés et fonds programme	1 439 800	1 437 500
1 544 900	Fonds projet fléchés Australie	1 176 900	942 800
82 100	USAID	82 100	
120 700	ONU Femmes	120 700	8 700
101 000	Autres		
1 848 700	Sous-total fonds projet fléchés	1 379 700	951 500
3 695 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 819 500	2 389 000

La structure et la direction révisées de la Division statistique pour le développement reposent sur les recommandations de l'étude d'amélioration de la performance de la Division réalisée en interne en 2017, ainsi que sur des considérations pertinentes issues de l'évaluation de la deuxième phase de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique.

La Division statistique pour le développement continuera à centraliser la coordination des activités à portée statistique en Océanie, en étroite coopération avec tous les partenaires dans ce domaine. À cette fin, elle a identifié quatre domaines de travail prioritaires :

1. Rôle de chef de file des systèmes statistiques (et, en particulier, principal organisme d'exécution pour la troisième phase de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique)
2. Collecte de données
3. Analyse des données
4. Diffusion des données

En 2019, la Division statistique pour le développement élargira ses fonctions de chef de file des systèmes, en fournissant notamment des services de secrétariat au Comité océanien des méthodes statistiques, au Comité permanent océanien des statistiques, aux directeurs des services planification et statistique, au Groupe des partenaires du développement, ainsi qu'au Groupe d'entente de Brisbane sur les registres et statistiques d'état civil. La Division statistique continuera à jouer un rôle dans les activités régionales réalisées sur les Objectifs de développement durable (ODD) pour le compte de la Communauté du Pacifique (CPS) et présentera tous les ans un rapport à la réunion des ministres de l'Économie et des Finances des pays membres du Forum des Îles du Pacifique.

En 2019, la Division concentrera ses efforts sur les aspects suivants dans ses quatre domaines de travail prioritaires :

- Rôle de chef de file des systèmes : coordinateur/principale plateforme de développement de la statistique et des partenariats à l'échelon de la région. Au vu des demandes de statistiques toujours plus nombreuses dans la région et de la hausse du nombre de partenaires œuvrant dans ce domaine, ce rôle est crucial. La Division assume notamment les fonctions de secrétariat pour les directeurs des services statistique et planification et pour le Comité régional de pilotage de la statistique.
- Collecte et compilation de données statistiques : appui pour la réalisation de recensements et d'enquêtes auprès des ménages, et priorité stratégique accordée au renforcement des bases de données administratives (en particulier celles contenant les registres et les statistiques d'état civil, ainsi que le commerce).
- Qualité, analyse et présentation stratégique des données : élaboration d'outils de connaissance (statistiques démographiques, économiques et sociales).
- Diffusion de données (base de données sur les indicateurs minima du développement national [IMDN], Système d'information pour la région océanienne [PRISM], Système d'information géographique appliquée à la population [PopGIS]) : la Division statistique pour le développement s'emploiera à revoir la conception de son site Web et à l'améliorer en tenant compte des observations émises par les utilisateurs. L'ensemble des indicateurs attachés aux ODD pour la région Pacifique (au nombre de 132) seront également diffusés à partir du site Web de la Division statistique ; ce travail a déjà commencé. La Division statistique pour le développement étendra sa diffusion directe auprès des utilisateurs des indicateurs de développement et des statistiques utiles à l'élaboration des politiques, grâce à la publication périodique de notes d'orientation et à l'organisation régulière de dialogues stratégiques, à la tenue de séminaires de formation pour les utilisateurs des données, à la rédaction de rapports techniques, ainsi qu'à la production d'affiches et de fiches techniques sur les statistiques/résumés statistiques de poche.

Le renforcement des capacités en matière de statistique et la formation font partie intégrante des quatre domaines de travail considérés. La Division a pour objectif d'accroître les performances des systèmes statistiques nationaux et de renforcer les capacités des organismes de planification sociale et économique, de sorte que les décideurs et les analystes de la région, ainsi que d'autres parties prenantes à l'échelon international, disposent d'une panoplie de données statistiques sur le développement et d'indicateurs essentiels qui les aident à prendre des décisions fondées sur des données probantes, à suivre les progrès de développement et à mesurer les résultats obtenus.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires)

- Planification et gestion de toutes les campagnes de collecte de données statistiques (activités liées au recensement et aux enquêtes auprès des ménages).

Le tableau ci-dessous recense l'assistance technique de la Division au profit des pays océaniques en 2019 et au-delà. Ce programme repose sur des partenariats conclus avec d'autres organismes techniques du domaine des statistiques océaniques. Certaines activités sont susceptibles de changer en fonction des fonds disponibles, mais ce tableau reste le principal document de planification de la Division en 2019.

Annexe 2A : Programme quinquennal de collecte de données statistiques – Synthèse pour l'Océanie (2018-2022)					
PAYS INSULAIRES OCÉANIENS	2018	2019	2020	2021	2022
MÉLANÉSIE					
Papouasie-Nouvelle-Guinée		HIES	Recensement		
Fidji	MICS	HIES	Pop. active (EPA)		Liste exhaustive des ménages
Îles Salomon	EPA, ress. des villages, AGR (exploitations commerciales)	Recensement			HIES
Vanuatu	Plan national dév. durable		Recensement		
MICRONÉSIE					
Kiribati	Enquête santé/MICS	HIES	Recensement	AGR	EPA
États féd. Micronésie	HIES		Recensement	Enquête santé/MICS	
Îles Marshall	HIES			Recensement	
Nauru	Mini-recensement	MICS/Enquête santé	EPA	Recensement	HIES
Palau	HIES		Recensement / AGR		
Guam	AGR	Enquête santé			
Îles Mariannes du Nord	Enquête sanitaire, liste exh. des ménages	AGR / EPA	Recensement	EPA / HIES	Liste exhaustive des ménages
POLYNÉSIE					
Samoa américaines	Enquête sanitaire	AGR	Recensement		
Samoa	HIES	MICS/Enquête santé, AGR	EPA	Recensement	
Tuvalu		Enquête santé/MICS	Handicap	HIES	Recensement
Îles Cook	EPA			Recensement	
Niue		AGR			Recensement
Tokelau		HIES / mini-recensement		Recensement	
Tonga	EPA / handicap	MICS	HIES	Recensement / Enquête santé	AGR
TERRITOIRES FRANÇAIS					
Wallis et Futuna	Recensement	HIES, TIC	TIC		
Nouvelle-Calédonie	HIES	Recensement	Enquête santé		
Polynésie française					Recensement
		Recensement démographique			
		Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (HIES)			
		enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) / Enquête santé			
		Autres enquêtes			

Remarque : EBCM : enquête sur le budget et la consommation des ménages ; EDS : enquête démographique et sanitaire.

- i. Soutien technique/formation pour les besoins des recensements/enquêtes : échantillonnage, conseils en matière de cartographie des recensements/enquêtes, collecte et traitement des données, formation d'agents de terrain, analyse démographique/économique et rédaction de rapports (activités financées à 75 % au titre des fonds ordinaires affectés à la Division à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique).
- ii. Élargissement de la couverture thématique des IMDN et intégration planifiée des nouveaux indicateurs relatifs aux ODD à l'issue d'un état des lieux des indicateurs disponibles dans la région pour mesurer les ODD ; renforcement du soutien technique.
- iii. Diffusion d'informations statistiques : refonte des outils, produits et services de diffusion des données dans le but d'assurer l'utilisation de différentes méthodes complémentaires de diffusion électronique/en ligne (IMDN/PRISM), visualisation spatiale et graphique (PopGIS), rapports analytiques et fiches techniques plus concises. Ouverture d'un dialogue, à l'échelon national, avec les utilisateurs des données à l'issue de chaque grande campagne de collecte de statistiques afin de présenter les conclusions des recensements ou des enquêtes. Mise à jour systématique de la base de données sur les IMDN, de PRISM et du système PopGIS, et appui technique aux pays océaniques.
- iv. ODD : les efforts de mise en œuvre et de suivi des ODD constituent une activité complémentaire majeure de la Division, à laquelle aucun financement n'a été alloué par le passé, mais qui est aujourd'hui en passe de devenir une facette essentielle du rôle de premier plan joué par la CPS dans l'assistance technique au développement de la statistique dans la région.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds projet et programme fléchés

Fonds projet fléchés engagés par l'Australie à l'appui de la troisième phase (2018-2020) de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique ; Banque mondiale : améliorer la diffusion et l'utilisation des données dans les pays et territoires insulaires océaniques (2018-2019) et ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce : appui technique bilatéral apporté au service national de la statistique des Îles Salomon (2017-2019).

Soutien technique et renforcement des capacités pour la réalisation de recensements ou d'enquêtes :

- i. Appui à la planification et à la réalisation d'une enquête sur le budget et la consommation des ménages aux Fidji, à Tokelau et à Wallis et Futuna.
- ii. Appui à la planification et à la réalisation d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples et d'enquêtes démographiques et sanitaires à Guam, au Samoa, à Tuvalu et aux Tonga.
- iii. Appui à la planification et à la réalisation d'une enquête agricole au Samoa et à Niue sur le recouvrement intégral des coûts.

Amélioration de la qualité des statistiques sectorielles :

- i. Renforcement des capacités et du leadership techniques du service national de la statistique des Îles Salomon pour lui permettre de mener à bien ses fonctions essentielles, et appui à la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique entre 2015-2016 et 2035.
- ii. Poursuite des activités de soutien aux pays océaniques en vue de l'établissement de statistiques du commerce international de marchandises et du commerce international de services, avec notamment des formations en détachement, à Nouméa, pour de nombreux pays membres.
- iii. Soutien apporté à certains pays en vue de l'établissement et de l'application d'indices des prix à la production, à l'importation et à l'exportation.
- iv. Au titre du Plan d'action océanien sur les statistiques de l'état civil (2015-2017), poursuite de la collaboration avec les partenaires du Groupe d'entente de Brisbane afin d'aider les pays océaniques à améliorer leurs registres et statistiques d'état civil (systèmes et données). Assistance apportée aux pays dans l'élaboration ou l'actualisation des stratégies nationales d'amélioration des registres et statistiques d'état civil, mise en œuvre des plans nationaux, et mise au point, introduction et assimilation d'outils et de directives centrés sur des enjeux communs (législation, normes informatiques, rapports et méthodes d'analyse).

Renforcement des compétences dans le domaine de la statistique (ateliers de formation nationaux et sous-régionaux) :

- i. Organisation, à l'échelon sous-régional, de formations techniques spécialisées :
 - à l'intention des administrateurs des sites Internet des services nationaux de la statistique des pays océaniques, en vue du maintien à niveau de leurs compétences en matière de publication Web et de création de sites Internet ;
 - à l'intention des responsables de la comptabilité nationale et des statisticiens du commerce ;
 - à l'intention des agents des services d'état civil ;
 - sur le développement/la gouvernance de la statistique ;
- ii. Atelier sur la diffusion de données utiles à l'élaboration de politiques.
- iii. Réunions de coordination dans le cadre du rôle de chef de file des systèmes de la Division, notamment des réunions des directeurs des services planification et statistique, du Comité permanent océanique des statistiques, du Comité océanique des méthodes statistiques et du Groupe des partenaires du développement.

CHAPITRE VII – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Budget rectificatif 2018	DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT	2019	2020
--------------------------	--	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
963 500	Fonds globalisés (ordinaires)	1 028 700	1 072 100
230 000	Fonds programme fléchés Nouvelle-Zélande	165 000	
1 193 500	Sous-total fonds globalisés et fonds programme	1 193 700	1 072 100
1 375 700	Fonds projets fléchés		
84 500	Australie	1 161 800	962 600
	Autres	145 300	
1 460 200	Sous-total fonds projet fléchés	1 307 100	962 600
2 653 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 500 800	2 034 700

Budget	Chapitre 8
Bureau/division	Durabilité environnementale et changement climatique
Composante	Durabilité environnementale et changement climatique

But

Le Programme durabilité environnementale et changement climatique est un programme intersectoriel de la CPS. Son objectif général est d'assurer la coordination institutionnelle, la direction et la supervision technique des programmes et des activités que mène la CPS sur le dossier climatique, et d'être force de proposition dans les domaines connexes au changement climatique et à la durabilité environnementale. Il vise à ce que le changement climatique et les impacts environnementaux soient pris en compte dans tous les programmes de développement de la CPS, en tant que composante clé de l'approche programme intégrée, et notamment dans les actions de renforcement de la résilience face au changement climatique. Le Programme contribue également à faire connaître, aux échelons national, régional et international, les défis que doivent relever les pays membres de la CPS pour faire face au changement climatique, et à mobiliser des ressources pour les aider à les surmonter.

Principaux objectifs du Programme :

- Coordination de l'action intégrée de toute l'Organisation contre le changement climatique, grâce à la définition précise et à la structuration d'une position cohérente de la CPS sur le changement climatique, ainsi qu'au renforcement de la collaboration avec d'autres organisations.
- Renforcement des capacités de la CPS en termes d'assistance aux États et Territoires insulaires océaniques en vue de l'élaboration, de la planification et de la mise en œuvre d'interventions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- Démonstration de l'utilité d'une gestion décloisonnée et des approches programme intersectorielles intégrées dans les domaines de la résilience climatique et de la durabilité environnementale.
- Renforcement de la responsabilité de la CPS concernant l'empreinte climatique et la durabilité environnementale de ses programmes de développement et de son mode de fonctionnement.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

Bureau du Directeur

- Pleine mise en œuvre de la politique environnementale et sociale de la CPS, adoptée en 2018.
- Appui à la consolidation des mesures de protection environnementale et sociale de nos partenaires.
- Mise en œuvre d'une stratégie de réduction des émissions, et progrès accomplis dans la réduction des émissions.
- Accompagnement des pays membres de la CPS, en collaboration avec d'autres organisations compétentes, dont le Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement (PROE) et le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), afin de les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de l'Accord de Paris sur le climat. En particulier, appui apporté par l'équipe interinstitutionnelle à l'échelle du CORP aux Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), et participation au hub océanique des contributions déterminées au niveau national (CDN).
- Dépôt de la candidature de la CPS pour une accréditation auprès du Fonds vert pour le climat (FVC).
- Soutien des divisions de la CPS à l'appui de leur participation et de leur contribution à l'élaboration du FVC et d'autres propositions de financement de l'action climatique.
- Appui à la mobilisation de ressources pour le nouveau projet destiné aux Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) au titre du onzième FED (y compris la gouvernance, les plans d'action et les mécanismes de co-délégation).
- Mise en œuvre du Cadre climat pour la CPS.

Projet RESCCUE soutenu par l'AFD et le FFEM (fin du projet fixée au 31 décembre 2018 / report probable de la date de fin à juin 2019) :

- Achèvement du plan de communication et du plan de capitalisation.
- Clôture du projet.

Nouveau projet d'appui à la planification préalable du FVC dans les États fédérés de Micronésie

- À confirmer

Projet destiné aux PTOM au titre du onzième FED

- À confirmer

Hub océanien des CDN

- À confirmer

Projet d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en Océanie (intra-ACP) proposé par l'Alliance mondiale contre le changement climatique

- À confirmer

CHAPITRE VIII – DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE			
--	--	--	--

Budget rectificatif 2018	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	2019	2020
--------------------------	--	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
146 800	Fonds globalisés (ordinaires)	372 700	381 900
	Fonds projet fléchés		
1 269 000	Union européenne	4 689 500	
4 035 800	France / AFD	177 300	
160 500	FVC	350 000	
	USAID		
5 465 300	Sous-total fonds projet fléchés	5 216 800	
5 612 100	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	5 589 500	381 900

Le Directeur général assume l'entière responsabilité de la direction et de la gestion de la Communauté du Pacifique (CPS), conformément aux principes directeurs et aux politiques générales établis par la Conférence de la Communauté du Pacifique et le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), et il détient l'autorité nécessaire à cet effet. Son rôle est d'aider à la réalisation de la mission de la CPS :

Œuvrer en faveur du bien-être des Océaniens en mobilisant la science et le savoir à l'aide de méthodes efficaces et novatrices, s'appuyant sur une compréhension fine des spécificités et des cultures des populations du Pacifique.

Objectifs :

Le Directeur général rend compte à la Conférence et au CRGA des progrès accomplis dans la concrétisation de la vision et de la stratégie de la Communauté du Pacifique pour la région.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) :

1. Vision et leadership de la CPS
2. Politiques et développement de l'Organisation
3. Sécurité financière et sécurité des biens de l'Organisation
4. Nomination et gestion du personnel
5. Réunions des organes directeurs et rapports annuels
6. Dialogue de politique générale avec les pays, ainsi que sur la scène régionale et internationale, en particulier concernant le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique et le Programme de développement à l'horizon 2030
7. Relations avec les partenaires de développement et les membres
8. Engagement envers l'Organisation et ses activités au service des membres et du développement régional
9. Un Secrétariat efficace et efficient
10. Limitation de l'exposition de l'Organisation au risque financier
11. Réponse de l'Organisation aux attentes des pays membres
12. Gestion de la relation avec les principaux bailleurs

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2018	DIRECTEUR GÉNÉRAL	2019	2020
--------------------------	-------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
1 042 400	Fonds globalisés (ordinaires)	1 158 200	1 059 700
17 300	Fonds projet fléchés Papouasie-Nouvelle-Guinée	16 900	
17 300	Sous-total fonds projet fléchés	16 900	
1 059 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 175 100	1 059 700

Le Directeur général adjoint (Nouméa) est responsable, au niveau de la direction, du leadership et de l'encadrement de l'ensemble des divisions et des programmes de coopération scientifique et technique de la Communauté du Pacifique (CPS) basés à Nouméa, de la Direction opérations et gestion de l'Organisation sur tous les sites, et du Bureau régional pour la Micronésie à Pohnpei (États fédérés de Micronésie). Le Directeur général adjoint (Nouméa) gère également les partenariats pluriannuels établis par la CPS avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France, et sert de point de contact, au sein de la direction, aux membres francophones de la CPS (France, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna), ainsi qu'aux États-Unis et au bureau des PTOM de l'Union européenne (UE).

Les divisions et programmes supervisés par le Directeur général adjoint (Nouméa) sont les suivants : Division santé publique, Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, Division statistique pour le développement et Programme durabilité environnementale et changement climatique. En coopération avec son homologue à Suva, le Directeur général adjoint (Nouméa) a un rôle important à jouer pour garantir la coordination entre les divisions implantées à Nouméa et à Suva, promouvoir l'approche programme intégrée mise en œuvre par la CPS et appliquer le processus de priorisation mis en place à l'échelle de l'Organisation.

La Direction opérations et gestion fournit des services généraux à l'ensemble de l'Organisation, l'accent étant mis sur trois domaines prioritaires : les finances, les ressources humaines et les services d'information. Le Directeur général adjoint (Nouméa) a pour fonction essentielle de veiller à ce que la Direction continue de centrer ses efforts sur l'amélioration de l'efficacité des systèmes, des politiques et de la gestion, de manière à fournir des services clients de grande qualité et à renforcer la conformité aux normes opérationnelles. Le Bureau du Directeur général adjoint apporte également un soutien juridique à l'Organisation.

Buts

- Amélioration des systèmes et processus institutionnels qui contribuent à renforcer l'engagement du personnel ; optimisation des services de soutien internes, et amélioration de la gestion des risques et des finances, ainsi que de la prestation de services.
- Collaboration et coordination de tous les programmes dans l'ensemble de l'Organisation afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la CPS.
- Renforcement et gestion efficace des partenariats existants, et mise en place de nouveaux partenariats afin de favoriser la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.

Objectifs

- Collaboration étroite avec la direction en vue de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.
- Direction et encadrement des différentes composantes de la Direction opérations et gestion (santé publique ; pêche, aquaculture et écosystèmes marins ; statistique pour le développement ; durabilité environnementale et changement climatique), et définition des grandes orientations pour chacune d'entre elles.
- Maintien et renforcement d'excellentes relations avec les parties prenantes, en particulier les États et Territoires membres de la CPS, ses partenaires du développement et d'autres acteurs, notamment les institutions régionales et internationales.
- Représentation efficace des intérêts sectoriels et de ceux de la CPS auprès d'instances nationales, régionales et internationales.
- Amélioration continue des services fournis par la Direction opérations et gestion afin d'optimiser l'efficacité, la coordination et l'efficacité du travail et des services fournis par la CPS.

- Viabilité financière de la CPS.
- Prestation de conseils juridiques en interne, amélioration de la gouvernance interne et conformité aux politiques opérationnelles et aux dispositions juridiques.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires)

- Démonstration d'une capacité d'impulsion stratégique au sein de la direction, y compris la promotion d'une culture institutionnelle commune sur les différents sites de la CPS.
- Maintien de relations de partenariat solides avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et l'UE (PTOM).
- Consolidation de partenariats existants avec des membres et des partenaires du développement clés, et établissement de nouveaux partenariats ayant pour but de servir les intérêts de l'Organisation.
- Maintien de relations solides avec les pays accueillant des bureaux de la CPS, la France et la Nouvelle-Calédonie, le pays hôte du Bureau régional pour la Micronésie et les États fédérés de Micronésie, et participation aux négociations dans le cadre de l'actualisation de l'accord de siège avec les Fidji.
- Étroite coopération avec le Directeur général adjoint (Suva) pour la mise en œuvre de l'approche programme intégrée dans l'ensemble de l'Organisation.
- Renforcement de la visibilité et promotion des priorités et résultats de la CPS, ainsi que des problématiques et enjeux de développement dans le Pacifique.
- Amélioration de la gestion des systèmes institutionnels et des connaissances.
- Gestion des opérations de la CPS conformément aux règlements, règles et procédures de l'Organisation ainsi qu'aux exigences prescrites par les évaluations institutionnelles effectuées par des tiers.
- Amélioration de la viabilité et de la gestion financière.
- Supervision du risque et des questions juridiques relatives au dispositif de gouvernance de la CPS, en lien avec les États et Territoires membres.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2018	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (NOUMÉA)	2019	2020
--------------------------	------------------------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
603 800	Fonds globalisés (ordinaires)	840 000	856 300
603 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	840 000	856 300

Budget	Chapitre 10
Bureau/division	Bureau du Directeur général et directeurs généraux adjoints
Composante	Directeur général adjoint (Suva)

La gestion et la supervision générales des antennes de la Communauté du Pacifique (CPS) à Nouméa et à Suva sont, pour l'essentiel, confiées aux Directeurs généraux adjoints. Ces derniers détiennent en outre des attributions sectorielles particulières et apportent un soutien aux directeurs des divisions de leurs antennes respectives. Ils jouent également un rôle important de représentation et de liaison auprès des autorités des pays hôtes et d'autres institutions sises aux Fidji ou en Nouvelle-Calédonie.

Buts

- Amélioration des systèmes et processus institutionnels qui contribuent à renforcer l'engagement du personnel ; optimisation des services de soutien internes, et amélioration de la gestion des risques et des finances, ainsi que de la prestation de services.
- Collaboration et coordination de tous les programmes dans l'ensemble de l'Organisation afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la CPS.
- Renforcement et gestion efficace des partenariats existants, et mise en place de nouveaux partenariats afin de favoriser la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.

Objectifs

- Maintien d'excellentes relations avec les parties prenantes, en particulier les États et Territoires membres, les partenaires du développement et d'autres organisations collaborant avec la CPS, telles que les représentations permanentes et les antennes des partenaires du développement sises aux Fidji et en Nouvelle-Calédonie.
- Appui à la gestion des services de soutien aux divisions et d'autres programmes de la CPS, le cas échéant. Définition d'une stratégie axée sur l'élaboration de programmes-pays et sur l'adoption d'une approche programme intégrée afin d'améliorer les résultats obtenus par les pays membres.
- Représentation efficace des intérêts sectoriels et de ceux de la CPS auprès d'instances nationales, régionales et internationales.
- Contribution active à la réalisation des objectifs et à la mise en œuvre des stratégies de l'Organisation.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires)

- Démonstration d'une capacité d'impulsion stratégique au sein de la direction, y compris la préservation d'une culture institutionnelle commune sur les différents sites de la CPS.
- Supervision de l'Organisation au cours d'une période de mutations profondes impliquant, à terme, l'adoption d'une approche programme plus intégrée et l'élaboration de nouveaux programmes-pays. Mise en place d'une infrastructure interne permettant à la CPS d'améliorer l'impact et les résultats des programmes-pays.
- Renforcement de la direction des programmes et de la logique d'intégration des résultats au profit des pays membres.
- Renforcement des fonctions de mobilisation des ressources, et création d'opportunités dans les domaines des sciences et de l'innovation.
- Priorisation et encadrement de la gestion du changement, dont la priorisation stratégique.
- Supervision de la refonte et de la restructuration des divisions implantées à Suva.
- Ouverture d'un dialogue sur les thématiques sensibles avec les parties prenantes externes, dont les bailleurs de fonds, les pays membres et les organisations régionales et internationales, et actions de plaidoyer/négociations dans le cadre de nouveaux projets, programmes ou politiques de la CPS, ou de tout autre sujet pertinent.

- Maintien des relations avec le Gouvernement fidjien dans le cadre des accords de siège.
- Élaboration de réponses destinées aux acteurs internes concernant des problématiques RH, des thématiques financières et d'autres questions institutionnelles délicates, tout en veillant à l'application uniforme des politiques.
- Appui à la gestion du changement et à la réalisation des évaluations de divisions.
- Suivi de la conformité ainsi que des processus et politiques internes.
- Vérification de l'existence ou mise en place de mesures de santé et de sécurité au travail pour le personnel en poste à Suva.
- Mise en œuvre de plans d'amélioration des installations.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2018	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (SUVA)	2019	2020
--------------------------	----------------------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
607 200	Fonds globalisés (ordinaires)	720 900	754 100
92 000	Fonds projet fléchés KFW		
92 000	Sous-total fonds projet fléchés		
699 200	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	720 900	754 100

L'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPAC) joue un rôle central en favorisant la production, l'analyse et la synthèse de données sur l'état d'avancement du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020. Cellule spécialisée rattachée au Bureau du Directeur général, la SPAC pilote, coordonne et appuie de nombreuses activités stratégiques et initiatives de gestion des résultats destinées à renforcer l'utilité et l'efficacité de la Communauté du Pacifique (CPS) en tant qu'organisation d'aide au développement. En 2018, la SPAC a défini avec plus de précision sa mission et ses principales fonctions en clarifiant sa théorie du changement. Dans une ultime mesure prise à la suite des recommandations de l'évaluation de la SPAC réalisée en 2016, la fonction de relations avec les bailleurs de fonds a été confiée à la Direction opérations et gestion. Au cours de l'année 2019, la SPAC s'efforcera d'élaborer et de coordonner les systèmes et processus requis dans le cadre de ses principales fonctions, « le but ultime étant d'améliorer les résultats obtenus par les pays membres en matière de développement ». En 2019, les principales fonctions de la SPAC porteront sur les aspects suivants :

- i. Stratégie, planification et développement adaptatif
- ii. Suivi, évaluation et amélioration continue
- iii. Communication des résultats de l'unification des systèmes de données à l'échelle de l'organisation
- iv. Réalisation de travaux de recherche et recueil de données dans le cadre d'initiatives stratégiques (relevant de la responsabilité d'autres services de la CPS)

La mission et les objectifs de la SPAC sont dictés par les besoins de la direction du Secrétariat ainsi que par les pays membres à travers le sous-comité du CRGA pour la mise en œuvre du Plan stratégique. Deux fois par an, la SPAC coordonne des réunions avec le sous-comité du CRGA. La SPAC a recours à des processus participatifs et collabore activement avec le sous-comité afin d'expérimenter et d'évaluer des outils et processus de gestion des résultats, le but étant de mieux cerner et satisfaire les besoins d'information des membres en la matière. La SPAC est également chargée de synthétiser les données relatives aux performances de l'ensemble de l'Organisation pour la direction du Secrétariat, afin que ces données soient intégrées aux décisions ayant trait à l'amélioration des résultats, à la formulation des programmes, à la définition des priorités et à l'élaboration du budget.

Objectifs et principaux produits escomptés : fonds globalisés (ordinaires)

1. Stratégie, planification et développement adaptatif

La SPAC pilotera et facilitera l'élaboration de stratégies applicables à l'ensemble de l'Organisation ainsi que l'établissement de dispositifs d'appui connexes, notamment pour ce qui est du sous-comité du CRGA pour la mise en œuvre du Plan stratégique. La SPAC apportera également son aide aux divisions en leur fournissant des outils et des conseils techniques concernant l'élaboration, l'application et l'évaluation de leurs plans d'activité, afin que lesdits plans soient en adéquation avec le Plan stratégique de la CPS et le Cadre de résultats stratégiques.

En 2019, la SPAC ciblera son action sur les domaines suivants :

- i) Apporter des réponses immédiates aux conclusions de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique
- ii) S'appuyer sur les données de l'évaluation à mi-parcours afin d'améliorer et d'ajuster le système de gestion des résultats de la CPS, matérialisé par la politique Planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue (PEARL)
- iii) Encadrer l'élaboration de processus et d'outils visant à favoriser l'évaluation, l'actualisation et l'application des plans d'activité, de manière à ce qu'ils reflètent les priorités retenues sur la base de l'analyse factuelle du contexte, des retombées et des tendances en matière de développement

- iv) Coordonner l'engagement stratégique et les discussions menées avec les pays membres à partir d'éléments concrets dans le cadre de l'évaluation finale des résultats de la CPS par rapport aux objectifs du Plan stratégique 2016-2020, afin de déterminer les priorités, enjeux et besoins de développement naissants des États et Territoires insulaires océaniques, sur lesquels axer l'élaboration du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique après 2020
- v) Encadrer la création d'outils stratégiques de diffusion des connaissances afin de communiquer les données et informations issues des processus de planification des stratégies et des activités de la CPS

2. Suivi, évaluation et amélioration continue

La SPAC sera chargée de concevoir, de diriger, de promouvoir et d'appuyer les processus de suivi-évaluation et d'amélioration continue se rapportant à l'ensemble de l'Organisation. Elle s'emploiera notamment à tirer les enseignements de ce qui fonctionne, pour qui, pour quelles raisons, dans quelles conditions et dans quels délais à partir des données recueillies. Les enseignements tirés permettront de déterminer ce qui doit être amélioré ou adapté dans les divers secteurs d'intervention de la CPS.

En 2019, la SPAC ciblera son action sur les domaines suivants :

- i) Continuer d'instaurer un environnement propice à un développement efficace au sein de la CPS en favorisant l'intégration des systèmes et des processus de planification, de suivi-évaluation et d'amélioration continue
- ii) Permettre la consolidation des capacités du personnel de la CPS en matière de suivi-évaluation et d'amélioration continue, notamment en supervisant la création d'un réseau institutionnel de spécialistes (MELnet) et en organisant des ateliers et formations méthodologiques
- iii) Enrichir la boîte à outils de planification, de suivi-évaluation et d'amélioration continue afin de favoriser les travaux de réflexion menés en interne, le recueil d'informations et de données, les exercices de synthèse et la présentation de rapports sur les résultats obtenus par les programmes et les divisions, ainsi que le partage de compétences à l'échelle de l'Organisation
- iv) Piloter l'organisation d'ateliers-débats et la création d'outils de diffusion des connaissances afin de communiquer les données et informations issues des processus de suivi-évaluation et d'amélioration continue
- v) Contribuer à renforcer la cohérence entre les rapports, processus et systèmes de gestion des résultats financiers et non financiers au sein de la CPS

3. Communication des résultats de l'unification des systèmes de données à l'échelle de l'organisation

La SPAC continuera de piloter le processus de communication des résultats à l'échelle de l'Organisation, notamment en affinant le Rapport de résultats de la Communauté du Pacifique et les produits correspondants afin d'améliorer la présentation aux membres, aux bailleurs et aux partenaires du développement des résultats enregistrés, des difficultés rencontrées, des enseignements tirés et des mesures prises en conséquence.

En 2019, la SPAC ciblera son action sur les domaines suivants :

- i) Affiner le Rapport de résultats de la Communauté du Pacifique, y compris la communication l'auto-évaluation
- ii) Étendre la portée des plateformes de diffusion des rapports de résultats
- iii) Recueillir les résultats par pays et affiner les rapports correspondants afin de mieux tenir compte des besoins de chacun des membres en la matière
- iv) Participer aux efforts déployés au sein de la CPS pour que l'Organisation soit mieux à même de fournir des données sur les activités planifiées/mises en œuvre, le budget/les dépenses correspondants et les résultats obtenus pour chaque sous-région, pays et objectif de développement de la CPS

4. Appui prêté à d'autres initiatives stratégiques

Conformément à ses principales fonctions, la SPAC appuiera la réalisation de travaux de recherche et le recueil de données dans le cadre d'initiatives stratégiques de la CPS, sans perdre de vue que la responsabilité incombe à d'autres services de la CPS.

En 2019, la SPAC ciblera son action sur les domaines suivants :

- i) Participer au développement et à la mise en œuvre des connaissances tirées du Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique, ainsi qu'à la création de supports correspondants
- ii) Favoriser l'innovation et conduire des travaux de recherche en la matière, peut-être en concevant et en explorant l'idée d'une plateforme océanique pour l'apprentissage et l'innovation
- iii) Contribuer au recueil de données et au développement de connaissances dans le cadre des efforts déployés par la CPS pour élaborer des programmes et mobiliser des ressources

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2018	STRATÉGIE, PERFORMANCE ET AMÉLIORATION CONTINUE	2019	2020
--------------------------	---	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
1 329 800	Fonds globalisés (ordinaires)	1 112 800	1 181 200
	Fonds projet fléchés Nouvelle-Zélande	954 200	990 600
	Sous-total fonds projet fléchés	954 200	990 600
1 329 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	2 067 000	2 171 800

L'équipe de la Cellule communication et information du public supervise l'orientation stratégique, la qualité et la cohérence de la communication externe et interne de la CPS, et offre un soutien pratique ainsi qu'un éventail de services, d'outils et de conseils à l'Organisation.

Objectifs

- Promouvoir l'unification des systèmes de données à l'échelle de l'organisation afin de renforcer la marque « Communauté du Pacifique ».
- Améliorer la cohérence, la qualité et l'impact des communications diffusées par la CPS dans les médias locaux, régionaux et internationaux.
- Accroître la visibilité et la fréquence des articles publiés par la CPS afin de démontrer auprès d'un large public l'impact de l'action que mène l'Organisation.
- Faire mieux connaître les membres et les bailleurs de la CPS, et renforcer la communication avec ces derniers.

Principales priorités pour 2019

Accroître la visibilité des activités de la CPS sur les grandes plateformes internationales, notamment aux États-Unis et en Europe.

Publier plus fréquemment de longs récits axés sur l'humain, en formant les chargés de communication de la CPS et en instaurant des partenariats avec des organisations de même sensibilité.

Renforcer la coopération entre les différents acteurs en charge de la communication au sein du CORP.

Valoriser le rôle des « Coordonnateurs de la communication » et les assister dans leurs fonctions au sein des divisions de la CPS.

Réinstaurer des services réguliers de radio/d'audiodiffusion de l'émission Pacific Way.

Archiver l'ensemble des documents audiovisuels dans une base de données sécurisée et en faire une ressource privilégiée pour la région.

Obtenir un certain niveau de soutien de la part de partenaires privés pour l'émission Pacific Way.

Mettre en place des systèmes de suivi des réseaux sociaux et professionnels.

Moderniser les installations des équipes de communication sur le campus de Suva, y compris les studios de Pacific Way.

Favoriser la planification et la mise en œuvre des efforts visant à renforcer la visibilité de la session du CRGA et de la Conférence de la Communauté du Pacifique qui se tiendront aux Îles Cook en 2019.

CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Budget rectificatif 2018	COMMUNICATION ET INFORMATION DU PUBLIC	2019	2020
---	---	-------------	-------------

	BUDGET DES DÉPENSES		
546 800	Fonds globalisés (ordinaires)	551 900	520 400
546 800	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	551 900	520 400

Le Bureau régional pour la Micronésie, basé à Pohnpei (États fédérés de Micronésie), a pour objectif d'aider la CPS à mieux comprendre les priorités, valeurs, cultures et spécificités de ses membres du Pacifique Nord, et de garantir la pertinence de l'engagement et de l'impact de l'Organisation. Son mandat couvre actuellement les Îles Mariannes du Nord, les États fédérés de Micronésie, Guam, les Îles Marshall et Palau.

Le Bureau comprend un directeur et une petite équipe chargée des services généraux. Il héberge des agents de divisions de la CPS affectés à des projets et aide le personnel de la CPS dans la mise en œuvre d'activités à l'échelon national pour tous les membres du Pacifique Nord. Le Bureau s'emploie aussi à faciliter la mise en œuvre des projets dans la région micronésienne et veille à ce qu'ils cadrent parfaitement avec les priorités et enjeux nationaux de développement des membres. Il centre aussi ses efforts sur la mobilisation de ressources.

Objectifs

- Représentation efficace de la CPS et point de contact pour les échanges et le dialogue avec les membres de Micronésie (Îles Mariannes du Nord, États fédérés de Micronésie, Guam, Îles Marshall et Palau).
- Échanges et engagement réguliers avec les pays et contacts avec les administrations nationales et les organismes publics, les partenaires du développement et les acteurs de divers secteurs.
- Recensement des priorités nationales en matière de programmes, en aidant les pays à mettre ces priorités en adéquation avec les capacités de la CPS.
- Actions de sensibilisation et de mobilisation des ressources après recensement des possibilités de partenariat entre la CPS et d'autres organisations.
- Gestion du Bureau pour la Micronésie afin de réaliser les objectifs du Plan stratégique de la CPS, et dans le respect des politiques de la CPS applicables aux finances et aux ressources humaines, entre autres.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Organisation de consultations régulières avec l'ensemble des États et Territoires membres relevant du mandat du Bureau.
- Maintien et renforcement des partenariats et des relations avec les membres, les partenaires du développement et les autres organisations, y compris via une participation au Sommet des hauts dirigeants de Micronésie et au Sommet des présidents de Micronésie.
- Poursuite des consultations avec les pays sur les politiques générales et les programmes, en concertation avec les divisions de la CPS.
- En partenariat avec les membres de la CPS en Micronésie, recherche active de ressources supplémentaires pouvant être affectées à des actions répondant aux enjeux et aux priorités des membres, conformément aux objectifs et aux domaines d'intervention prioritaires de la CPS.

CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2018	BUREAU RÉGIONAL POUR LA MICRONÉSIE	2019	2020
--------------------------	------------------------------------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
350 400	Fonds globalisés (ordinaires)	375 900	395 700
350 400	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	375 900	395 700

Le Bureau régional pour la Mélanésie représente la Communauté du Pacifique (CPS) à l'échelon national aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu. Il apporte son soutien aux agents de la CPS en poste dans les pays membres de la région mélanésienne et aux agents recrutés localement et détachés dans les ministères ad hoc (relevant de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, de l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne, de la Division géosciences, énergie et services maritimes, du Département développement social et de la Division statistique pour le développement), à la demande des autorités nationales. Le Bureau prête en outre son concours au personnel technique d'autres sites de la CPS durant leurs déplacements professionnels dans la région.

Le Bureau régional pour la Mélanésie et le Bureau de pays des Îles Salomon sont chargés de faciliter la mise en œuvre des programmes-pays des Îles Salomon, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Vanuatu. Ils supervisent la mise en œuvre du programme-pays conclu entre les autorités des Îles Salomon et la CPS et des protocoles d'accord conclus avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu. Le Bureau régional pour la Mélanésie a également pour tâche d'appuyer l'application du Protocole d'accord conclu entre le Groupe du fer de lance mélanésien et la CPS, qui a été révisé en 2018.

Objectifs

- Maintien d'excellentes relations avec les autorités des Îles Salomon, de Vanuatu et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, les missions diplomatiques des membres de la CPS dans les pays et d'autres partenaires du développement
- Coordination et amélioration de l'offre de services techniques fournis par la CPS aux pays membres mélanésiens et collaboration stratégique dans le cadre de partenariats pour optimiser les résultats de développement.
- Gestion du Bureau régional et des Bureaux de pays selon les politiques et procédures internes de la CPS.
- Liaison entre l'ensemble des sites et divisions de la CPS concernant les activités conduites à l'échelon national en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et à Vanuatu.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires)

- Poursuite de la coordination des services assurés par la CPS à l'échelon national pour les Îles Salomon par le biais du Bureau de pays des Îles Salomon, ainsi que de ceux assurés par la CPS pour les Îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu, l'accent étant mis sur une approche plurisectorielle conformément au Plan stratégique de l'Organisation 2016-2020.
- Poursuite du soutien au ministère des Affaires foncières des Îles Salomon jusqu'au troisième trimestre de 2019.
- Comme les années antérieures, organisation de réunions trimestrielles avec les ministères des trois pays concernés afin de faire le point sur la mise en œuvre des protocoles d'accord et d'aborder les nouveaux enjeux, dans l'optique d'une coordination et d'une coopération accrues.
- Poursuite de la participation de la CPS aux réunions de coordination avec les organismes publics en charge de la planification et les partenaires du développement œuvrant dans les pays afin d'aider à coordonner l'aide et d'éviter tout double emploi.
- Appui logistique fourni aux divisions de la CPS pour optimiser la prestation de services et la mise en œuvre de l'approche programme intégrée à l'échelon national aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds projet fléchés

Soutien au ministère des Affaires foncières, du Logement et du Cadastre des Îles Salomon :

- Importante assistance technique fournie au ministère dans la mise en œuvre des politiques publiques, au moyen des actions suivantes :
 - révision du plan d'aménagement local d'Honiara ;
 - officialisation des droits fonciers dans les squats ;
 - révision de la structure du ministère et renforcement des capacités ;
 - examen de la législation foncière ;
 - accompagnement, au sein du ministère, des projets de réforme du foncier coutumier.

Ces travaux sont financés au titre du programme bilatéral du gouvernement australien.

Les projets susmentionnés bénéficient de subventions obtenues directement par le Bureau régional pour la Mélanésie et le Bureau de pays des Îles Salomon. Les autres résultats escomptés des projets sont précisés dans les chapitres budgétaires des divisions concernées.

CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION			
Budget rectificatif 2018	BUREAU RÉGIONAL POUR LA MÉLANÉSIE ET BUREAU DE PAYS DES ÎLES SALOMON	2019	2020
	BUDGET DES DÉPENSES		
171 300	Fonds globalisés (ordinaires)	208 600	214 000
235 700	Fonds projets fléchés Australie	235 700	
235 700	Sous-total fonds projet fléchés	235 700	
407 000	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	444 300	214 000

Le Département des finances appuie l'ensemble des divisions et programmes par la prestation des services suivants :

- assistance et informations financières ;
- gestion des achats, des subventions, des risques et des actifs ;
- gestion des installations.

But

Élaborer des systèmes et procédures robustes et efficaces à des fins d'amélioration de la viabilité financière de la CPS, de renforcement de l'obligation de rendre des comptes, de respect des obligations financières et de hausse du retour sur les investissements tant financiers que matériels.

Objectifs

- Amélioration de la gestion financière dans l'ensemble de la CPS par le biais de systèmes et de procédures plus efficaces.
- Amélioration de la gestion des achats et de la maîtrise des risques dans l'ensemble de la CPS par le biais de systèmes et de procédures plus efficaces.
- Biens et avoirs de la CPS adaptés aux besoins, gérés et conservés de façon optimale.

Principaux produits escomptés en 2019

- Poursuite de l'application des principes et pratiques de recouvrement intégral des coûts (installations essentiellement).
- Mise en œuvre d'un nouveau système financier pour la gestion de projet.
- Amélioration continue des systèmes financiers Navision. Évaluation et application de nouvelles fonctionnalités sur Navision, notamment l'adoption de flux de production électroniques, permettant de nouveaux gains de productivité.
- Examen du format et du périmètre des comptes de gestion mensuels afin de livrer aux parties prenantes des rapports financiers améliorés sur le fond dans les délais prescrits et de contribuer ainsi à une meilleure gestion financière des ressources de la CPS (fonds ordinaires et fonds projet).
- Amélioration de la mise en œuvre des modèles normalisés de chiffrage des propositions de projets.
- Uniformisation de la gestion des paies sur l'ensemble des sites.
- Gestion des achats et des subventions cadrant avec les attentes des bailleurs de fonds et respectant les exigences de la CPS.
- Mise en œuvre d'un nouveau calendrier d'audit interne.
- Consignation des risques dans un registre des risques à l'échelle de l'Organisation, et identification et atténuation des risques.
- Mise en œuvre d'un plan de gestion des installations, axé notamment sur la gestion préventive et la prise en compte du cycle de vie des installations.
- Projets d'investissement et grands travaux de maintenance mis en œuvre dans les limites du budget alloué et dans les délais prévus.

CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2018	FINANCES	2019	2020
--------------------------------	----------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
1 198 700	Fonds globalisés (ordinaires)	1 240 700	1 282 100
	Fonds projets fléchés		
282 800	Australie	26 200	
270 000	Nouvelle-Zélande	26 100	
	Autres		
552 800	Sous-total fonds projet fléchés	52 300	
1 751 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 293 000	1 282 100

Budget rectificatif 2018	ACHATS	2019	2020
--------------------------------	--------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
651 200	Fonds globalisés (ordinaires)	686 300	716 600
651 200	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	686 300	716 600

Budget rectificatif 2018	VOYAGES	2019	2020
--------------------------------	---------	------	------

BUDGET DES DÉPENSES			
217 700	Fonds globalisés (ordinaires)	227 300	232 600
217 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	227 300	232 600

Le Département des ressources humaines appuie l'ensemble des divisions et programmes par la prestation de services de recrutement et de gestion des ressources humaines.

But

Affirmer l'identité culturelle de la Communauté du Pacifique (CPS) par le biais de processus de gestion des ressources humaines améliorés, d'une plus grande transparence et du respect de l'égalité.

Objectifs

- Les membres du personnel accomplissent efficacement leur travail grâce au soutien apporté en matière de gestion des ressources humaines (planification, politiques, procédures et questions liées au personnel).
- La CPS atteint ses objectifs stratégiques grâce à des procédures efficaces de recrutement et d'intégration d'agents dûment formés.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires) et fonds projet fléchés

- Mise en œuvre de systèmes de gestion des ressources humaines plus performants, notamment un système de gestion de l'apprentissage.
- Création d'un fonds de formation reposant sur le budget salarial de la CPS afin d'aider toutes les divisions à mettre en place un programme approfondi de formation.
- Mise en œuvre du programme de santé et de sécurité.
- Améliorations des procédures de recrutement.
- Réalisation de l'enquête sur l'engagement du personnel et mise en place d'actions connexes.
- Examen de la rémunération totale du personnel recruté à l'international et adoption si besoin d'une offre globale de rémunération revue.
- Examen de la devise de rémunération et des dispositifs de prévoyance, et adoption si besoin des recommandations émises à l'issue de cet examen.
- Uniformisation, le cas échéant, des processus de gestion des ressources humaines sur l'ensemble des sites.
- Améliorations des procédures d'intégration des nouveaux membres du personnel.

CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2018	SECTION RESSOURCES HUMAINES	2019	2020
--------------------------	-----------------------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
1 207 500	Fonds globalisés (ordinaires)	1 340 600	1 257 400
1 207 500	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	1 340 600	1 257 400

Budget	Chapitre 11
Bureau/division	Direction opérations et gestion
Composante	Services d'information

Les Services d'information appuient l'ensemble des divisions et programmes par la prestation des services suivants :

- services en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) (y compris opérations TIC et services de transformation numérique) ;
- services de traduction et d'interprétation ;
- services de publication (y compris rédaction/correction rédactionnelle, conception graphique, mise en page, impression, publication et distribution) ;
- services d'administration générale ;
- services de gestion d'événements.

But

Offrir des services d'information de grande qualité et devenir le conseiller de confiance des divisions pour améliorer les modalités d'exécution des projets et de gestion des programmes de la CPS.

Objectifs

- Amélioration des services TIC se traduisant par des gains d'efficacité et un renforcement des compétences essentielles de la CPS.
- Services linguistiques et de publication de grande qualité et intéressants financièrement mis à la disposition de la CPS.
- Amélioration de la gestion de l'information et des connaissances et de l'administration générale à l'appui des activités et de la prestation de services de la CPS.
- Services irréprochables de gestion d'événements.

Principaux produits escomptés en 2019 – fonds globalisés (ordinaires), régime d'autofinancement et de recouvrement des coûts

- Un modèle d'activité viable financièrement est maintenu pour toutes les équipes des Services d'information.
- Un programme d'investissement sur deux ans a débuté pour réduire la dette technique accumulée dans le domaine des TIC.
- Les améliorations à apporter aux systèmes opérationnels de présentation des résultats, de diffusion des données et de gestion du contenu d'entreprise sont effectivement réalisées, durablement financées et pérennisées.
- Les services linguistiques et de publication sont gérés et exécutés avec efficacité.
- La qualité et la portée des publications techniques et scientifiques de la CPS sont améliorées. La gestion des documents internes CPS est optimisée et les documents se rapportant à la gouvernance sont tenus à jour afin d'en garantir l'exactitude.
- Le renforcement de l'identité institutionnelle de la CPS est soutenu.
- Les stratégies qui permettent d'améliorer la gestion de contenu d'entreprise de la CPS sont recensées et mises à exécution.
- Des services irréprochables de gestion d'événements sont fournis à des clients internes et externes.

CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION

Budget rectificatif 2018	PUBLICATIONS	2019	2020
--------------------------------	--------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
575 300	Fonds globalisés (ordinaires)	569 300	497 600
575 300	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	569 300	497 600

Budget rectificatif 2018	TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	2019	2020
--------------------------------	------------------------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
781 900	Fonds globalisés (ordinaires)	723 200	721 500
781 900	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	723 200	721 500

Budget rectificatif 2018	BIBLIOTHÈQUE	2019	2020
--------------------------------	--------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
225 700	Fonds globalisés (ordinaires)	228 500	231 100
225 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	228 500	231 100

Budget rectificatif 2018	ARCHIVES ET ENREGISTREMENT	2019	2020
--------------------------------	----------------------------	------	------

	BUDGET DES DÉPENSES		
522 600	Fonds globalisés (ordinaires)	614 900	593 800
522 600	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	614 900	593 800

CHAPITRE XII – UNITÉS AUTOFINANCÉES			
Budget rectificatif 2018	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	2019	2020
	BUDGET DES DÉPENSES		
2 202 300	Budget	2 442 200	
(1 953 600)	Recouvrements	(2 442 200)	
248 700	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	-	

Budget rectificatif 2018	INSTALLATIONS	2019	2020
	BUDGET DES DÉPENSES		
1 837 100	Budget	1 928 600	1 949 200
(1 837 100)	Recouvrements	(1 928 600)	(1 949 200)
-	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	-	-

Budget rectificatif 2018	GESTION DES ÉVÉNEMENTS	2019	2020
	BUDGET DES DÉPENSES		
	Budget	80 000	90 000
	Recouvrements	(80 000)	(90 000)
	BUDGET TOTAL DES DÉPENSES	-	-

CHAPITRE XII – UNITÉS AUTOFINANÇÉES

Budget rectificatif 2018	GESTION IMMOBILIÈRE	2019	2020
1 705 500	RECETTES Loyers	1 621 600	
1 705 500	TOTAL RECETTES	1 621 600	
278 100 69 300 525 700 300 000 112 800 398 100 21 500	DÉPENSES Personnel Dépenses générales et de fonctionnement Rénovation et maintenance Amortissements Intérêts sur emprunt Loyers perçus (externes) Assurance	298 300 124 600 444 100 300 000 109 200 318 400 27 000	
1 705 500	TOTAL DÉPENSES	1 621 600	

Budget rectificatif 2018	ÉCONOMAT	2019	2020
725 000 (561 200)	RECETTES Ventes Moins coût des marchandises vendues	660 000 (495 000)	
163 800	MARGE BRUTE	165 000	
115 100 25 000 19 700 4 000	DÉPENSES Personnel Loyer versé au budget ordinaire de la CPS Dépenses générales et de fonctionnement Amortissements	116 300 25 000 19 700 4 000	
163 800	TOTAL DÉPENSES	165 000	

CONTRIBUTIONS STATUTAIRES ET SUBVENTIONS SPÉCIALES DES PAYS HÔTES POUR L'EXERCICE 2019

PAYS MEMBRES	Montant en euros	Pourcentage
Australie	2 681 600	28,37%
États-Unis d'Amérique	1 188 000	12,57%
France	2 095 000	22,16%
Nouvelle-Zélande	1 717 900	18,17%
Total membres métropolitains	7 682 500	81,26%
Îles Cook	43 600	0,46%
Fidji	128 700	1,36%
Guam	57 800	0,61%
Kiribati	58 100	0,61%
Îles Mariannes du Nord	52 800	0,56%
Îles Marshall	43 600	0,46%
États fédérés de Micronésie	52 800	0,56%
Nauru	46 200	0,49%
Niue	35 200	0,37%
Nouvelle-Calédonie	301 600	3,19%
Palau	43 600	0,46%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600	3,19%
Pitcairn	35 200	0,37%
Polynésie française	108 800	1,15%
Îles Salomon	72 600	0,77%
Samoa	72 600	0,77%
Samoa américaines	52 800	0,56%
Tokelau	46 200	0,49%
Tonga	63 400	0,67%
Tuvalu	46 200	0,49%
Vanuatu	72 600	0,77%
Wallis et Futuna	35 200	0,37%
Total membres insulaires	1 771 200	18,74%
TOTAL CONTRIBUTIONS STATUTAIRES	9 453 700	100,00%
Subventions spéciales des pays hôtes :		
Fidji	33 500	
États fédérés de Micronésie	15 000	
Nouvelle-Calédonie	209 500	
Îles Salomon	41 900	
Vanuatu	58 700	
Total subventions spéciales des pays hôtes	358 600	
TOTAL CONTRIBUTIONS STATUTAIRES ET SUBVENTIONS SPÉCIALES DES PAYS HÔTES	9 812 300	

RECETTES PRÉVISIONNELLES : Exercices 2019-2020 – par type et par source de financement (en euros)

	Budget rectificatif 2018	2019	2020
Membres métropolitains			
Australie - Fonds ordinaires (dont contribution volontaire)	9 492 900	8 400 000	8 700 000
- Fonds fléchés – DFAT ¹	3 731 100	3 395 100	3 390 100
- Fonds fléchés – ACIAR		293 200	282 400
- Fonds projet – DFAT ¹	7 811 100	5 490 200	4 857 800
- Fonds projet – ACIAR		254 800	183 600
Total Australie	21 035 100	17 833 300	17 413 900
France - Fonds ordinaires (dont contribution volontaire)	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Total France	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Nouvelle-Zélande - Fonds ordinaires	1 717 900	1 717 900	1 717 900
- Fonds fléchés	2 755 000	1 971 200	716 000
- Fonds projet	6 201 300	6 455 200	6 111 300
Total Nouvelle-Zélande	10 674 200	10 144 300	8 545 200
États-Unis d'Amérique - Fonds ordinaires	1 188 000	1 188 000	1 188 000
- Fonds projet	894 500	491 100	140 100
Total États-Unis d'Amérique	2 082 500	1 679 100	1 328 100
Total – membres métropolitains	36 191 800	32 056 700	29 687 200
Membres insulaires - Fonds ordinaires	2 282 400	2 129 800	2 129 800
- Fonds projet	17 300	16 900	
Total – membres insulaires	2 299 700	2 146 700	2 129 800
Total – tous les membres	38 491 500	34 203 400	31 817 000
Non-membres			
Agence française de développement (AFD)	4 035 800	1 377 300	1 000 000
Banque mondiale	1 637 100	3 864 900	1 102 900
CDC	91 500	85 000	85 000
FFA	235 000	221 200	230 100
Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)	263 400		
Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	128 700	33 600	37 100
Fonds international de développement agricole	80 900	80 500	
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	1 669 000	1 851 000	679 200
Fonds vert pour le climat (GCF)	160 500	350 000	
GIZ	1 413 500	35 000	
International Seafood Sustainability Foundation	348 600	351 100	176 200
KfW (Allemagne)	185 600		
ONU Femmes	120 700	120 700	8 700
ONUDI	216 200		
Organisation maritime internationale (OMI)	554 700	605 000	161 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	937 600	565 900	
PNUD	87 800		
Queen's Young Leaders	169 200		
Suède	1 810 000	1 400 000	1 400 000
Union européenne	23 327 400	15 292 700	4 097 300
WCPFC (Commission thonière)	2 750 800	3 018 700	2 956 200
WorldFish	127 200	80 000	88 000
Autres partenaires	3 433 400	1 262 100	515 900
Non-membres	43 784 600	30 594 700	12 537 600
Autres recettes et virement des réserves	20 000	100 000	100 000
Total	82 296 100	64 898 100	44 454 600

¹ - Les fonds projet de l'Australie comprennent les crédits du Bureau australien de météorologie.

- Dans le budget rect. 2018, les fonds de l'ACIAR sont inclus dans les crédits du DFAT (min. australien Aff. étrangères et Com.).

VENTILATION DES RECETTES (FONDS ORDINAIRES/FONDS FLÉCHÉS) (en euros)

	2019						2020					
	Cont. stat. et subv. spéc. pays hôtes, recettes gén.	Australie - DFAT (Fonds programme - fléchés)	Australie - ACIAR (Fonds programme - fléchés)	Nouvelle-Zélande (Fonds programme - fléchés)	Suède (Fonds programme - fléchés)	Total fonds ordinaires	Cont. stat. et subv. spéc. pays hôtes, recettes gén.	Australie - DFAT (Fonds programme - fléchés)	Australie - ACIAR (Fonds programme - fléchés)	Nouvelle-Zélande (Fonds programme - fléchés)	Suède (Fonds programme - fléchés)	Total fonds ordinaires
Contributions statutaires	9 453 700					9 453 700	9 453 700					9 453 700
Subventions spéciales des pays hôtes	358 600					358 600	358 600					358 600
Fonds programme	6 023 400					6 023 400	6 323 400					6 323 400
Autres recettes (dont les redevances administratives)	100 000					100 000	100 000					100 000
Fonds fléchés		3 395 100	293 200	1 971 200	1 400 000	7 059 500		3 390 100	282 400	716 000	1 400 000	5 788 500
TOTAL RECETTES	15 935 700	3 395 100	293 200	1 971 200	1 400 000	22 995 200	16 235 700	3 390 100	282 400	716 000	1 400 000	22 024 200
DÉPENSES PAR CHAPITRE												
ACTIVITÉS PROGRAMME												
CHAPITRE I – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT												
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	482 400					482 400	482 400					482 400
TOTAL CHAPITRE I	482 400					482 400	482 400					482 400
CHAPITRE II – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS												
Bureau du Directeur	243 500		137 600	131 000		512 100	243 500		117 100	149 000		509 600
Pêche côtière	1 070 700	725 000		132 700		1 928 400	1 070 700	720 000		110 500		1 901 200
Pêche hauturière	1 072 500	720 000		166 500		1 959 000	1 072 500	720 000		166 500		1 959 000
TOTAL CHAPITRE II	2 386 700	1 445 000	137 600	430 200		4 399 500	2 386 700	1 440 000	117 100	426 000		4 369 800
CHAPITRE III – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES												
Bureau du Directeur	419 500					419 500	425 700					425 700
Programmation, performance et systèmes	391 300					391 300	414 800					414 800
Résilience aux catastrophes et résilience des communautés	644 600					644 600	709 900					709 900
Océans et services maritimes	232 700			301 800		534 500	232 700					232 700
Géoressources et énergie	359 500			301 800		661 300	359 500					359 500
TOTAL CHAPITRE III	2 047 600			603 600		2 651 200	2 142 600					2 142 600
CHAPITRE IV – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES												
Bureau du Directeur	836 700		155 600	207 400		1 199 700	868 900		165 300			1 034 200
Ressources génétiques	225 100					225 100	216 700					216 700
Paysages et forêts durables	106 900					106 900	116 900					116 900
Agriculture durable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	189 300					189 300	123 900					123 900
Marchés au service des moyens de subsistance et Chaînes de valeur	83 600					83 600	115 200					115 200
TOTAL CHAPITRE IV	1 441 600		155 600	207 400		1 804 600	1 441 600		165 300			1 606 900
CHAPITRE V – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE												
Bureau du Directeur	233 300	422 500				655 800	223 600	422 500				646 100
Recherche, preuves et information scientifiques	451 400	223 200		290 000		964 600	472 000	223 200		290 000		985 200
Politiques, planification et réglementation	439 600	654 400				1 094 000	456 700	654 400				1 111 100
Programme océanique de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé		650 000				650 000	650 000					650 000
TOTAL CHAPITRE V	1 124 300	1 950 100		290 000		3 364 400	1 152 300	1 950 100		290 000		3 392 400
CHAPITRE VI – DIVISION DÉVELOPPEMENT SOCIAL												
Genre, culture et jeunesse	674 800					674 800	739 700					739 700
Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	39 800				1 400 000	1 439 800	37 500				1 400 000	1 437 500
TOTAL CHAPITRE VI	714 600				1 400 000	2 114 600	777 200				1 400 000	2 177 200
CHAPITRE VII – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT												
Statistique pour le développement	1 028 700			165 000		1 193 700	1 072 100					1 072 100
TOTAL CHAPITRE VII	1 028 700			165 000		1 193 700	1 072 100					1 072 100
CHAPITRE VIII – DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE												
Durabilité environnementale et changement climatique	372 700					372 700	381 900					381 900
TOTAL CHAPITRE VIII	372 700					372 700	381 900					381 900
CHAPITRE IX – RÉSERVE DE FONDS NON AFFECTÉS												
Fonds pour l'innovation				275 000		275 000						
TOTAL CHAPITRE IX				275 000		275 000						
TOTAL DÉPENSES PROGRAMMES	9 598 600	3 395 100	293 200	1 971 200	1 400 000	16 658 100	9 836 800	3 390 100	282 400	716 000	1 400 000	15 625 300
ADMINISTRATION												
CHAPITRE X – BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS												
Bureau du Directeur général	1 158 200					1 158 200	1 059 700					1 059 700
Directeur général adjoint (Nouméa)	840 000					840 000	856 300					856 300
Directeur général adjoint (Suva)	720 900					720 900	754 100					754 100
Stratégie, performance et amélioration continue	1 112 800					1 112 800	1 181 200					1 181 200
Communication et information du public	551 900					551 900	520 400					520 400
TOTAL CHAPITRE X	4 383 800					4 383 800	4 371 700					4 371 700
CHAPITRE XI – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION												
Bureaux décentralisés :												
Bureau régional pour la Micronésie	375 900					375 900	395 700					395 700
Bureau régional pour la Mélanésie et Bureau de pays des Îles Salomon	208 600					208 600	214 000					214 000
Sous-total	584 500					584 500	609 700					609 700
Finances, achats, voyages et installations												
Achats	686 300					686 300	716 600					716 600
Voyages	227 300					227 300	232 600					232 600
Finances	1 240 700					1 240 700	1 282 100					1 282 100
Provisions	912 800					912 800	1 076 300					1 076 300
Sous-total	3 067 100					3 067 100	3 307 600					3 307 600
Ressources humaines												
Ressources humaines	1 340 600					1 340 600	1 257 400					1 257 400
Sous-total	1 340 600					1 340 600	1 257 400					1 257 400
Services d'information												
Archives et enregistrement	614 900					614 900	593 800					593 800
Bibliothèque	228 500					228 500	231 100					231 100
Publications	819 300					819 300	847 600					847 600
Moins recouvrements publications	(250 000)					(250 000)	(350 000)					(350 000)
Traduction et interprétation	1 172 500					1 172 500	1 234 300					1 234 300
Moins recouvrements traduction et interprétation	(449 300)					(449 300)	(512 800)					(512 800)
Sous-total	2 135 900					2 135 900	2 044 000					2 044 000
TOTAL CHAPITRE XI	7 128 100					7 128 100	7 218 700					7 218 700
TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATION	11 511 900					11 511 900	11 590 400					11 590 400
MOINS : REDEVANCES DE GESTION DE PROJET	(3 170 400)					(3 170 400)	(2 064 300)					(2 064 300)
DÉPENSES NETTES ADMINISTRATION	8 341 500					8 341 500	9 526 100					9 526 100
CHAPITRE XII – UNITÉS AUTOFINANÇÉES												
Technologies de l'information et de la communication	2 442 200					2 442 200						
Moins recouvrements	(2 442 200)					(2 442 200)						
Installations	1 928 600					1 928 600	1 949 200					1 949 200
Moins recouvrements	(1 928 600)					(1 928 600)	(1 949 200)					(1 949 200)
Gestion des événements	80 000					80 000	90 000					90 000
Moins recouvrements	(80 000)					(80 000)	(90 000)					(90 000)
Gestion immobilière	1 621 600					1 621 600						
Moins recouvrements gestion immobilière	(1 621 600)					(1 621 600)						
Économat	165 000					165 000						
Moins recouvrements économat	(165 000)					(165 000)						
TOTAL CHAPITRE XII												
TOTAL DÉPENSES NETTES	17 940 100	3 395 100	293 200	1 971 200	1 400 000	24 999 600	19 362 900	3 390 100	282 400	716 000	1 400 000	25 151 400

**Recettes par type et par source de financement (par pays ou organisation d'aide au développement)
(en euros)**

	Budget rectificatif 2018				2019			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains								
Australie - DFAT (min. Aff. étrangères et Com.) - ACIAR ¹	9 492 900	3 731 100	7 811 100	21 035 100	8 400 000	3 395 100	5 490 200	17 285 300
Australie ²	9 492 900	3 731 100	7 811 100	21 035 100	8 400 000	3 688 300	5 745 000	17 833 300
France	2 400 000			2 400 000	2 400 000			2 400 000
France	2 400 000			2 400 000	2 400 000			2 400 000
Nouvelle-Zélande	1 717 900	2 755 000	6 201 300	10 674 200	1 717 900	1 971 200	6 455 200	10 144 300
Nouvelle-Zélande	1 717 900	2 755 000	6 201 300	10 674 200	1 717 900	1 971 200	6 455 200	10 144 300
États-Unis d'Amérique	1 188 000		894 500	2 082 500	1 188 000		491 100	1 679 100
États-Unis d'Amérique	1 188 000		894 500	2 082 500	1 188 000		491 100	1 679 100
Total – membres métropolitains	14 798 800	6 486 100	14 906 900	36 191 800	13 705 900	5 659 500	12 691 300	32 056 700
Membres insulaires								
Samoa américaines	52 800			52 800	52 800			52 800
Îles Cook	43 600			43 600	43 600			43 600
États fédérés de Micronésie	220 400			220 400	220 400			220 400
Fidji	162 200			162 200	162 200			162 200
Polynésie française	108 800			108 800	108 800			108 800
Guam	57 800			57 800	57 800			57 800
Kiribati	58 100			58 100	58 100			58 100
Îles Marshall	43 600			43 600	43 600			43 600
Nauru	46 200			46 200	46 200			46 200
Nouvelle-Calédonie	511 100			511 100	511 100			511 100
Niue	35 200			35 200	35 200			35 200
Îles Mariannes du Nord	52 800			52 800	52 800			52 800
Palau	43 600			43 600	43 600			43 600
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600		17 300	318 900	301 600		16 900	318 500
Pitcairn	35 200			35 200	35 200			35 200
Samoa	72 600			72 600	72 600			72 600
Îles Salomon	114 500			114 500	114 500			114 500
Tokelau	46 200			46 200	46 200			46 200
Tonga	63 400			63 400	63 400			63 400
Tuvalu	46 200			46 200	46 200			46 200
Vanuatu	131 300			131 300	131 300			131 300
Wallis et Futuna	35 200			35 200	35 200			35 200
Total – membres insulaires	2 282 400		17 300	2 299 700	2 129 800		16 900	2 146 700
Total – tous les membres	17 081 200	6 486 100	14 924 200	38 491 500	15 835 700	5 659 500	12 708 200	34 203 400
Non-membres								
Agence française de développement (AFD)			4 035 800	4 035 800			1 377 300	1 377 300
CDC			91 500	91 500			85 000	85 000
Union européenne			23 327 400	23 327 400			15 292 700	15 292 700
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture			937 600	937 600			565 900	565 900
FFA			235 000	235 000			221 200	221 200
Fonds vert pour le climat			160 500	160 500			350 000	350 000
Fonds pour l'environnement mondial			1 669 000	1 669 000			1 851 000	1 851 000
Fonds fiduciaire mondial pour la div. des cultures			128 700	128 700			33 600	33 600
GIZ (Allemagne)			1 413 500	1 413 500			35 000	35 000
Fonds international de dév. agricole (FIDA)			80 900	80 900			80 500	80 500
Fondation internationale pour les aides à la navigation			263 400	263 400				
Organisation maritime internationale (OMI)			554 700	554 700			605 000	605 000
International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)			348 600	348 600			351 100	351 100
KfW (Allemagne)			185 600	185 600				
Suède		1 810 000		1 810 000		1 400 000		1 400 000
Queen's Young Leaders			169 200	169 200				
PNUD			87 800	87 800				
ONUDI			216 200	216 200				
ONU Femmes			120 700	120 700			120 700	120 700
WCPFC (Commission thonière)			2 750 800	2 750 800			3 018 700	3 018 700
Banque mondiale			1 637 100	1 637 100			3 864 900	3 864 900
WorldFish			127 200	127 200			80 000	80 000
Autres partenaires			3 433 400	3 433 400			1 262 100	1 262 100
Non-membres		1 810 000	41 974 600	43 784 600		1 400 000	29 194 700	30 594 700
Autres recettes	20 000			20 000	100 000			100 000
Total	17 101 200	8 296 100	56 898 800	82 296 100	15 935 700	7 059 500	41 902 900	64 898 100

¹ - Dans le budget rectificatif 2018, les fonds de l'ACIAR sont inclus dans les crédits du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce.

² - Les fonds projet de l'Australie comprennent les crédits du Bureau australien de météorologie.

	2020			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains				
Australie - DFAT (min. Aff. étrangères et Com.) - ACIAR ¹	8 700 000	3 390 100 282 400	4 857 800 183 600	16 947 900 466 000
Australie ²	8 700 000	3 672 500	5 041 400	17 413 900
France	2 400 000			2 400 000
France	2 400 000			2 400 000
Nouvelle-Zélande	1 717 900	716 000	6 111 300	8 545 200
Nouvelle-Zélande	1 717 900	716 000	6 111 300	8 545 200
États-Unis d'Amérique	1 188 000		140 100	1 328 100
États-Unis d'Amérique	1 188 000		140 100	1 328 100
Total – membres métropolitains	14 005 900	4 388 500	11 292 800	29 687 200
Membres insulaires				
Samoa américaines	52 800			52 800
Îles Cook	43 600			43 600
États fédérés de Micronésie	67 800			67 800
Fidji	162 200			162 200
Polynésie française	108 800			108 800
Guam	57 800			57 800
Kiribati	58 100			58 100
Îles Marshall	43 600			43 600
Nauru	46 200			46 200
Nouvelle-Calédonie	511 100			511 100
Niue	35 200			35 200
Îles Mariannes du Nord	52 800			52 800
Palau	43 600			43 600
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600			301 600
Pitcairn	35 200			35 200
Samoa	72 600			72 600
Îles Salomon	114 500			114 500
Tokelau	46 200			46 200
Tonga	63 400			63 400
Tuvalu	46 200			46 200
Vanuatu	131 300			131 300
Wallis et Futuna	35 200			35 200
Total – membres insulaires	2 129 800			2 129 800
Total – tous les membres	16 135 700	4 388 500	11 292 800	31 817 000
Non-membres				
Agence française de développement (AFD)			1 000 000	1 000 000
CDC			85 000	85 000
Union européenne			4 097 300	4 097 300
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture FFA			230 100	230 100
Fonds vert pour le climat				
Fonds pour l'environnement mondial			679 200	679 200
Fonds fiduciaire mondial pour la div. des cultures			37 100	37 100
GIZ (Allemagne)				
Fonds international de dév. agricole (FIDA)				
Fondation internationale pour les aides à la navigation				
Organisation maritime internationale (OMI)			161 000	161 000
International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)			176 200	176 200
KfW (Allemagne)				
Suède		1 400 000		1 400 000
Queen's Young Leaders				
PNUD				
ONUDI				
ONU Femmes			8 700	8 700
WCPFC (Commission thonière)			2 956 200	2 956 200
Banque mondiale			1 102 900	1 102 900
WorldFish			88 000	88 000
Autres partenaires			515 900	515 900
Non-membres		1 400 000	11 137 600	12 537 600
Autres recettes	100 000			100 000
Total	16 235 700	5 788 500	22 430 400	44 454 600

¹ - Dans le budget rectificatif 2018, les fonds de l'ACIAR sont inclus dans les crédits du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce.

² - Les fonds projet de l'Australie comprennent les crédits du Bureau australien de météorologie.

**Recettes par type et par source de financement (par pays ou organisation d'aide au développement)
(en pourcentage)**

	Budget rectificatif 2018				2019			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains								
Australie	55,51%	44,97%	13,73%	25,56%	52,71%	52,25%	13,71%	27,48%
France	14,03%			2,92%	15,06%			3,70%
Nouvelle-Zélande	10,05%	33,21%	10,90%	12,97%	10,78%	27,92%	15,41%	15,63%
États-Unis d'Amérique	6,95%		1,57%	2,53%	7,45%		1,17%	2,59%
Total – membres métropolitains	86,54%	78,18%	26,20%	43,98%	86,01%	80,17%	30,29%	49,40%
Membres insulaires								
Samoa américaines	0,31%			0,06%	0,33%			0,08%
Îles Cook	0,25%			0,05%	0,27%			0,07%
États fédérés de Micronésie	1,29%			0,27%	0,43%			0,10%
Fidji	0,95%			0,20%	1,02%			0,25%
Polynésie française	0,64%			0,13%	0,68%			0,17%
Guam	0,34%			0,07%	0,36%			0,09%
Kiribati	0,34%			0,07%	0,36%			0,09%
Îles Marshall	0,25%			0,05%	0,27%			0,07%
Nauru	0,27%			0,06%	0,29%			0,07%
Nouvelle-Calédonie	2,99%			0,62%	3,21%			0,79%
Niue	0,21%			0,04%	0,22%			0,05%
Îles Mariannes du Nord	0,31%			0,06%	0,33%			0,08%
Palau	0,25%			0,05%	0,27%			0,07%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,76%		0,03%	0,39%	1,89%		0,04%	0,49%
Pitcairn	0,21%			0,04%	0,22%			0,05%
Samoa	0,42%			0,09%	0,46%			0,11%
Îles Salomon	0,67%			0,14%	0,72%			0,18%
Tokelau	0,27%			0,06%	0,29%			0,07%
Tonga	0,37%			0,08%	0,40%			0,10%
Tuvalu	0,27%			0,06%	0,29%			0,07%
Vanuatu	0,77%			0,16%	0,82%			0,20%
Wallis et Futuna	0,21%			0,04%	0,22%			0,05%
Total – membres insulaires	13,35%		0,03%	2,79%	13,36%		0,04%	3,31%
Total – tous les membres	99,88%	78,18%	26,23%	46,77%	99,37%	80,17%	30,33%	52,70%
Non-membres								
Agence française de développement (AFD)			7,09%	4,90%			3,29%	2,12%
CDC			0,16%	0,11%			0,20%	0,13%
Union européenne			41,00%	28,35%			36,50%	23,56%
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture			1,65%	1,14%			1,35%	0,87%
FFA			0,41%	0,29%			0,53%	0,34%
Fonds vert pour le climat			0,28%	0,20%			0,84%	0,54%
Fonds pour l'environnement mondial			2,93%	2,03%			4,42%	2,85%
Fonds fiduciaire mondial pour la div. des cultures			0,23%	0,16%			0,08%	0,05%
GIZ (Allemagne)			2,48%	1,72%			0,08%	0,05%
Fonds international de dév. agricole (FIDA)			0,14%	0,10%			0,19%	0,12%
Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)			0,46%	0,32%				
Organisation maritime internationale (OMI)			0,97%	0,67%			1,44%	0,93%
International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)			0,61%	0,42%			0,84%	0,54%
KfW (Allemagne)			0,33%	0,23%				
Suède		3,18%		2,20%		19,83%		2,16%
Queen's Young Leaders			0,30%	0,21%				
PNUD			0,15%	0,11%				
ONUDI			0,38%	0,26%				
ONU Femmes			0,21%	0,15%			0,29%	0,19%
WCPCF (Commission thonière)			4,83%	3,34%			7,20%	4,65%
Banque mondiale			2,88%	1,99%			9,22%	5,96%
WorldFish			0,22%	0,15%			0,19%	0,12%
Autres partenaires			6,03%	4,17%			3,01%	1,94%
Non-membres		21,82%	73,77%	53,20%		19,83%	69,67%	47,14%
Autres recettes	0,12%			0,02%	0,63%			0,15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

	2020			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Membres métropolitains				
Australie	53,59%	63,44%	22,48%	39,17%
France	14,78%			5,40%
Nouvelle-Zélande	10,58%	12,37%	27,25%	19,22%
États-Unis d'Amérique	7,32%		0,62%	2,99%
Total – membres métropolitains	86,27%	75,81%	50,35%	66,78%
Membres insulaires				
Samoa américaines	0,33%			0,12%
Îles Cook	0,27%			0,10%
États fédérés de Micronésie	0,42%			0,15%
Fidji	1,00%			0,36%
Polynésie française	0,67%			0,24%
Guam	0,36%			0,13%
Kiribati	0,36%			0,13%
Îles Marshall	0,27%			0,10%
Nauru	0,28%			0,10%
Nouvelle-Calédonie	3,15%			1,15%
Niue	0,22%			0,08%
Îles Mariannes du Nord	0,33%			0,12%
Palau	0,27%			0,10%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,86%			0,68%
Pitcairn	0,22%			0,08%
Samoa	0,45%			0,16%
Îles Salomon	0,71%			0,26%
Tokelau	0,28%			0,10%
Tonga	0,39%			0,14%
Tuvalu	0,28%			0,10%
Vanuatu	0,81%			0,30%
Wallis et Futuna	0,22%			0,08%
Total – membres insulaires	13,12%			4,79%
Total – tous les membres	99,38%	75,81%	50,35%	71,57%
Non-membres				
Agence française de développement (AFD)			4,46%	2,25%
CDC			0,38%	0,19%
Union européenne			18,27%	9,22%
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture				
FFA			1,03%	0,52%
Fonds vert pour le climat				
Fonds pour l'environnement mondial			3,03%	1,53%
Fonds fiduciaire mondial pour la div. des cultures			0,17%	0,08%
GIZ (Allemagne)				
Fonds international de dév. agricole (FIDA)				
Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)				
Organisation maritime internationale (OMI)			0,72%	0,36%
International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)			0,79%	0,40%
KfW (Allemagne)				
Suède		24,19%		3,15%
Queen's Young Leaders				
PNUD				
ONUDI				
ONU Femmes			0,04%	0,02%
WCPFC (Commission thonière)			13,18%	6,65%
Banque mondiale			4,92%	2,48%
WorldFish			0,39%	0,20%
Autres partenaires			2,30%	1,16%
Non-membres		24,19%	49,65%	28,20%
Autres recettes	0,62%			0,22%
Total	100%	100%	100%	100%

PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES (CPS)

	2018	2019-2020
Taux de change		
DTS/EUR (Suva)	1,35	1,35
DTS/EUR (Nouméa)	1,35	1,30
FJD/EUR	0,45	0,45
AUD/EUR	0,63	0,60
NZD/EUR	0,60	0,55
USD/EUR	0,85	0,75

Provisions, indemnités, droits, etc.		
Caisse de prévoyance (statutaire)	8 % ; 10 % (FNPF)	8 % ; 10 % (FNPF)
Assurance médicale/vie	8,0%	8,0%
Indemnité de logement	Conformément à la politique actuelle	Conformément à la politique actuelle
Provision rapatriement (agents expatriés)	8,0%	8,0%
Indemnité pour enfant à charge (agents locaux)	62,85 EUR/mois/enfant	62,85 EUR/mois/enfant
Indemnité pour frais d'études (agents expatriés)	Estimation du coût réel	Estimation du coût réel